• Montréal jeudi 15 juin 2006 Le plus grand quotidien français d'Amérique 122e année no 232 68 pages 5 cahiers 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

TIGER WOODS À L'OMNIUM DES ÉTATS-UNIS

« La chose la plus difficile pour moi a été de revenir au golf »

Quand le père de Tiger Woods s'est éteint en mai, le golfeur a perdu son meilleur ami et son mentor. Le géant du golf est de retour sur les verts, mais il a le coeur lourd.

LE REPORTAGE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
EN PAGES **1** ET **6** DU CAHIER **SPORTS**

PHOTO ROBERT GALBRAITH, REUTERS



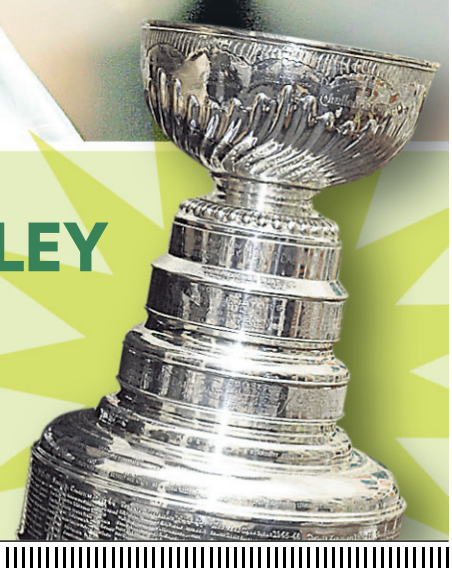
FRANCOS
ARIANE MOFFATT REMIXÉE

ARTS ET SPECTACLES PAGE **2**

VERS LA COUPE STANLEY
LES OILERS S'ACCROCHENT !

OILERS 4 — 3 (P)

SPORTS PAGES **1 À 3**



QUÉBEC MET LE CAP SUR LE PROTOCOLE DE KYOTO

L'ambitieux plan vert prévoit des normes plus rigoureuses pour les véhicules automobiles

DENIS LESSARD
ET BRUNO BISSON

QUÉBEC – Les redevances que le gouvernement Charest imposera aux compagnies pétrolières et gazières rapporteront 200 millions par année. La cagnote sera consacrée au financement d'un plan vert qui devrait d'ici 2012 rapprocher à grands pas le Québec des objectifs du protocole de Kyoto quant aux émissions de gaz à effet de serre.

Le premier ministre Jean Charest et son responsable du Développement durable, Claude Béchard, annonceront aujourd'hui plus de 20 mesures destinées à propulser le Québec dans le peloton de tête des États d'Amérique du Nord au plan de la réduction des émissions de CO_2.

Au menu : des normes plus rigoureuses pour les véhicules automobile et des balises draconiennes pour la construction des bâtiments.

›Voir **VERT** en page **A16**

Témoignage L'Irak, une terreur sans visage



CEERWAN AZIZ REUTERS ©

Huit Irakiens ont été tués hier dans des violences, dont deux dans un attentat à la voiture piégée à Bagdad. Rien pour surprendre Anne-Sophie Le Mauff. Quand cette dernière voit une voiture rouler dans sa direction dans une rue de Bagdad, la journaliste ne peut s'empêcher de scruter le visage du conducteur, de crainte qu'il ne s'agisse d'un kamikaze. *La Presse* a recueilli le témoignage de cette journaliste qui a passé deux ans au pays de tous les dangers. Aujourd'hui, les Irakiens ont perdu espoir, a-t-elle constaté. Notre reportage en page A18.

RAPPORT ANNUEL DE LOTO-QUÉBEC

Moins de loteries vidéo, mais plus de profits

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC – Même si le nombre d'appareils de loterie vidéo (ALV) diminue, Loto-Québec engrange des profits comme jamais grâce à ces machines, contrairement à toutes ses prévisions.

Au cours de la dernière année, les revenus tirés des ALV ont atteint 1,3 milliard de dollars, un bond de 62 millions (+5 %) par rapport à l'année précédente, révèle le rapport annuel 2005-2006 de Loto-Québec déposé à l'Assemblée nationale hier. La société d'État se dit satisfaite des résultats financiers, mais s'explique mal le phénomène.

›Voir **LOTO-QUÉBEC** en page **A14**

DROGUE
UNE FLAMBÉE DE SURDOSES FATALES AUX ÉTATS-UNIS

PAGES **A2** ET **A3**

GRANDS FESTIVALS
QUÉBEC SONGE À COUPER LES VIVRES

PAGE **A5**

***Mon clin d'oeil* STÉPHANE LAPORTE**
L'épouse de Bush commence à se demander si son mari n'a pas une maîtresse à Bagdad. Une Monica... la mitraille.

Venez voir mon blogue !
cyberpresse.ca/laporte

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ARTS **10**
Bandes dessinées	ACTUEL **6**
Décès	ACTUEL **10 et 11**
Forum	A **20 et 21**
Horaire télévision	ARTS **4**
Loteries	A **8**
Monde	A **18 et 19**
Mots croisés	ACTUEL **6 et 9**
Mots fléchés	ACTUEL **6**
Mot mystère	ARTS **6**
Observateur	ACTUEL **7**
Petites annonces	ACTUEL **7** et AFFAIRES **4**

Météo
Généralement ensoleillé, maximum **24**, minimum **16**, plus de détails en page SPORTS **10**

L-V 6 21924 98765 1

Un vent de fraudes

Des millions de dollars encaissés frauduleusement par de fausses victimes de *Rita* et *Katrina*

AGNÈS GRUDA

Après avoir été durement critiquée pour son inefficacité dans les semaines qui ont suivi la catastrophe causée par l'ouragan *Katrina*, l'automne dernier, l'agence chargée des situations d'urgence aux États-Unis se retrouve une fois de plus dans le pétrin.

Cette fois, on lui reproche d'avoir dilapidé les fonds publics en donnant suite à des demandes sans fondement, parfois carrément farfelues, dans la foulée des deux grands ouragans qui ont frappé la Louisiane, l'an dernier : *Rita* et *Katrina*.

Des prisonniers nourris et logés aux frais de l'État ont notamment reçu des chèques d'assistance censés payer un abri temporaire aux victimes de ces ouragans.

›Voir **FRAUDES** en page **A14**

3398715
Le Meilleur Sushi en Ville
Kaizen SUSHI BAR & RESTAURANT
présente le brunch du dimanche
et notre nouveau bar d'huîtres.
4075 Ste-Catherine O. • 514-70-SUSHI • www.70sushi.com • Réservations toujours recomandées. Réserver en ligne.
sushi & jazz live
Dimanche à mardi
À partir de 19h00

DROGUE UN NOUVEAU FLÉAU

ATTRACTION



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

Qu'obtient-on en mélangeant de l'héroïne et du fentanyl, un puissant analgésique ? Dans plusieurs villes américaines, la réponse est la même : une flambée d'overdoses fatales, une centaine depuis le début de l'année. *La Presse* s'est rendue à Chicago pour enquêter sur ce nouveau phénomène qui inquiète les autorités locales et nationales, mais qui est encore inconnu chez nous.

CHICAGO — En début d'après-midi, un homme grand et élancé monte dans le camion argent de Cheryl Hull, une femme bien en chair. Nous sommes à Chicago, un samedi récent.

– Bonjour Slim, dit l'homme en saluant la femme qui trône sur le siège du conducteur.

– Bonjour Ed, répond-elle en souriant.

Vêtu d'une chemise à manches longues bien repassée et d'un jeans propre, l'homme a le regard vide, mais il n'est pas tout à fait absent. Il se tourne vers le représentant de *La Presse* qui se tient debout dans la boîte du camion.

– Elle a pris beaucoup de poids depuis qu'elle ne prend plus de dope, dit Ed, le ton pince-sans-rire.

– C'est vrai ! s'esclaffe Cheryl, qui a été accro à l'héroïne pendant 25 ans.

Puis, après une brève pause, elle ajoute :

– Alors, Ed, tu veux des seringues longues ou courtes ?

– Longues.

– Combien ?

– 200.

– Pour combien de personnes.

– Deux hommes, deux femmes.

Après avoir pris en note ces informations, Cheryl quitte son siège et se dirige vers l'arrière du camion, dont la boîte est pourvue d'instruments médicaux. Elle est la directrice des opérations d'une organisation appelée Chicago Recovery Alliance, qui cherche à réduire les risques chez les usagers de drogues et les prostituées.

Pendant son absence, Ed accepte volontiers de parler du duo de l'heure, l'héroïne, stupéfiant bien connu, et le fentanyl, médicament antidouleur 50 à 100 fois plus puissant que la morphine. Qu'obtient-on en mélangeant ces deux drogues ? Dans plusieurs villes américaines, la réponse est la même : un succès de marketing et une flambée de surdoses fatales.

Depuis le début d'avril, à Chicago, au moins 62 personnes sont mortes après avoir consommé le nouveau cocktail chimique. À Detroit, au cours d'une seule semaine en mai, 33 victimes de surdoses avaient de l'héroïne et du fentanyl dans leur système au moment de leur dernier *high*. Ce printemps, d'autres villes du Midwest et du Nord-Est, dont St. Louis, Pittsburgh et Philadelphie, ont également recensé une hausse soudaine d'overdoses fatales.

L'adolescent a été trouvé sur la banquette arrière de sa voiture. Il tenait encore à la main le sachet d'héroïne qu'il venait d'acheter. Il est mort à l'hôpital

– Je prends des précautions, raconte Ed en réponse à la première question. J'achète toujours ma dope du même revendeur et je laisse toujours quelqu'un d'autre commencer en premier.

– Vous avez votre propre goûteur ?

– Je peux me le permettre, c'est moi qui paie la dope.

– Ainsi, ces jours-ci, Ed ne s'injecte sa drogue habituelle que si ses partenaires survivent à leur dose.

– Je sais, dit-il à voix basse, je suis un gars insensible (*a coldhearted brother*), mais je veux vivre.

Le camion argenté est garé le long d'un terrain vague, à l'angle de la 68e Rue et de Halsted. Nous nous trouvons dans le South Side de Chicago, un secteur défavorisé où la grande majorité de la population est afro-américaine. Par la porte ouverte du véhicule, Cheryl peut voir les gratte-ciel du centre-ville.

– Penses-tu qu'ils en feraient autant si les Noirs étaient les seules victimes ?

Cheryl adresse la question à Ed, qui se contente de hausser les épaules. L'œil fixe, il tient les clés de sa voiture dans une main et, dans l'autre, un sac rempli de seringues.

– Avez-vous entendu parler du fils du policier ? demande Cheryl



PHOTO CHARLES REX ARBOGAST, AP

John Walters, coordonnateur de la lutte antidrogue à la Maison-Blanche, s'est arrêté à Chicago au début de la semaine pour annoncer le démantèlement d'un laboratoire au Mexique où l'on produisait des millions de doses du fentanyl.

Enquête mondiale

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

CHICAGO — D'où vient le fentanyl que l'on retrouve aujourd'hui dans les sachets d'héroïne vendus dans plusieurs villes américaines ?

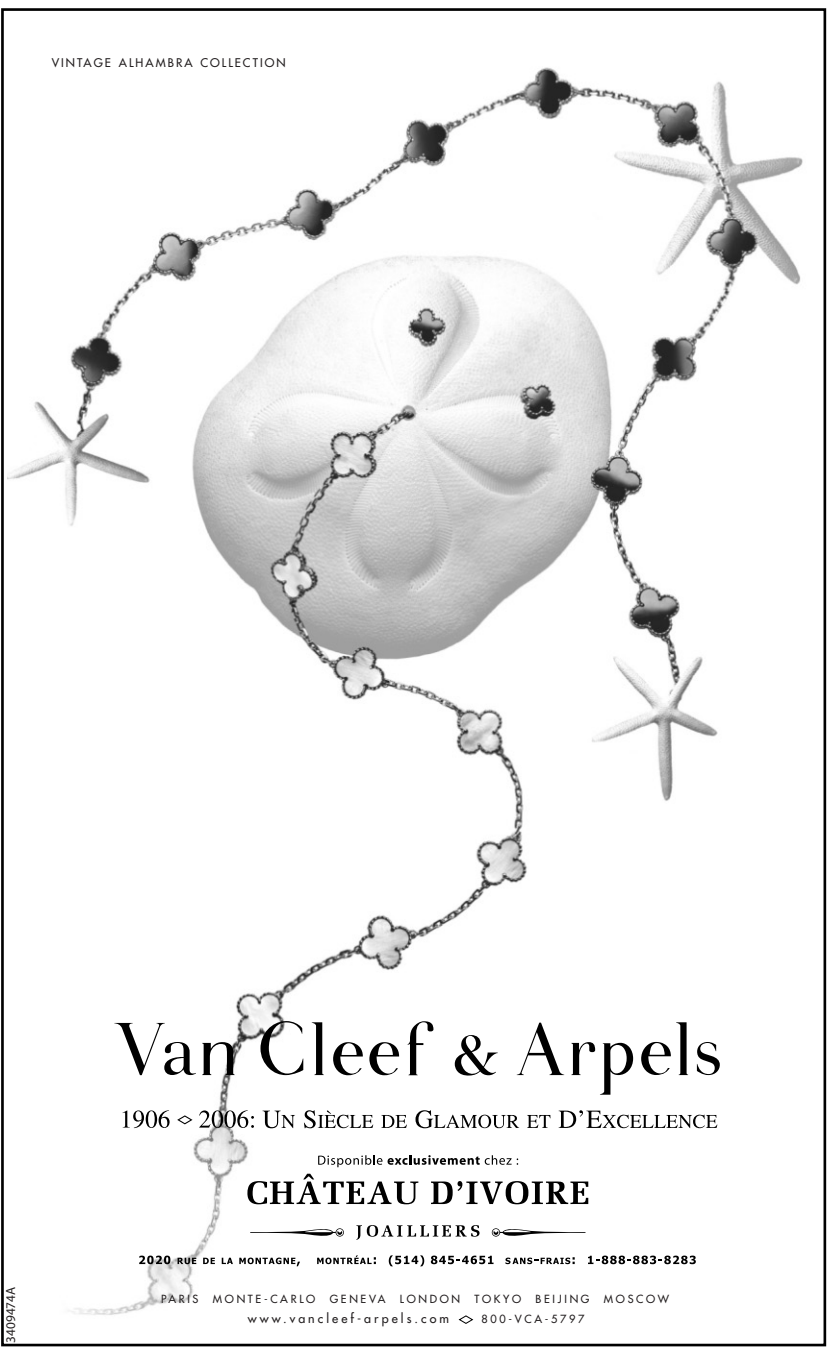
C'est en partie pour répondre à cette question que la Drug Enforcement Agency (DEA) a organisé à Chicago une conférence nationale de deux jours qui prend fin aujourd'hui. Y sont convoqués policiers, médecins et autres intervenants de plusieurs États américains, dont New York et la Californie, qui n'ont pourtant pas connu de flambées récentes d'overdoses fatales.

Le but de cette conférence est de coordonner une enquête mondiale pour identifier et démanteler les organisations responsables du détournement, de la production illicite et/ou de la distribution du fentanyl, a annoncé la DEA par voie de communiqué le 6 juin dernier.

La veille, John Walters, coordonnateur de la lutte antidrogue à la Maison-Blanche, s'était arrêté à Chicago pour annoncer le démantèlement d'un laboratoire au Mexique où l'on produisait des millions de doses du fentanyl.

Il est clair que les trafiquants de drogue ont empoisonné de façon importante l'approvisionnement en drogues au États-Unis, a déclaré Walters en conférence de presse. Il est cependant trop tôt, selon Walters, pour établir un lien entre la production du laboratoire mexicain et la présence du fentanyl dans l'héroïne vendue dans au moins huit États américains où des overdoses fatales ont été recensées au cours des dernières semaines. Font partie de ce groupe l'Illinois, le Michigan, l'Ohio, le Missouri, la Pennsylvanie, le New Jersey, le Delaware et le Maryland.

La DEA et ses partenaires tenteront également d'élaborer une stratégie détaillée et complète pour affronter le phénomène sur le terrain.



Montréal épargné

C'est un autre puissant opiacé que l'on trouve dans la rue

NICOLAS BÉRUBÉ

Les gens qui travaillent avec les utilisateurs de drogues injectables à Montréal n'ont jamais vu de cas d'injection d'héroïne mélangée à du fentanyl. Le produit de plus en plus populaire auprès des junkies de la métropole, disent-ils, est le Dilaudid, un opiacé facilement disponible sur le marché noir.

Selon les intervenants interrogés, le duo héroïne-fentanyl n'est pas utilisé ici. « On n'a jamais vu ça ici, indique Gilles Beauregard, directeur de l'organisme Spectre de rue. Il y a beaucoup de rumeurs et de légendes urbaines dans ce domaine-là, mais ça, on n'en a jamais entendu parler. »

Depuis quelques années, par contre, ses intervenants rencontrent de plus en plus souvent des utilisateurs de Dilaudid. « C'est un médicament vendu sous ordonnance. Mais il est facile de s'en procurer sur le marché noir. La popularité du Dilaudid est en croissance depuis quelques années », dit-il.

Le Dilaudid, dont le nom scientifique est hydromorphone, est un puissant analgésique utilisé par les personnes atteintes de cancer, les patients ayant subi une importante chirurgie ou les grands brûlés. Les utilisateurs de drogues intraveineuses l'achètent sur le marché noir pour aussi peu que 5 $ la dose. L'effet, dit-on, est encore plus fort que celui produit par l'héroïne et dure plus longtemps. Contrairement aux mélanges de drogues qui commencent à faire des ravages aux États-Unis, le Dilaudid est injecté à l'état pur, sans qu'on le mélange à un autre opiacé.

Le Dilaudid est un puissant analgésique utilisé par les personnes atteintes de cancer, les patients ayant subi une importante chirurgie ou les grands brûlés. On peut l'acheter sur le marché noir pour 5 $ la dose.

Selon Guy-Pierre Lévesque, fondateur du centre Métad'âme, qui vient en aide aux personnes dépendantes des opiacés injectables, le Dilaudid est très présent dans la rue. « On en voit de plus en plus. Il y a vraiment une recrudescence de l'usage des opiacés autres que l'héroïne à Montréal. C'est même plus facile à trouver que de l'héroïne. Et leur coût relativement bas les rend très accessibles à une clientèle vulnérable. »

Le mois dernier, un homme de Granby, Jonathan Grenier, a reconnu sa responsabilité dans la mort de son voisin de chambre, Daniel Vallée. Au cours d'une soirée de fête en octobre 2005, Grenier a injecté du Dilaudid à son colocataire – à la demande de ce dernier. Daniel Vallée est mort quelques heures plus tard d'un arrêt cardiaque. Son colocataire a été arrêté le lendemain.

Drogue puissante, le Dilaudid est également responsable de plusieurs décès en milieu hospitalier. Depuis 1999, huit personnes sont mortes à la suite d'une surdose de Dilaudid dans les hôpitaux québécois, selon le Bureau du coroner. Le nombre de décès dus à une utilisation illicite du produit est inconnu.

DROGUE

Le fentanyl vous fait-il peur ? Réagissez sur **www.cyberpresse.ca**

DROGUE UN NOUVEAU FLÉAU

FATALE

au représentant de *La Presse*. Lui aussi est mort d'une overdose.

Le décès du jeune homme de 17 ans a fait les manchettes des journaux de Chicago, le 7 juin dernier. Son père est chef de police adjoint de Franklin Park, une ville de la banlieue blanche. Le 6 juin, l'adolescent a été trouvé sur la banquette arrière de sa voiture. Il tenait encore à la main le sachet d'héroïne qu'il venait d'acheter dans le West Side de Chicago. Il est mort à l'hôpital.

Ce jour-là, au moins trois autres personnes sont mortes à Chicago après avoir pris de l'héroïne: une mère de 39 ans et deux ouvriers, l'un journalier, l'autre syndiqué. Cela portait à 14 le nombre d'overdoses fatales en deux jours dans la ville. Une hécatombe largement attribuée à la présence du fentanyl dans la came vendue dans les rues de la ville.

En 29 ans, je n'ai jamais rien vu de tel, a confié à la presse locale Frank Simon, chef de la lutte contre le crime organisé à Chicago.

Les médias et la police de Chicago ne minimisent pas le phénomène, bien au contraire. Il en va de même pour les autorités fédérales. La semaine dernière, celles-ci ont envoyé une alerte à tous les intervenants du pays en santé publique. Depuis hier, à Chicago, la Drug Enforcement Agency a pris le relais en accueillant une conférence nationale sur le fentanyl qui prendra fin cet après-midi.

– Avez-vous déjà été en overdose?

La question sort Ed d'un moment de contemplation.

– Jamais, dit le mécanicien de 59 ans, qui est accro à l'héroïne depuis bientôt 40 ans. Mais j'ai sauvé un tas de personnes.

– Comment?

– En leur injectant du vinaigre blanc dans les veines.

– Du vinaigre blanc? fait Cheryl, sur un ton sceptique.

– Oui, du vinaigre blanc Heinz. Ça ne rate jamais.

– Et vous n'avez jamais tenté d'arrêter de consommer? demande le journaliste.

– Jamais plus de 10 jours d'affilée. J'aime trop cette dope; elle me permet de relaxer. Sans elle, je suis inégal (uneven).

////////////////////

À tour de rôle, des héroïnomanes du South Side ou du West Side de Chicago montent dans le camion de Cheryl Hull ou dans celui de Max Pedraza, un autre employé de l'organisation Chicago Recovery Alliance. Qu'ils vivent dans la rue ou maintiennent un semblant de respectabilité, ils tiennent tous le même discours sur la présence du fentanyl dans l'héroïne.

«Une équipe de revendeurs m'a montré ses livres un jour, explique le sociologue. Dans les 10 jours qui ont suivi la mort de deux ou trois de leurs clients, leurs profits avaient augmenté de 1500 %.»

– C'est une affaire de marketing, dit Raymond, un chômeur de 51 ans, qui refuse de donner son nom de famille, comme la plupart des héroïnomanes rencontrés en deux jours de reportage.

Tout en se roulant une cigarette, il ajoute:

– Les gens veulent quelque chose de puissant. S'ils apprennent que l'héroïne vendue à tel coin de rue a provoqué des overdoses, ils s'y précipiteront. Les revendeurs le savent bien.

Max Pedraza, un ancien toxicomane de 57 ans, hoche la tête en signe d'assentiment.

– C'est la mentalité de l'accro, dit-il. L'accro se dit que l'overdose n'arrive qu'aux autres.

Ce phénomène est également familier à Gregory Scott. Professeur de sociologie à l'Université DePaul, il mène des enquêtes auprès des héroïnomanes et des revendeurs de Chicago. Sur les 400 accros qu'il suit, environ la moitié ont déjà consommé de l'héroïne mélangée avec du fentanyl.

«Certains en ont peur, dit-il au cours d'une entrevue. Après s'être injectés, ils ont soit perdu connaissance ou connu des problèmes respiratoires. D'autres, cependant, ont appris à connaître le mélange et à l'apprécier. Ils s'injectent moins de drogue à la fois et éprouvent de nouveau un high. Il faut comprendre que la plupart des accros ne se *shootent* pas pour devenir *high*, mais bien pour ne pas être malades. Le fentanyl leur permet de s'approcher un peu de leur premier *high*.»

Les revendeurs d'héroïne ont également leur propre mentalité, qui est celle des requins. Selon le professeur Scott, ceux-ci sont parfaitement conscients du profit qu'ils peuvent tirer de quelques surdoses.

«Une équipe de revendeurs m'a montré ses livres un jour, explique le sociologue. Dans les 10 jours qui ont suivi la mort de deux ou trois de leurs clients, leurs profits avaient augmenté de 1500 %.»

Cela dit, le professeur Scott est perplexe. Il prédit que le nombre de surdoses fatales à Chicago ne changera pas de façon significative en 2006 par rapport à l'année précédente. Il ne le dit pas pour se réjouir, mais pour exprimer un certain scepticisme face à la réaction des autorités locales et nationales.

«Je disais que nous faisions face à une épidémie d'overdoses avant même que le fentanyl ne fasse surface, dit-il. Si trois avions s'écrasaient chaque année à l'aéroport O'Hare, les gens crieraient au meurtre. L'héroïne fait le même nombre de victimes chaque année à Chicago.»



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE ©

De nombreux accros ne se droguent plus pour l'effet, mais plutôt pour ne pas être malades. Le fentanyl leur permet de s'approcher un peu de leur premier high.

De l'hôpital à la rue

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

CHICAGO — Utilisé comme anesthésiant ou comme médicament antidouleur, le fentanyl est un puissant narcotique dont la popularité ne se limite plus, depuis un certain temps déjà, aux hôpitaux et aux pharmacies.

Le fentanyl fait partie des produits pharmaceutiques contenant des stupéfiants et des substances psychotropes dont les ventes illicites ont explosé au cours des dernières années sur Internet, selon l'Organe international de contrôle des stupéfiants.

L'analgésique se trouve également dans la rue où il a fait une apparition dramatique à New York il y a 15 ans. En 1991, le fentanyl a en effet causé la mort de 17 personnes qui avaient acheté cette drogue dans la métropole américaine en pensant qu'il s'agissait de l'héroïne.

Néanmoins, le mélange du fentanyl et de l'héroïne est considéré comme un nouveau phénomène par les autorités américaines.

Même utilisé comme médicament antidouleur, le fentanyl comporte un potentiel démontré de surdosage fatal.

Même utilisé comme médicament antidouleur, le fentanyl comporte un potentiel démontré de surdosage fatal. En février 2004, par exemple, une femme de 38 ans de Chicago est morte lorsque la membrane de son timbre Duragesic s'est rompue, libérant une trop grande dose de fentanyl. Produits par la compagnie Janssen, les timbres Duragesic ont été conçus pour être appliqués sur la peau.

L'effet le plus grave d'un surdosage avec le fentanyl est une hypoventilation (ralentissement de la respiration) grave et potentiellement fatale. D'autres symptômes comprennent la respiration difficile ou superficielle, la fatigue, une somnolence extrême ou la sédation, l'incapacité de penser, parler ou marcher normalement, et une sensation de défaillance, d'étourdissement ou de confusion.



AP PHOTO TOM GANNAM, AP

Différents emballages et doses de fentanyl.

POLITIQUE

Moody's augmente la cote du Québec



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE©

« La décision de Moody's découle de la détermination du gouvernement au cours des trois dernières années », a soutenu hier le ministre des Finances du Québec, Michel Audet.

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Approbation importante de la stratégie adoptée par le gouvernement Charest, Moody's vient d'augmenter la cote de crédit du Québec, une première en cinq ans.

La firme new-yorkaise d'évaluation de crédit hausse de A1 à Aa3 son verdict de la qualité du crédit du gouvernement du Québec, « pour reconnaître l'amélioration soutenue de la performance financière du gouvernement et son engagement à obtenir d'autres progrès », observent les spécialistes de la firme.

Avec cette hausse, la première depuis 2001, le Québec retrouve le niveau qu'il détenait en 1992 – Moody's avait baissé la note du gouvernement québécois en 1993 et en 1995.

Au centre de cette décision du spécialiste américain figure « le développement d'une stratégie gouvernementale claire pour réduire la dette », précise l'agence.

La nouvelle tombait à point nommé hier après-midi pour le ministre des Finances, Michel Audet. Ce dernier était justement en commission parlementaire pour défendre son projet de loi créant un Fonds des générations pour réduire la dette accumulée de 120 milliards.

Dans ses explications, Moody's insiste sur la décision de Québec de limiter ses dépenses au chapitre des salaires des employés pour les quatre prochaines années. Le décret adopté en décembre dernier rend prévisible la croissance des dépenses, – les salaires comptant pour 56 % des déboursés – d'ici 2010, approuve Moody's.

Avec cette hausse, la première depuis 2001, le Québec retrouve le niveau qu'il détenait en 1992

« La décision de Moody's découle de la détermination du gouvernement au cours des trois dernières années », a soutenu M. Audet, pour qui le gouvernement Charest récolte finalement les fruits de décisions difficiles.

Concrètement, le verdict de Moody's a des effet sur l'endettement des Québécois. « Cette augmentation de la cote de crédit va se traduire par une augmentation du bassin d'investisseurs susceptibles d'acheter des obligations émises sur le marché par le Québec », a expliqué M. Audet, qui rappelle que certains fonds mutuels n'achètent que des obligations cotées double A.

Accéder à ce niveau, avec un bassin plus importants d'acheteurs, permettra au Québec d'émettre des actions avec un taux de rendement moins coûteux pour les finances publiques.

Il faut remonter à 2001 pour retrouver une hausse de la cote du Québec par Moody's. Elle était alors passée de A2 à A1.

Dans un long communiqué, la firme new-yorkaise explique qu'elle apprécie la réduction du déficit à environ 1 % des revenus au cours des dernières années, un « renversement significatif » par rapport à ce qui était observé depuis 10 ans. Québec a réussi à contrôler ses dépenses et à faire augmenter les transferts fédéraux ajoute-t-on.

Les ratios d'endettement du Québec demeurent importants, mais ils se sont améliorés au cours des dernières années, tandis que l'état de l'économie s'améliorait.

Des profits de 657 millions pour la SAQ

PRESSE CANADIENNE

La Société des alcools du Québec (SAQ) a enregistré des profits de 657 millions lors de l'exercice financier 2005-2006 terminé le 26 mars, comparativement à des profits de 546 millions un an auparavant, a fait savoir hier la société d'État, qui a déposé son rapport annuel à l'Assemblée nationale.

Les ventes de la SAQ se sont élevées à 2,76 milliards lors de son plus récent exercice, contre 2,54 milliards lors de l'exercice précédent – qui avait été perturbé par un conflit de travail – et 2,65 milliards en 2003-2004.

Ces résultats « sont en droite ligne avec le plan stratégique » appliqué par la société d'État, a estimé cette dernière par voie de communiqué.

Sylvain Toutant, PDG de l'entreprise, s'est réjoui de l'amélioration de la rentabilité de la société, attribuée « à la progression de la demande et aux efforts conjugués de tous les employés pour rehausser la qualité du service à la clientèle et contrôler la progression des charges d'exploitation ».

Ces charges d'exploitation, exprimées en pourcentage des ventes, sont d'ailleurs en baisse, à 17,7 %, par rapport à 19,2 % en 2004-2005 et 18,8 % en 2003-2004.

La SAQ a aussi réduit de 89 millions son endettement bancaire, qui est passé de 336 millions à 247 millions, « grâce à une rigoureuse discipline financière, notamment sur le plan des investissements en capital ».

« Ces résultats sont les fruits de l'application méthodique des éléments-clés du plan de développement stratégique », a observé M. Toutant.

Le dirigeant s'est d'autre part dit heureux des progrès réalisés par la SAQ en ce qui a trait à la disponibilité et à l'accessibilité de ses produits.

« La levée du moratoire sur l'introduction de nouveaux produits nous permettra d'offrir, cette année seulement, 100 nouveaux produits courants et 700 produits de spécialité », a-t-il indiqué.

L'année 2005-2006 a permis à la SAQ d'ouvrir huit nouvelles succursales et d'en rénover une trentaine d'autres. Le réseau de vente compte désormais 408 succursales de même que 400 agences.



VOLVO

Volvo. pour la vie



649$* MENSUALITÉ CRÉDIT-BAIL
0$ ACOMPTE
0$ GARANTIE
1,2% TAUX DE CRÉDIT-BAIL 24 MOIS

PAYEZ SEULEMENT 6% DE TPS C'EST GARANTI

ACCÈS VIP À LA VOLVO DE VOS RÊVES.

LE FESTIVAL VOLVO EST VOTRE LAISSER-PASSER POUR DES RABAIS EXCLUSIFS SUR DES VÉHICULES DE QUALITÉ : BAS TAUX DE CRÉDIT-BAIL, BAS TAUX DE FINANCEMENT ET MODÈLES DE SÉRIE LIMITÉE. POURQUOI UN FESTIVAL? PARCE QUE C'EST BEAUCOUP PLUS QU'UN SOLDE. À L'ACHAT OU LA LOCATION D'UNE SÉLECTION DE MODÈLES DE NOTRE GAMME 2006, VOUS RECEVREZ 1 250 $ D'ACCESSOIRES SANS FRAIS. MAIS CE FESTIVAL NE DURE QU'UN MOIS, ALORS RENDEZ VISITE À UN CONCESSIONNAIRE VOLVO DÈS AUJOURD'HUI POUR EN PROFITER. POUR TOUS LES DÉTAILS, VISITEZ LE SITE VOLVOCANADA.COM

BAS TAUX DE CRÉDIT-BAIL SPÉCIAUX • BAS TAUX DE FINANCEMENT SPÉCIAUX • MODÈLES DE SÉRIE LIMITÉE SPÉCIAUX

3409772A

VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza, Pointe-Claire
(514) 630-3666
www.volvo-pointeclaire.com

VOLVO LAVAL
2350, boul. Chomedey
Laval (450) 682-3336
www.volvodelaval.com

AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(450) 771-2305
www.volvochicoine.com

VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
Brossard (450) 659-6688
www.volvobrossard.net

UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré, Montréal
(514) 737-6666
www.uptown-volvo.com

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
Saint-Léonard (514) 725-9394
www.johnscottivolvo.com

FRANKE VOLVO
180, rue Principale
Sainte-Agathe (819) 326-4775
www.frankevolvo.com

3407891

* Offre d'une durée limitée consentie aux clients admissibles seulement sur approbation du crédit par les concessionnaires Volvo et les Services financiers de la Compagnie des automobiles Volvo du Canada. Les véhicules peuvent différer de ceux illustrés. Cette offre s'applique à une XC70A 2006 (le prix comprend le transport et la préparation de 1 295 $); 648,62 $ par mois; terme de 24 mois. Un acompte de 0 $, la première mensualité (incluant les taxes), l'inscription au RDPRM de 40,75 $ et le dépôt de garantie de 0 $ sont dus à la signature du bail. Taxes, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs et frais d'administration en sus. Allocation de 40 000 km (0,16 $ par km excédentaire) Taux d'intérêt annuel de 1,2 %. Total des mensualités : 15 566,88 $. Les mensualités et le dépôt de garantie peuvent varier selon le choix d'équipements additionnels. Valeur de rachat à la fin du bail : 30 969,60 $ plus taxes. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. Cette offre prend fin le 30 juin 2006. Certaines conditions s'appliquent. Communiquez avec votre concessionnaire Volvo pour plus de détails. ©2006 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©

Alain Simard, président du Festival de jazz et des FrancoFolies, a rappelé que Québec devrait bien réfléchir avant de s'attaquer aux « poules aux oeufs d'or » que représentent les grands événements pour les gouvernements. Sur la photo, une petite fille s'amuse durant le Festival de jazz de l'été 2005.

L'ÉTÉ DES FESTIVALS

Québec songe à prendre aux gros pour donner aux plus petits

MARIO CLOUTIER

Malgré le soleil brûlant, le ciel s'est obscurci rapidement sur les FrancoFolies de Montréal hier. Les nuages ont déboulé de Québec où la ministre du Tourisme, Françoise Gauthier, a avoué qu'elle songeait à diminuer les subventions des grands événements, comme le Festival de jazz à Montréal et le Festival d'été de Québec, afin de soutenir davantage de nouvelles initiatives.

« Quand un événement est à terme, qu'il y a une maturité, comme au Festival de jazz ou au Festival d'été, comment pourrait-on faire pour aider d'autres événements ? Il faudrait peut-être se délester un peu de nos engagements par rapport à eux pour en aider d'autres », a déclaré Françcoise Gauthier au cours d'un point de presse à l'Assemblée nationale.

La ministre répondait ainsi aux questions des journalistes portant sur le Festival aérien de Québec, un spectacle d'aviation qui a souffert du mauvais temps, en fin de semaine dernière, et qui s'est vu refuser une aide spéciale de Tourisme Québec.

En tout début de la saison des festivals, la remarque a provoqué un petit tsunami. Les membres du REMI (Rassemblement des événements majeurs internationaux) tiennent une téléconférence ce matin à ce sujet. À Québec, le cabinet de la ministre de la Culture, Line Beauchamp, a indiqué hier qu'il ne s'agissait pas de la position du gouvernement, pendant qu'au Tourisme, on expliquait que la ministre « s'était mal exprimée ».

En tenant de tels propos, l'ancienne ministre de l'Agriculture semblait décider de la conclusion des travaux d'un comité de réflexion dont la création a été annoncée en après-midi par voie de communiqué. Le groupe devra trouver des solutions d'aide financière pour les nouveaux événements qui ont un potentiel de développement et ce, partout au Québec.

Depuis plusieurs années, dans le cas d'une majorité de grands événements culturels, le ministère du Tourisme est devenu le principal bailleur de fonds gouvernemental. Et M^me^ Gauthier ne cache pas qu'elle compte beaucoup sur les recettes touristiques des festivals, visant des retombées de 13 milliards d'ici 2010.

Surprise et confusion

Visiblement surpris lorsque *La Presse* l'a joint, Alain Simard, président du Festival de jazz et des FrancoFolies, événement qui n'a pas non plus profité de la météo cette année et qui traîne un déficit de 400000$, a d'ailleurs rappelé que Québec devrait bien réfléchir avant de s'attaquer aux « poules aux oeufs d'or » que représentent les grands événements pour les gouvernements.

« Nos festivals ont des retombées fiscales et économiques importantes. Peut-être que ça lui a échappé. Les intentions de M^me^ Gauthier sont probablement bonnes en voulant aider les événements émergents », a noté M. Simard.

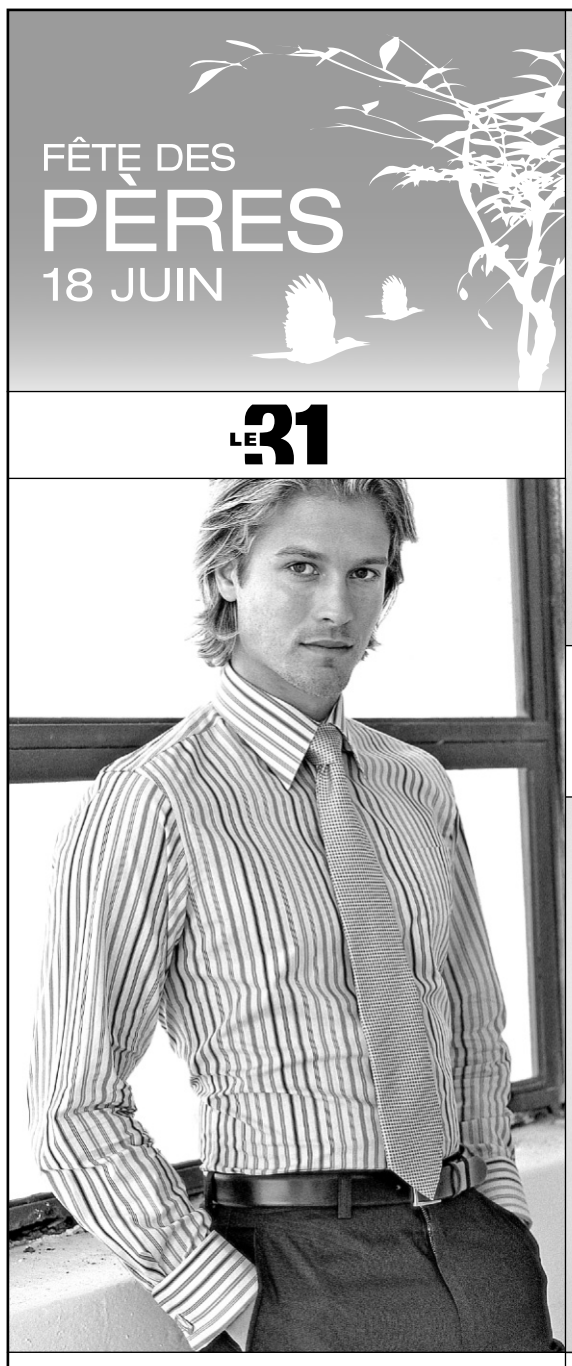
Il dit comprendre que la ministre « puisse penser qu'un événement qui est à terme puisse voler de ses propres ailes, mais le cas des OSBL qui ont une programmation gratuite d'activités urbaines est différent. Elles n'ont pas de pouvoir de taxation pour payer la sécurité et le nettoyage », rappelle-t-il.

Le directeur général du Festival d'été de Québec, Daniel Gélinas, va plus loin en rappelant au gouvernement Charest que les subventions actuelles aux grands événements sont déjà à un seuil plancher.

« Il faut arrêter. C'est sûr que le gouvernement fédéral a une grosse pente à remonter. Depuis le scandale des commandites, il nous a abandonnés », lance M. Gélinas.

Le message des festivals aux responsables des ministères se veut on ne peut plus clair : on ne touche pas aux subventions des événements culturels !

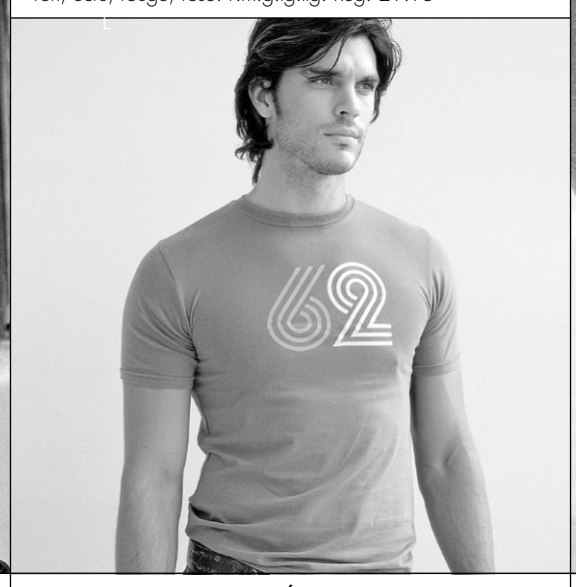
« Pour rentabiliser l'argent du gouvernement, on représente le meilleur choix. Les rendements d'investissements chez Bombardier ou en haute technologie se voient 20 ans plus tard, alors qu'on rapporte directement aux gouvernements. S'ils investissent 1$ chez nous, on leur retourne entre 5$ et 6$ », conclut M. Gélinas.



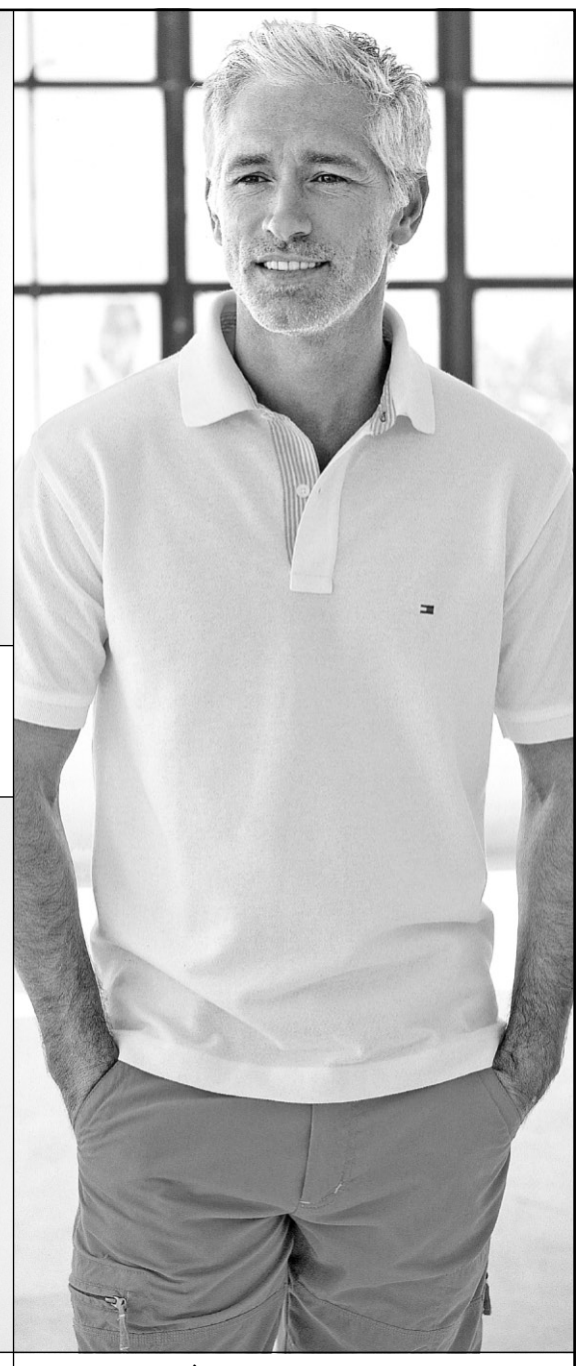
LA CHEMISE RAYURES ACCENTS **39.95**
Une bonne idée pour papa, une chemise classe affaires qui se distingue par le graphisme de ses rayures en tons accentués de bleu et aqua. Poignets mousquetaires. 14 1/2 à 18. Rég. 85.00



LA CHEMISE SEERSUCKER CARREAUX **19.99**
Elle est très appréciée pour le confort exceptionnel de son tissu pur coton gaufré pendant la belle saison. Une exclusivité dans la boîte-cadeau Simons en tons de choco, bleu, orange, vert, écru, rouge, rose. P.m.g.tg.ttg. Rég. 29.95



LE TEE-SHIRT LOGO CINÉTIQUE **19.99**
Un cadeau exclusif de notre collection de tee-shirts en tricot de coton, manches courtes, encolure ronde. Gris, blanc, choco, lime. P.m.g.tg.



LE POLO PIQUÉ TOMMY HILFIGER **39.95**
Un cadeau sûr de plaire avec son tricot pur coton confort, son petit logo sur la poitrine, l'intérieur de son col en coton oxford contrastant. Blanc, noir, marine, olive, bleu pâle, rouge, jaune. P.m.g.tg.ttg. Rég. 58.00



Le certificat-cadeau Simons...
C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche.
D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.

Consultez notre catalogue été 2006 maintenant en ligne
simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS !

3410719A

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

POLITIQUE

La vérificatrice générale enquêtera sur la Société nationale du cheval de course

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Six ans et 300 millions plus tard, le gouvernement du Québec siffle la fin de la récréation à la Société nationale du cheval de course (SONNAC): le Vérificateur général a reçu le mandat d'aller voir comment tout cet argent a été dépensé.

La composition du conseil d'administration de la SONNAC ne respecte pas les règles de gouvernance que s'est données le gouvernement du Québec ce printemps. Une majorité de membres ont des liens avec l'industrie des courses de chevaux, une situation délicate pour des gestionnaires qui ont un droit de regard sur la distribution des bourses accordées aux éleveurs, a-t-on indiqué à *La Presse*. Au surplus, ce conseil a la main haute sur le choix de ses membres, « qui s'autonomment entre eux », a dénoncé hier le ministre des Finances, Michel Audet, au cours d'un point de presse.

M. Audet a annoncé qu'il limogeait les cinq membres du conseil de la SONACC. Ils seront remplacés par une brochette de hauts fonctionnaires sous la présidence de Florent Gagné, ancien patron de la Sûreté du Québec, qui a pris sa retraite l'an dernier comme sous-ministre des Transports. Essentiellement, ce conseil devra assurer la transition pour permettre la prise de contrôle d'Attractions Hippiques, qui a acheté les quatre hippodromes de la province en décembre dernier.

Québec confie « un mandat très large » au Vérificateur général du Québec, qui devra inspecter les livres de la SONNAC depuis sa création en septembre 1999. Le gouvernement veut connaître l'utilisation des 300 millions qu'il a versés entre 1999 et 2002, moment où la ministre Pauline Marois a décidé de fermer le robinet. Québec accordait près de 50 millions par année en bourses pour les éleveurs, entre 1999 et 2002, une somme réduite de moitié par la suite – les hippodromes avaient récolté des appareils de loterie vidéo leur garantissant environ 25 millions par année.

« Quand on verse 300 millions et qu'on permet d'emprunter 40 millions et que l'industrie crie famine, on se dit : Est-ce que cette société-là remplit sa mission ? »

« Il y a des doutes quant à l'utilisation efficace des fonds. On ne prétend pas qu'il y a eu malversation. Il y a toutes sortes de ragots qui peuvent courir mais je n'ai pas de preuves à cet égard et le vérificateur fera l'analyse en bonne et due forme », a souligné M. Audet.

« Cela fait trois ans qu'on se pose des questions », a-t-il renchéri quand on lui a demandé pourquoi cette vérification tombait trois ans après le changement de gouvernement. En fait, a dit M. Audet, depuis 2003, la SONNAC ne produit même pas de rapport annuel sous prétexte que le gouvernement ne lui verse pas de subventions. « On me dit qu'on n'a plus de compte à rendre », s'insurge le ministre. Selon lui, compte tenu des fonds publics investis, la SONNAC a un devoir de transparence. « Ce n'est pas sain de ne pas avoir un état clair de la situation », résume-t-il.

Le gouvernement a fait « appel à la bonne volonté, mais cela a été refusé par la SONNAC », a-t-il ajouté. M. Audet avoue avoir des doutes sur la gestion: « Quand on verse 300 millions et qu'on permet d'emprunter 40 millions et que l'industrie crie famine, on se dit: Est-ce que cette société-là remplit sa mission? »

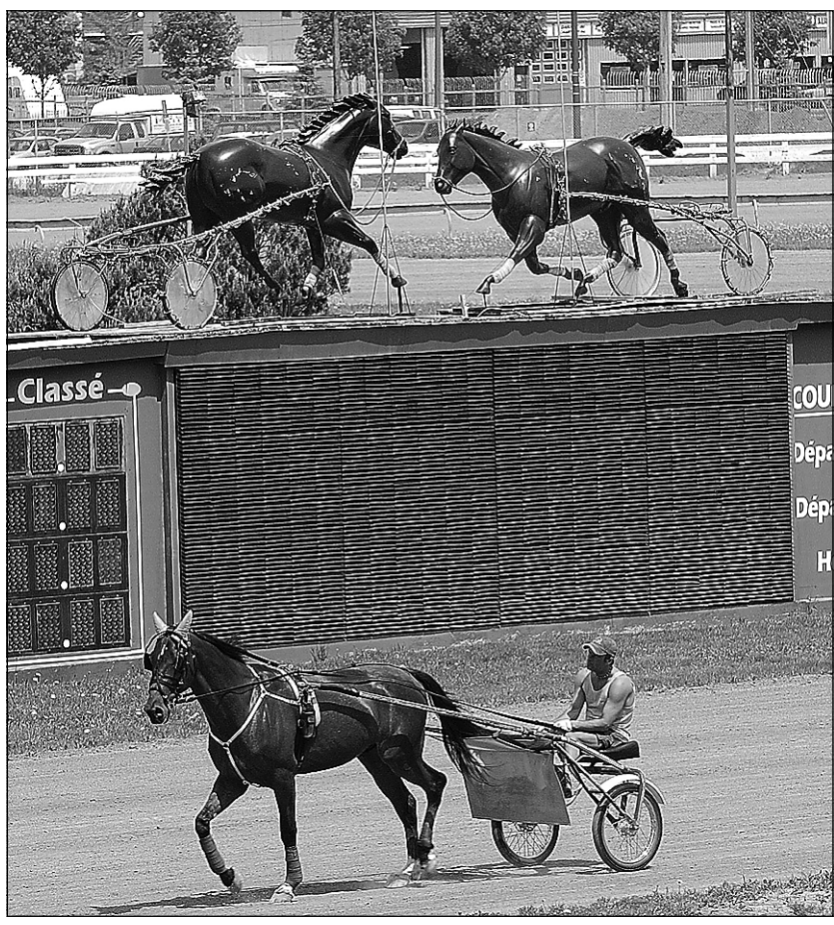


PHOTO JEAN-MARIE VILLENEUVE, ARCHIVES LE SOLEIL ©

La composition du conseil d'administration de la Société nationale du cheval de course ne respecte pas les règles de gouvernance que s'est données le gouvernement du Québec ce printemps. Une majorité de membres ont des liens avec l'industrie des courses de chevaux.



6529, boulevard Décarie, Montréal
(angle Plamondon) (514) 344-1400
Lundi au vendredi : de 9 h à 18 h
Samedi : de 10 h à 17 h • Dimanche fermé
3410566
3410568

Vieux·Québec 99$
... véritable musée à ciel ouvert, jalonné de multiples rues historiques aux boutiques raffinées. Vieux-Québec… son éventail culinaire distinctif… ses parcs romanesques. Chambre avec vue magnifique sur le Vieux-Québec et le Saint-Laurent. À partir de **99$** en occupation simple, **119$** en occupation double, gratuit pour les enfants accompagnés des parents, selon la disponibilité en juin. Piscine extérieure, gâteries et jeux pour les enfants.
1-800-447-2411
Hilton
sur Vieux·Québec
hiltonquebec.com
3406693A
3407124

Papa, on t'en met plein la VUE!
Bell
L'expérience TVHD
LOUEZ et économisez 240$[1] + Service haute définition inclus pour 1 an[1]


ACHETEZ et obtenez... Un prix incroyable ! + 50$ de rabais en magasin
2 pour 1
Achetez 2 récepteurs pour seulement 98$[2]
une économie de 100$
Plus de 400 canaux et 17 forfaits thématiques*

Image et son 100% numérique
Disponible dans les succursales du Montréal métropolitain seulement.
Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales. **Certains produits sont en quantités limitées et ne sont pas disponibles dans toutes nos succursales.** Les illustrations peuvent différer. Sujet à changement sans préavis. Le certificat de location doit être enregistré entre le 1er et le 29 juin 2006. Les clients ont 60 jours après la date d'échange du certificat pour activer leur compte. Ces offres s'appliquent aux nouveaux comptes sous réserve d'un contrat de location d'équipement de 2 ans. Le service ExpressVu est offert aux abonnés résidentiels, là où l'accès et la visibilité directe le permettent. Une pièce d'identité avec photo valide et une préautorisation sur une carte de crédit sont requises pour l'activation d'un compte. Les prix et les offres sont indiqués sous réserve de modifications sans préavis. Les offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion, à moins d'indication contraire. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. [1] « Programmation haute définition gratuite pendant un an » ou « Économisez jusqu'à 240 $ sur ExpressVu ». Cette offre prend fin le 4 juillet 2006. Le crédit mensuel de 20 $ est offert aux nouveaux comptes sous réserve d'une programmation d'une valeur mensuelle d'au moins 48 $ (français) ou 68 $ (anglais) durant les12 premiers mois. Un crédit mensuel de 10 $ est également offert avec une programmation d'une valeur mensuelle d'au moins 37 $ (français) ou 47 $ (anglais). Les frais mensuels de location de l'équipement sont en sus. [2] Offre en vigueur du 1er juin au 15 juillet 2006. Basé sur le prix de détail suggéré d'un système 4120 ou d'un récepteur 4100 de 99 $. Crédit de 50$ appliqué en magasin. Réservé aux nouveaux abonnés avec l'achat d'un système et jusqu'à trois récepteurs, avec un engagement de 2 ans. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Avec 3 récepteurs ou plus, du matériel additionnel peut être requis. Limite de 1 système et 3 récepteurs par compte. Le système et les récepteurs doivent être achetés en même temps et activés avant le 30 juillet 2006. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.
www.dumoulin.com
1-877-DUMOULIN
Dumoulin
pour ce qu'il y a de mieux

3411649A

Pas d'élections partielles, en juillet

LA PRESSE

Les électeurs des circonscriptions de Taillon et Pointe-aux-Trembles n'iront pas voter en juillet, contrairement à une rumeur qui a circulé jusqu'à hier et qui mentionnait le lundi 17 juillet comme date probable.

Ces deux circonscriptions sont devenues vacantes après les départs des députées Pauline Marois et Nicole Léger.

C'est après une brève discussion que le Conseil des ministres a écarté cette possibilité d'un vote au cœur de l'été, hier. Cela n'exclut toutefois pas un déclenchement en juillet pour un vote en août.

Rappelons que le chef du Parti québécois, André Boisclair, a manifesté son intention de briguer les suffrages dans Pointe-aux-Trembles. Quant à Taillon, la candidate péquiste y sera Marie Malavoy.

Le bras d'honneur fait jaser

ISABELLE RODRIGUE
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le bras d'honneur fait par deux députés conservateurs lors du vote sur une motion du Bloc québécois, mardi soir, a continué à faire jaser sur la colline parlementaire. Jacques Gourde, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, et Pierre Poilièvre, secrétaire parlementaire du président du conseil du Trésor, ont, tour à tour, fait le geste impoli et antiparlementaire. Si le premier s'est en quelque sorte excusé, le deuxième s'est éclipsé des Communes, mardi soir, avant de faire amende honorable. Les libéraux ont donc l'intention de le ramener à l'ordre.

Mais plus que le geste, c'est la décision de voter contre cette motion qui inquiète l'opposition. La motion portait sur une limite des importations de concentrés protéiques de lait, ces substances qui sont souvent utilisées pour remplacer les produits laitiers en provenance du Canada, dans la nourriture transformée. «C'est à tous les agriculteurs et à tous les producteurs laitiers du Québec et du Canada que l'on fait un bras d'honneur», arguait le leader du Bloc québécois en Chambre, Michel Gauthier.

Les omnipraticiens évitent la loi d'exception

Les Québécois auront plus facilement accès à un médecin de famille

PASCALE BRETON

Les omnipraticiens ont évité une loi d'exception en acceptant les offres du gouvernement, hier.

C'est une bonne nouvelle pour ceux qui n'ont pas de médecin de famille, puisque l'entente prévoit que les omnipraticiens ne seront plus limités dans le nombre de patients qu'ils voient.

Plus du quart des Québécois n'ont pas de médecin de famille. Certains parce qu'ils n'en veulent pas. D'autres parce qu'ils sont incapables d'en trouver un. Les offres gouvernementales acceptées hier prévoient le déplafonnement de la pratique des médecins dans les cabinets privés.

Plusieurs médecins arrêtaient de travailler pour éviter d'être pénalisés lorsqu'ils avaient atteint un plafond salarial fixé par le gouvernement, a déclaré hier le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), le Dr Renald Dutil. Dorénavant, ceux qui acceptent de suivre au moins 200 patients vulnérables ne seront plus soumis cette contrainte.

Les patients vulnérables sont les personnes âgées, les malades chroniques (comme les diabétiques) et les personnes souffrant de problèmes de santé mentale.

« À Montréal, au-delà de 300 omnipraticiens subissaient des coupures dues à ces plafonds. On présume que ces médecins pourront augmenter leurs heures de travail, ce qui va se traduire par un peu plus d'accessibilité pour les patients », s'est réjoui le Dr Dutil.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, croit aussi qu'il s'agit d'une bonne nouvelle : « Cette entente ouvre la porte à un accès aux médecins de famille plus facile pour les Québécois et un meilleur suivi de la clientèle », a-t-il déclaré.

L'entente avec les médecins omnipraticiens survient après des mois de négociations difficiles. « C'est sans enthousiasme que notre conseil général a accepté en majorité ces offres », a d'ailleurs déclaré le Dr Dutil en annonçant le résultat du vote.

Au cours des deux dernières semaines, les médecins ont voté par la poste sur les offres du gouvernement. Près de la moitié des 7800 membres de la FMOQ ont participé à cette consultation. Ils se sont prononcés à 75 % en faveur de la ratification d'une entente. Réunis en conseil général hier, les délégués de la fédération ont ensuite accepté les offres gouvernementales, suivant la volonté de leurs membres.

Les omnipraticiens obtiennent une augmentation de leur rémunération de 8 % en six ans. C'est ce qui a été accordé aux employés de l'État et aux médecins spécialistes.

Une somme additionnelle de 54,5 millions est aussi prévue. Cette enveloppe est consentie pour de nouveaux services et le suivi des patients vulnérables. Les médecins qui pratiquent dans les cabinets privés, ceux qui s'occupent des patients âgés ou des malades chroniques ainsi que les médecins qui font les suivis de grossesse, sont les gagnants de cette entente.

La menace d'une loi d'exception n'a pas forcé l'acceptation des offres du gouvernement, a soutenu hier le Dr Dutil. « C'est la bonification des offres par la négociation qui a fait que les omnipraticiens ont majoritairement adopté ces offres », a-t-il lancé.

Plus tôt cette semaine, le gouvernement a imposé le bâillon et fait voter une loi d'exception pour régler le litige qui l'opposait aux médecins spécialistes. Les omnipraticiens risquaient le même sort s'ils n'acceptaient pas les offres.

Rattrapage en suspens

L'écart salarial qui sépare les omnipraticiens du Québec de leurs collègues des autres provinces reste le seul écueil. Le gouvernement a refusé de discuter de rattrapage salarial au cours de la négociation, repoussant l'échéance dans deux ans. « Nous avons indiqué clairement à la FMOQ que nous sommes prêts à entreprendre les conversations sur cette question rapidement après la signature de l'entente, avec une issue concrète en 2008 », a fait savoir le ministre hier.

Avec la collaboration de Tommy Chouinard.

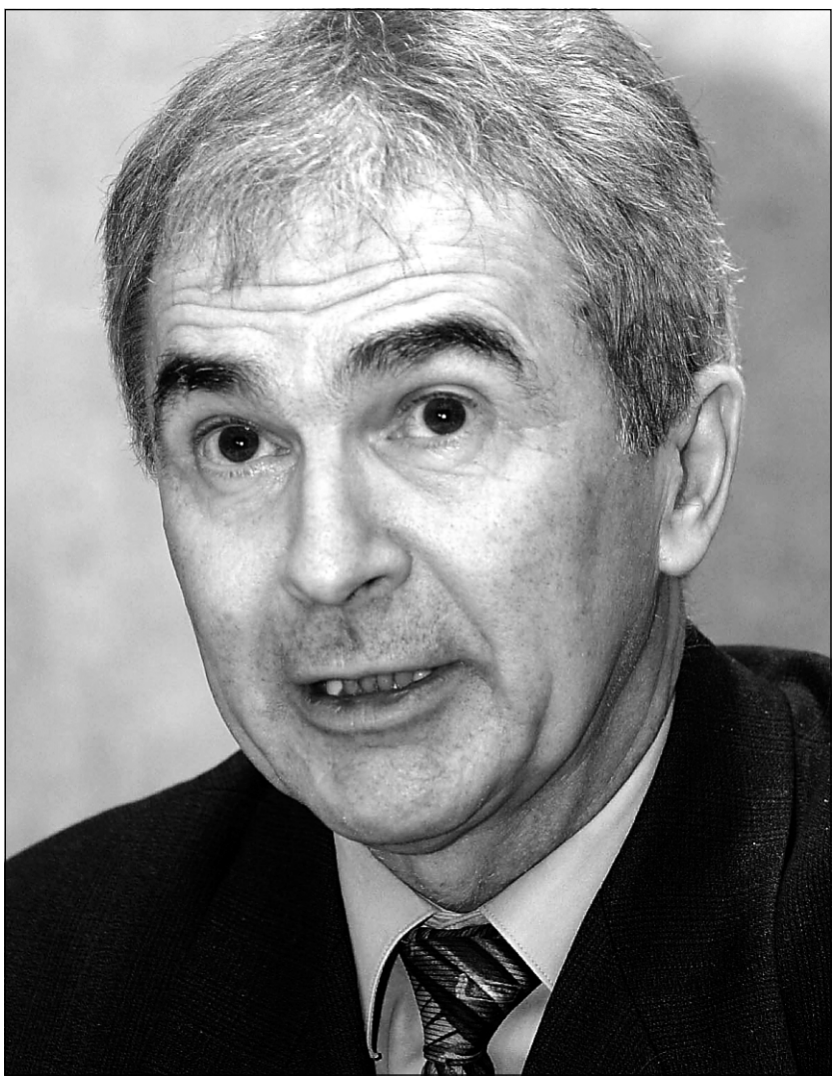


PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE©

« C'est sans enthousiasme que notre conseil général a accepté en majorité ces offres », a déclaré le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le Dr Rénald Dutil.

Impasse à Longueuil : Québec nomme un médiateur

MAURICE JANNARD

La ministre des Affaires municipales du Québec, Nathalie Normandeau, a nommé hier un médiateur afin de sortir de l'impasse budgétaire dans l'agglomération de Longueuil.

Jean Pronovost, haut fonctionnaire de carrière, aura deux semaines pour trouver une solution durable au litige qui paralyse actuellement le fonctionnement de la Ville de Longueuil ainsi que des quatre villes reconstituées de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno et Saint-Lambert.

Le médiateur devra étudier le budget d'agglomération, de même que les budgets de proximité des villes.

La ville centrale a déposé un budget d'agglomération (services collectifs) de 250 millions, ce qui est rejeté par les quatre villes voisines.

D'autre part, le budget de proximité des cinq villes de la Rive-Sud atteint 331 millions, ce qui porte le budget total de ces villes en 2006 à 581 millions.

En 2005, le budget total de la grande ville de Longueuil n'était que 450 millions, soit 30 % de moins.

Le médiateur ne pourra imposer de décisions, toutefois.

« Nous sommes confiants que les avis du médiateur pourront conduire à une solution », a déclaré à *La Presse* Jonathan Trudeau, l'attaché de presse de la ministre.

« Depuis le début, Mme Normandeau soutient qu'il appartient aux maires de s'entendre entre eux. »

De plus, selon Québec, M. Pronovost apportera un éclairage sur le déluge de chiffres qui a inondé les citoyens depuis le début de cette querelle.

Depuis quelques semaines, les résidants de la région souhaitaient l'intervention de Québec et la désignation d'un médiateur.

Adoption du budget retardée

Pour sa part, l'administration du maire Claude Gladu a annulé hier après-midi la séance spéciale que le conseil d'agglomération devait tenir demain pour adopter le budget. « Nous allons attendre le rapport du médiateur », a affirmé François Laramée, directeur des communications de Longueuil.

Jean Pronovost est actuellement administrateur invité à l'École nationale d'administration publique (ENAP).

Auparavant, il a occupé la fonction de sous-ministre dans plusieurs ministères québécois, notamment à titre de PDG de la Commission des normes du travail.

SPORT ACTIF









le bikini fleurs aztèques 19.99 les 2 pièces
Une exclusivité Simons. Brassière licou, bonnets à coussinets amovibles et tour bandeau, culotte à boucle. Coloris combinés de jaune soleil et rouge ou olive et lime. 6 à 14. Rég 29.95

le bikini licou drapé noué 29.95 les 2 pièces
Un style épuré avec ses coloris unis de noir, marine ou azur. Licou à tour bandeau, bonnets moulés à coussinets amovibles. Culotte nouée sur les côtés. 6 à 12. Une exclusivité Simons.

le tankini fleurs de Fidji 19.99 les 2 pièces
Une exclusivité Simons. Haut licou qui dégage bien les épaules, à motifs fleurs vives sur fond noir. Culotte ceinturée. 6 à 16.

le nageur drapé asymétrique 19.99
Il fait une silhouette magnifique, il moule et drape parfaitement avec sa forme plissée sur un seul côté, ses bonnets moulés. Noir, marine, choco, bleu. 8 à 16. Une exclusivité Simons.

Consultez notre catalogue été 2006 maintenant en ligne

simons

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

3411367A

• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • **LAVAL** CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE

POLITIQUE

« La seule chose qui distingue le Canada des États-Unis est le Québec »

Les propos de Jacques Attali, ancien conseiller de Mitterrand, froissent le gratin fédéraliste

FRANÇOIS CARDINAL

MONT-TREMBLANT — Le Canada s'américanise dangereusement depuis quelques années. Tellement, que la seule chose qui différencie aujourd'hui le Canada des États-Unis est la présence du Québec, selon Jacques Attali, ancien conseiller du président français François Mitterrand.

En entrevue avec *La Presse* en marge d'une conférence d'envergure sur l'avenir du Canada qui se tient à Mont-Tremblant, le fondateur de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement s'est fait cinglant en parlant de l'orientation que privilégie de plus en plus le pays.

Quelques minutes plus tôt, devant un parterre composé du gratin fédéraliste, anciens ministres, députés, avocats, hommes d'affaires, universitaires, M. Attali s'est fait provocateur: « Je ne veux pas me mêler de politique intérieure canadienne, mais il me semble que la seule chose qui distingue le Canada des États-Unis est le Québec. » La réaction, pour le moins, a été glaciale. Des huées se sont même fait entendre.

États-Unis bilingues

« Vu de loin, qu'est-ce que le Canada au juste? Des États-Unis bilingues, a précisé M. Attali en entrevue. Le Québec apporte une dimension plus européenne au Canada et lui permet donc davantage de se penser comme une société qui a un processus de solidarité plus avancé que les États-Unis. »

« Sans le Québec, l'identité canadienne serait beaucoup plus difficile à définir par rapport au reste de l'Amérique du Nord, a-t-il ajouté. De toute façon, il n'y aura pas d'identité canadienne tant qu'il n'y aura pas de *Canadian dream* reconnu par tous. »

Les anciens ministres libéraux John Manley et Ann McLellan, coprésidents de la conférence Canada 2020 (un groupe de réflexion fédéraliste), se sont aussitôt dissociés de ces propos. « C'est toujours un défi pour le Canada de garder une sorte d'indépendance, a indiqué M. Manley. Surtout que l'influence des médias américains, de la télévision, du cinéma est très grande. Le Québec est certes une différence importante, mais elle n'est pas seule. Les valeurs et attitudes des Canadiens sont très différentes de celles des Américains. »

« Je crois que notre parti pris pour le multiculturalisme nous rend aussi différents, a renchéri M^me^ McLellan. Nous sommes une mosaïque et ils sont un melting-pot. Je crois que nous avons un degré supérieur de confort face à la différence comparativement aux Américains et même aux Français. »

Virage canadien

C'est en voyant monter l'appui des Canadiens à l'endroit d'un système de santé à deux vitesses et en notant l'absence d'une réelle politique d'intégration que Jacques Attali a constaté un virage dans l'orientation que semble vouloir prendre le pays.

En matinée d'ailleurs, le président d'Environics, Michael Adams, a soutenu que les Canadiens sont de plus en plus favorables à un système de santé qui ferait une place au secteur privé. De 2002 à 2005, l'appui à cette idée est passé de 20 à 31 %.

« L'avenir du Canada se jouera beaucoup sur le système de santé, croit M. Attali. Si celui-ci va beaucoup plus vers une recherche d'efficacité par l'entremise de la privatisation, alors l'évolution à long terme du Canada ne sera pas différente de celle des États-Unis. Ce qui se passera avec la santé se passera sur un ensemble d'autres principes. »

Immigration

La question de l'intégration des immigrants aussi aura un impact important sur l'avenir du Canada, selon l'ancien conseiller de Mitterrand. Il croit d'ailleurs qu'à l'heure actuelle, « la belle utopie du Canada » est menacée.

« Pour qu'une nation, et le Canada en particulier, reste ouverte, elle doit avoir une identité forte, a-t-il dit. Le fait que le Canada soit une juxtaposition de minorités très nombreuses n'est pas forcément une chance, car cela peut créer une juxtaposition d'autismes. Cela ne crée pas une identité forte et peut transformer une utopie en tour de Babel. »

Cette crainte, le Canada doit la prendre au sérieux, selon lui, en raison du retour du nomadisme. Au cours des 30 prochaines décennies, la population de la planète augmentera de 50 %, passant de 6 à 9 milliards de personnes. Parallèlement, les populations vieilliront, ce qui créera d'importants besoins sur le marché du travail, et donc une mobilité internationale plus grande.

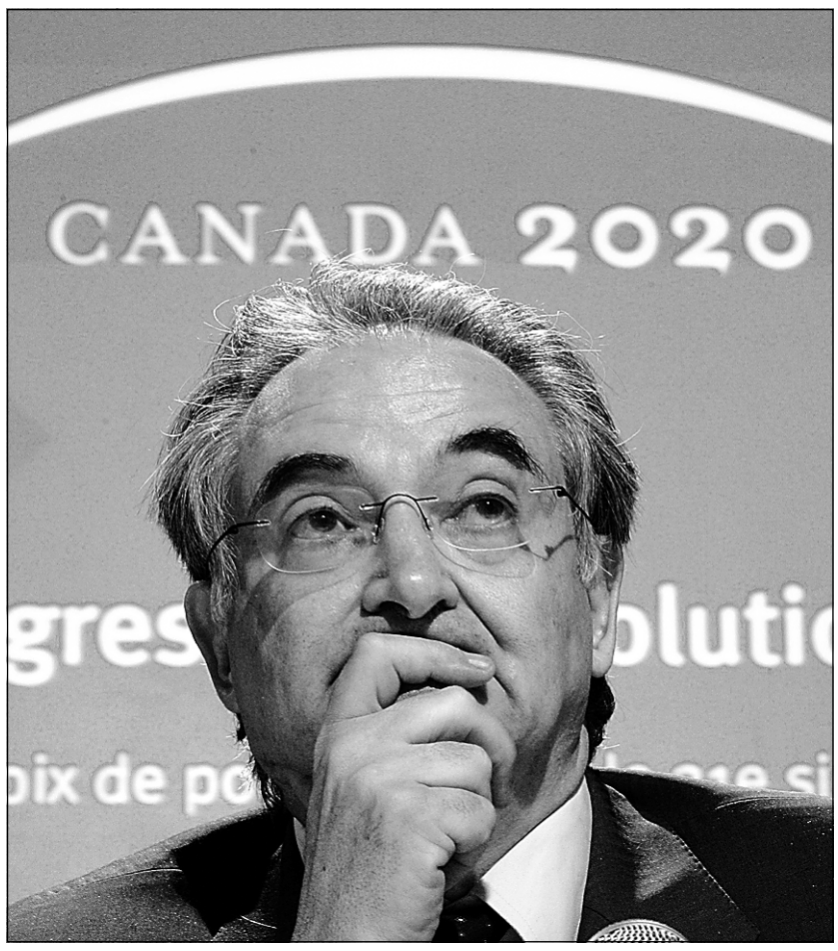


PHOTO JONATHAN HAYWARD, PRESSE CANADIENNE

Jacques Attali, ancien conseiller du président français François Mitterrand et fondateur de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, s'est fait cinglant, hier, sur l'orientation que privilégie de plus en plus le Canada, lors de son allocution à la conférence Canada 2020, à Mont- Tremblant.

AMÉRICANISATION
Le Canada s'américanise-t-il? Faites-nous connaître votre avis sur www.cyberpresse.ca

COURRIEL:
Pour joindre notre journaliste: francois.cardinal@lapresse.ca

Accommodements déraisonnables

Pour Jacques Attali, ancien conseiller du président François Mitterrand, le Québec est trop tolérant face aux demandes des membres des différentes communautés religieuses.

« Une société peut disparaître d'une trop grande tolérance, croit-il. Dans la tolérance, il y a à la fois le fait de laisser les autres installer leurs principes et le fait de faire du prosélytisme de leurs principes... et donc, de n'être plus un lieu d'accueil mais un terrain de chasse. »

Faisant notamment référence au cas du kirpan et à celui des musulmanes qui ont bénéficié d'un traitement de faveur, dans une école de Brossard, pour passer leur examen de natation, M. Attali estime que le Québec aurait dû faire preuve d'une plus grande « fermeté ».

« Tout ce qui consiste à protéger le droit d'exercer sa religion, le droit d'avoir une vie religieuse autonome est absolument indispensable. Ce qui entraîne, dans la vie non religieuse, une différenciation fondée sur une conception religieuse de ce qui devrait être laïque, c'est-à-dire la pudeur, devrait par contre être refusé », a-t-il dit.

François Cardinal

Besoin d'aide pour la Fête des pères?
GOLF TOWN
Consultez notre encart dans le journal d'aujourd'hui.
3405330A

Rabais de 30% à 70%*
BIJOUX RAFFINÉS · MONTRES DE PRESTIGE · CADEAUX D'EXCEPTION
Le solde estival Birks - du 8 au 18 juin
L'EXCITATION. INSPIRÉE PAR BIRKS.
Magasinez avec nous en ligne ou en vous rendant au Birks le plus près de chez vous.
Visitez le www.birks.com ou composez le 1.800.682.2622.
BIRKS MD
*Réductions sur le prix original de détail. Les articles en vente sont offerts en quantité limitée. Ce solde est définitif. Les offres ne peuvent être appliquées à de la marchandise achetée antérieurement ou à des commandes spéciales et ne peuvent être jumelées avec toute autre offre promotionnelle.
3409691A 3409702

Plus de 1,5 million en inventaire
L'ENTREPOT au vent fou
NAUTISME XTRÊME
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR
• Wakeboard Plus de 200 ensembles JUSQU'À 60% DE RABAIS
• Skis nautiques Combos à partir de 149 $
• Wet Suits • Tubes
• Planches à voile • Kayak
514•640•3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal www.auventfou.com 1-800-336-2126
3404432 3406722

Festival et culture
À partir de 81$* par personne par nuit en occ. double
Valide jusqu'au 31 juillet 2006
Forfait incluant l'hébergement 2 nuits et petits-déjeuners chaque matin.
Réservez 2 nuits et obtenez 2 macarons (une valeur de 50$) du Festival d'été (6 au 16 juillet) ou 2 billets pour l'exposition Clarence Gagnon au Musée national des Beaux-Arts de Québec (une valeur de 30$)
Pour 3 nuits et plus obtenez macarons et billets (une valeur de 80$)
Le seul hôtel récipiendaire national à Québec du Grand Prix du Tourisme 2006 dans la catégorie 150 chambres et plus.
HÔTEL CHÂTEAU LAURIER Québec ★★★★
1220, place George-V Ouest, Québec
1-877-333-4387
www.vieuxquebec.com
LAURÉAT NATIONAL BRONZE LES GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS 2006
3410630A 3410631

LOTO QUÉBEC — Résultats (TVA, le réseau des tirages)

Tirage du 2006-06-14

1er numéro	2e numéro	3e numéro
979504	409331	208382
25 000 $	50 000 $ décomposables	100 000 $

Numéros «Télé»: 702274, 558123, 395874 non décomposables
Numéro boni: 02

Lotto 649 — Tirage du 2006-06-14: 10 11 36 38 46 48 — Complémentaire : 26

Québec 49 — Tirage du 2006-06-14: 02 16 21 24 26 40 — Complémentaire : 05

Banco — Tirage du 2006-06-14: 05 08 11 20 27 28 32 34 36 38 40 43 45 48 49 51 52 61 66 67

La Quotidienne — Tirage du 2006-06-14: 3 088 4 7788

Extra — Tirage du 2006-06-14: 5714388 500 000 $* *Décomposable dans les deux sens

Astro — Tirage du 2006-06-14: Jour 04 - Mois AVRIL - Année 68 - Signe VIERGE

Joker — TIRAGE CE SOIR

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Nouveau ! Numéro décomposable dans les deux sens — Gros lot de 500 000 $ — Extra

STRUCTURE DE LOTS

Catégorie	Lots	Catégorie	Lots	Catégorie	Lots
Numéro complet	500 000 $	3 derniers chiffres	50 $	6 premiers chiffres	10 000 $
6 derniers chiffres	25 000 $	2 derniers chiffres	5 $	5 premiers chiffres	500 $
5 derniers chiffres	1 000 $	le dernier chiffre	2 $	4 premiers chiffres	50 $
4 derniers chiffres	100 $			3 premiers chiffres	25 $
				2 premiers chiffres	5 $

BOIS D'OEUVRE

Les négos de nouveau dans l'impasse

PRESSE CANADIENNE

VANCOUVER — Les négociations visant à régler le différend sur le bois d'oeuvre entre le Canada et les États-Unis sont menacées, les deux pays se retrouvant dans l'impasse au sujet de questions clés, ce qui contraint les négociateurs à cesser leurs entretiens jusqu'à aujourd'hui, et possiblement plus longtemps, ont affirmé certaines sources à la Presse Canadienne.

Les négociateurs canadiens ont affirmé aux représentants des provinces et de l'industrie qu'une rencontre aurait lieu demain afin de déterminer s'il était utile de poursuivre les discussions la semaine prochaine.

Selon certaines sources, le gouvernement fédéral n'est plus pressé d'en finir car il n'a pu régler le différend à temps pour déposer une loi sur la taxe à l'exportation avant que les activités aux Communes ne cessent pour l'été, la semaine prochaine.

Les deux parties ne parviendraient pas à s'entendre sur plusieurs points, incluant la réforme de la politique de prix du bois d'oeuvre mise en place par le gouvernement de la Colombie-Britannique ainsi que les préoccupations du Québec au sujet des quotas prévus par l'entente.

Le premier ministre fédéral Stephen Harper s'était réjoui de la signature d'une entente de principe sur le bois d'oeuvre, le 27 avril. Certaines personnes au sein de l'industrie forestière et des partis de l'opposition à Ottawa estimaient cependant que les négociations allaient trop vite et craignaient que cela se traduise par une mauvaise entente pour le Canada.

Droits compensatoires

Par ailleurs, le département américain du Commerce a augmenté les droits compensatoires qu'il impose sur les exportations canadiennes de bois d'oeuvre de près de quatre points de pourcentage, alors même qu'Ottawa et Washington tentent de mettre la touche finale à leur entente visant à régler le différend commercial de longue date entre le Canada et les États-Unis.

Un organisme du département a indiqué que les résultats préliminaires de son troisième examen administratif des droits antidumping et compensatoires lui avaient permis de conclure que les droits de coupe provinciaux en vigueur l'an dernier avaient profité aux producteurs canadiens, leur permettant d'exporter leurs produits sur les marchés américains à des prix inférieurs à leur valeur réelle.

Les droits combinés sont passés de 10,8 % à 14,7 %. Ils demeureront cependant à leur niveau le plus bas d'ici à ce que les résultats finaux de l'examen soient disponibles, en décembre.

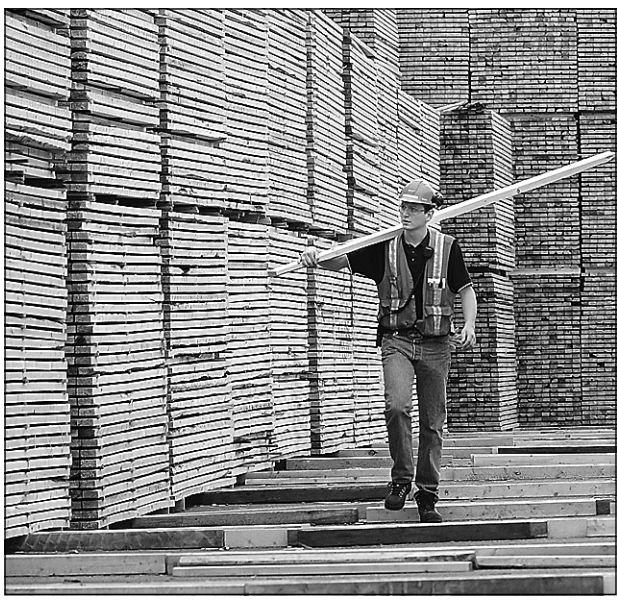


PHOTO GARY NYLANDER, PRESSE CANADIENNE

La réforme de la politique de prix du bois d'oeuvre est au coeur du litige entre le Canada et les États-Unis.

Guerre de visas entre le Canada et l'UE

MATHIEU PERREAULT

La Commission européenne menace d'exiger des visas aux diplomates canadiens, parce que le Canada impose toujours des visas aux citoyens de sept pays de l'Union européenne. Sinon, tous les Canadiens pourraient être obligés d'avoir des visas pour voyager en Europe.

Tout a commencé avec l'entrée dans l'Union européenne de 10 pays de l'Europe de l'Est, en 2004. Le Canada exige des visas touristiques des citoyens de sept d'entre eux: la République tchèque, la Slovaquie, la Pologne, la Hongrie, l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie. Or, l'Union européenne a une politique commune de visas. Elle n'accepte pas que des pays exigent des visas de certains de ses membres, mais pas d'autres.

L'an dernier, la Commission européenne a commencé à faire enquête sur la dizaine de pays qui ne respectent pas cette politique commune, dont le Canada. « En janvier, la Commission a publié un rapport montrant que la question évoluait bien partout, sauf dans trois pays, le Canada, l'Australie et les États-Unis », a expliqué un employé de la délégation canadienne de la Commission européenne. « En juillet, il y aura un autre rapport. S'il n'y a toujours pas de progrès avec ces trois pays, il faudra envisager des mesures visant à les persuader de ne plus exiger de visas de membres de l'Union européenne. Ces mesures pourraient commencer par exiger des visas de certaines catégories de gens, par exemple les diplomates. » Exiger des visas pour tous les touristes constituerait une étape ultérieure.

Samedi dernier, l'affaire s'est retrouvée en une du *Financial Times*. Selon le quotidien britannique, la Commission européenne viserait tout d'abord les diplomates canadiens pour ne pas heurter de front les États-Unis.

La fuite au *Financial Times* a irrité le ministère canadien des Affaires étrangères. « Nous ne réagissons pas aux menaces », a dit l'attaché de presse du ministre Peter Mackay, André Lemay. « Normalement, on voudrait voir les sept nouveaux membres de l'Union européenne arriver au statut exempt de visa, à moins d'un problème majeur. Quand ? J'ai été dans le dossier du bois d'œuvre, alors je n'aime pas donner de date. Mais on peut penser qu'au plus tard au début de 2007, le dossier devrait être réglé. »

PATEK PHILIPPE
GENEVE
Fondez votre
propre tradition.



Exclusif chez:
KAUFMANN de SUISSE
JOAILLIERS - DEPUIS 1954
2195 RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595
MONTREAL
www.kaufmanndesuisse.ca
3411144A

FAITS ET GESTES

NOMS DE VALEUR

Les actions cotées en bourse sous des noms faciles à prononcer prennent plus de valeur à court terme.

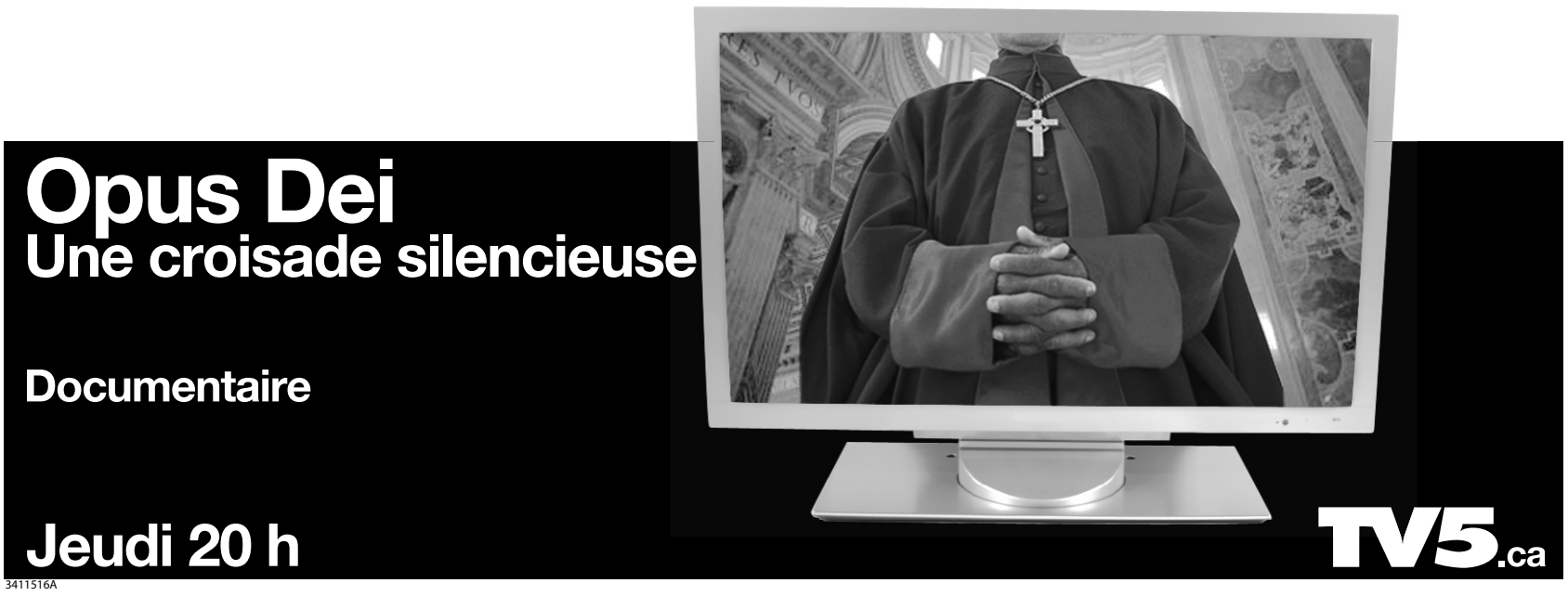
PHOTO REUTERS



Une étude très sérieuse de l'Université Princeton a montré que les compagnies aux noms faciles et aux symboles boursiers qui se prononcent d'un trait (comme BAL au lieu de LBA) voient leurs actions s'apprécier quatre fois plus que les autres (profit de 16 % au lieu de 4 %) dans la semaine suivant la première émission en bourse. Cet effet psychologique du nom, déjà identifié ailleurs, disparaît après quelques jours.

— François Berger

Sources: Université Princeton; The New York Times



3411516A

UNE ENTENTE AVEC LES MÉDECINS OMNIPRATICIENS QUI ASSURERA UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES

Les médecins omnipraticiens ont accepté l'offre du gouvernement du Québec qui :

- bonifie leur rémunération ;
- améliore leurs conditions de pratique ;
- assure l'accessibilité et la qualité des services à la population ;
- prévoit la possibilité d'un rattrapage salarial à partir de 2008.

Plus de 244* millions de dollars seront investis d'ici 2010 notamment pour :

- déplafonner la rémunération des médecins en suivi de clientèles vulnérables et assurer des conditions plus favorables pour la garde en disponibilité ;
- soutenir l'accroissement du nombre de médecins de famille et augmenter de 8 % leur rémunération ;
- soutenir le démarrage de cabinets pour les médecins comptant moins de trois ans de pratique et assurant un suivi des clientèles vulnérables ;
- accroître l'accessibilité de services comme le suivi de grossesse et le support à l'abandon du tabagisme.



En stabilisant le financement de la médecine de famille pour les quatre prochaines années, le gouvernement et les médecins omnipraticiens assurent à la population des services de première ligne améliorés.

* Les gains effectués avant 2004 portent le total à 289 millions de dollars.

LA SANTÉ : NOTRE PRIORITÉ

Québec

3411803A

Pas de pause estivale pour la « bataille de Québec »

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Le chef bloquiste, Gilles Duceppe, a mis les pieds à Québec seulement deux fois au cours de la session parlementaire, alors que son parti a subi une cuisante défaite dans cette région aux dernières élections.

Pour sa part, le premier ministre Stephen Harper, qui souhaite continuer à marquer des points dans la Vieille Capitale, s'est lui aussi rendu deux fois dans la région et compte bien y retourner une troisième fois le 23 juin – la veille de la Fête nationale – à l'occasion d'une réunion de son Conseil des ministres. Puis, au cours de l'été, M. Harper, qui se promènera partout au pays, risque bien d'atterrir une fois de plus dans la capitale québécoise.

Du côté du Bloc, on se défend bien d'avoir négligé la région de Québec, au cours des derniers mois, en rappelant que le calendrier parlementaire rendait les déplacements difficiles puisque la Chambre n'a fait relâche que pendant deux semaines. Ainsi, le parti prépare présentement une offensive destinée à redorer son blason auprès des électeurs de la Vieille Capitale.

Impossible toutefois de connaître les détails de ce plan, puisque les bloquistes laissent planer le mystère autour de la stratégie qu'ils sont en train de mettre au point. « Quand on annoncera ce qu'on a à annoncer, on le rendra public, s'est contenté de répondre le chef bloquiste cette semaine à la sortie des Communes. On prendra des décisions qui viendront en temps et lieu. »

Au bureau de M. Duceppe, on affirme qu'il se rendra à Québec au mois d'août, à l'occasion d'une tournée qu'il effectuera dans la province avant le début de la rentrée parlementaire.

La Presse révélait il y a quelques semaines que le parti souverainiste avait l'intention de modifier son message pour regagner les circonscriptions qui lui ont échappé aux dernières élections. La stratégie : suivre les traces des *tories* en courtisant la classe moyenne.

De plus, l'ouverture d'un bureau du Bloc à Québec serait sérieusement envisagée. C'est d'ailleurs l'une des propositions qui figureraient dans le rapport rédigé par la vice-présidente du parti, Hélène Alarie.

Au lendemain des élections, elle avait reçu le mandat de faire enquête sur les causes de la baisse de popularité du Bloc à Québec au profit des conservateurs.

La députée Christiane Gagnon est la seule survivante de la vague conservatrice qui a déferlé sur la région. Le soir du 23 janvier, Richard Marceau, Bernard Cleary, Roger Clavet, Guy Côté et Odina Desrochers ont tous perdu leur siège.

Malgré tout, M. Duceppe continue d'esquiver les questions concernant le « mystère » de Québec. « Je n'ai jamais parlé de mystère de Québec. C'est vous qui avez parlé de ça », a-t-il lancé aux journalistes.

Mode électoral

De leur côté, quelques mois à peine après le scrutin, les conservateurs sont déjà en mode électoral dans plusieurs régions du Québec, notamment dans la Vieille Capitale, à Trois-Rivières, à Sherbrooke et au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Une situation qui inquiète plusieurs députés bloquistes. D'ailleurs, peu de temps après le scrutin de janvier, nombre d'entre eux avaient déploré que la tournée du chef pendant la campagne s'était principalement déroulée à Montréal, au détriment des autres régions.

CARRIÈRES
OÙ EST L'EMPLOI ?
Le samedi dans LA PRESSE

LA SÉCURITÉ, « NÉCESSITÉ ABSOLUE »

Le gouvernement défend les certificats de sécurité devant la Cour suprême

LAURA-JULIE PERREAULT

OTTAWA — Le Canada sera en danger si la Cour suprême invalide la loi qui permet d'émettre des certificats de sécurité.

C'est du moins ce qu'a avancé hier une des avocates du gouvernement du Canada devant le plus haut tribunal du pays.

Mardi et hier, la Cour suprême a entendu une vingtaine d'intervenants sur la question des certificats de sécurité. Cette mesure d'exception, contenue dans la Loi sur l'immigration et qui permet au gouvernement d'expulser des individus considérés dangereux sans leur intenter un procès, a été critiquée dans le passé par les Nations unies et plusieurs organisations internationales des droits de l'homme, dont Amnistie internationale.

La Cour suprême doit maintenant décider si cette procédure respecte la Constitution canadienne et les droits de la personne. Le verdict est attendu dans environ six mois.

« Invalidez ce qui n'est pas constitutionnel dans la loi, mais donnez au Parlement 12 mois pour retourner à la table à dessin », a demandé hier aux magistrats Urszula Kaczmarczyk, au nom du gouvernement.

Si la Cour abolissait la section controversée de la Loi sur l'immigration, les cinq musulmans contre lesquels le gouvernement a émis des certificats seraient remis en liberté. Or, les autorités estiment que les cinq individus sont une menace à la sécurité du pays. Elles les soupçonnent d'avoir des liens ou d'appartenir à des groupes terroristes islamistes.

Adil Charkaoui, le Montréalais qui a obtenu le droit de contester devant la Cour suprême la mesure qui pèse contre lui depuis 2003, a pris avec un grain de sel cette demande du gouvernement.

« Le gouvernement fait pitié. Il fait tout pour sauver ce qu'il peut dans la loi, mais il a de la difficulté à la défendre. Il est seul dans son camp, alors que toute la société civile est de notre côté », a dit M. Charkaoui en sortant de la salle d'audiences hier après-midi.

En plus d'une horde de manifestants qui ont fait le guet devant la Cour suprême depuis lundi, plus de 15 avocats sont intervenus contre les certificats de sécurité alors que le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ontario étaient seuls à les défendre hier.

En plus d'une horde de manifestants qui ont fait le guet devant la Cour suprême depuis lundi, plus de 15 avocats sont intervenus contre les certificats de sécurité alors que le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ontario étaient seuls à les défendre hier.

Lors d'une longue plaidoirie, les avocats du gouvernement ont tenté tant bien que mal de convaincre les neuf juges de la Cour suprême du bien-fondé des certificats, mis sur pied dans les années 70 et utilisés 27 fois depuis 1991 « pour expulser promptement les individus les plus indésirables du territoire canadien ».

« Les certificats ne présentent pas de tare constitutionnelle », a affirmé le principal avocat du gouvernement, Bernard Laprade. Il a rappelé que tous les pays qui utilisent le *common law*, dont les États-Unis, le Nouvelle-Zélande et l'Australie, ont adopté des mesures semblables pour combattre le terrorisme.

« La sécurité est une nécessité absolue. Sans elle, la règle de droit et les droits des individus ne peuvent exister », a plaidé l'avocat.

Les juges ont réagi promptement à cette affirmation. « Si nous n'avons que la sécurité et pas le reste, nous sommes en Corée du Nord », a laissé tomber du tac au tac le juge Louis Lebel.

Hier, le gouvernement a réfuté l'argument selon lequel il intente des procès secrets aux personnes touchées par les certificats de sécurité parce qu'une partie de la preuve, jugée confidentielle, n'est pas divulguée au défendeur et à ses avocats.

« C'est insultant de dire que ce sont des procès secrets », a-t-il dit, en rappelant que le juge a accès à toute la preuve et peut poser des questions.

L'avocate d'Hassan Almrei, un des trois hommes qui contestent les certificats de sécurité, a profité de son temps de réponse pour inviter les juges à étudier la preuve secrète qui pèse contre son client et à laquelle elle n'a pas accès.

« Vous pourrez ainsi nous dire si vous pensez qu'il est possible de défendre quelqu'un sans connaître cette preuve », a lancé Barbara Jackman à la toute fin des audiences.

En conclusion, elle a voulu rappeler aux magistrats l'importance de la décision qu'ils ont à rendre. « Cette cause est fondamentale pour le Canada mais aussi pour le reste du monde », a dit Me Jackman

L'islam condamne la violence

LOUISE LEDUC

Tout musulman doit agir « dans le meilleur intérêt de son pays de résidence en le protégeant de tout acte qui pourrait le mettre en danger ». Voilà ce que dit une fatwa – édit religieux – proclamée il y a 10 ans mais remise au goût du jour hier par des musulmans de Montréal.

À lire le communiqué remis à la presse par quatre imams montréalais et divers autres représentants de groupes musulmans d'ici, tout portait à croire que le grand ayatollah irakien Sistani (l'équivalent du pape pour les chiites) s'était prononcé mardi, à 16h20 précises, sur l'arrestation de 17 musulmans à Toronto. Il n'en fallait pas plus pour que la nouvelle se répande comme une traînée de poudre sur les fils de presse.

Un édit religieux sur Toronto? Vraiment? En discutant avec Sayed Nabil Abbas, représentant au Canada du Conseil chiite suprême, l'imbroglio est délié. « En fait, nous avons donné un coup de fil à notre bureau de Londres pour savoir comment réagir, et en guise de réponse, on nous a fait parvenir cette fatwa d'il y a 10 ans qui est toujours en vigueur. »

À cette fatwa générique, qui oblige les musulmans à s'assurer en tout temps « que leurs gestes et actes ne mettent nullement leurs concitoyens en péril », Sayed Nabil Abbas a ajouté une couleur locale: « Nous condamnons toute forme de violence et demandons au gouvernement canadien de faire enquête sur les actes pouvant avoir des répercussions néfastes sur notre société commune. »

Il est de la responsabilité des médias, a encore dit Nabil Abbas, de « véhiculer le message de paix de l'islam afin de projeter une image vraie et juste de la communauté musulmane au grand public ».

Pendant les longues minutes qui ont suivi, des musulmans ont défilé au micro pour blâmer le racisme des journalistes qui, à leur avis, ne font pas la distinction entre des gestes isolées d'illuminés et l'islam.

Wissam Moussa, président de l'Association des jeunes Libanais musulmans du Canada, s'est pour sa part dit outré que le *Globe and Mail* et le *National Post* aient parlé des personnes arrêtées comme de personnes « à la peau foncée ». M. Moussa a dénoncé aussi que l'on ait, dans le cadre de cette couverture sur les présumés terroristes, publié « hypocritement » la photo d'une femme voilée identifiée comme une parente des suspects.

Ces personnes ne sont-elles pas effectivement musulmanes? Pas pour l'imam Walid Chaaban. « Ces personnes portent effectivement un nom musulman, mais elles ne représentent pas l'islam. Ce sont des déviants qui ne représentent qu'eux-mêmes. »

un été en toute mobilité



29 $ 0 $
Samsung a740
Photothéléphone



79 $ 29 $
Sanyo 8300
Télé et *walkie-talkie* 10-4

20 $ par mois
Forfait Décroche-pouce
50 min de jour plus 50 min en prime[2]
1 000 min les soirs et les week-ends



399 $ 49 $[1]
BlackBerry 7250MC
compatible 1xEV-DO



99 $ 69 $
Le Jive
Télé et MP3

Samsung a920

Concours
Activez votre forfait aujourd'hui et courez la chance de gagner une des 7 décapotables Crossfire de Chrysler[3]



jules : wôôô bertrand ! qu'est-ce qui te prend ? tu fais du sport ??!!

bertrand : heu non... je cours après ma chance de gagner une Crossfire.

CHRYSLER

Visitez un détaillant Bell près de chez vous
bell.ca/mobilite | 1 888 4MOBILE

Bell

3411005A

Espace Bell

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
514 353-0257
BELOEIL
Mail Montenach
450 446-7176
BROSSARD
Mail Champlain
450 465-8759
CHÂTEAUGUAY
Centre régional Châteauguay
450 691-7665
COATICOOK
18, rue du Manège
Place J.R. Lefebvre
819 849-9997
COWANSVILLE
Domaine du Parc
450 263-4444
DELSON
5, route 132
450 635-9999
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
514 684-6846
3699, boul. St-Jean
514 626-8888
DORION-VAUDREUIL
84, boul. Harwood
450 424-1416
DORVAL
Les Jardins Dorval
514 631-1222
DRUMMONDVILLE
2265, boul. St-Joseph
819 478-5178
Promenades Drummondville
819 474-4433
GATINEAU
Promenades de l'Outaouais
819 246-2355
GRANBY
688 rue Principale
450 378-3618
Galeries de Granby
450 777-4058
HULL
Galeries de Hull
819 771-2716
JOLIETTE
Les Galeries Joliette
450 755-5533
LASALLE
7567, boul. Newman
514 368-8000
Carrefour Angrignon
514 364-3071
LAVAL
1655, boul. St-Martin O.
450 680-1010
Carrefour Laval
450 681-3344
Carrefour Laval kiosque
450 978-7133
Centre Laval
450 680-2355
LONGUEUIL
Place Longueuil
450 679-4558
MONTRÉAL
9280, boul. de l'Acadie
514 385-0770
5187, avenue Papineau angle Laurier
514 526-2020
892, rue Ste-Catherine O.
514 866-6686
Boul. Décarie angle Jean-Talon
514 739-7777
Centre Rockland
514 340-1269
Place Alexis-Nihon
514 939-2439
Place Dupuis
514 844-1313
Place Versailles
514 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges
514 342-5444
Tour Jean-Talon Rez-de-chaussée
514 270-1155
MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa
514 322-3202
MONT-TREMBLANT
517, rue de St-Jovite
819 681-0404
POINTE-AUX-TREMBLES
12530, rue Sherbrooke E.
514 645-4455
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
514 630-4992
REPENTIGNY
309, rue Notre-Dame
450 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
450 657-4455
ROSEMÈRE
232, boul. Curé-Labelle
450 979-3838
Place Rosemère
450 435-0024
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield
450 377-1256
SHAWINIGAN
1 Plaza de la Mauricie
819 539-8691
SHERBROOKE
2700, rue King O.
819 823-9994
Carrefour de l'Estrie
819 565-1605
SOREL
Les Promenades de Sorel
450 742-6789
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
450 441-1535
STE-AGATHE-DES-MONTS
80A, boul. Morin
819 321-0265
ST-EUSTACHE
Place St-Eustache
450 623-8500
ST-HUBERT
5190, boul. Cousineau
450 676-9919
3879, boul. Taschereau
450 926-2020
ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe
450 778-1749
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
391, boul. Séminaire Nord
450 348-5210
Carrefour Richelieu
450 349-4400
ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord
450 431-3926
ST-LAURENT
La Place Vertu
514 335-2355
ST-LÉONARD
6050, boul. Métropolitain E.
514 257-9292
Centre Le Boulevard
514 376-2288
TERREBONNE
Les Galeries Terrebonne
450 964-7985
TRACY
604, route Marie-Victorin
450 746-7777
TROIS-RIVIÈRES
5691, boul. Jean XXIII
819 376-6849
Centre Les Rivières
819 691-0482
VICTORIAVILLE
567, boul. des Bois-Francs Sud
819 357-7777
La Grande Place des Bois-Francs
819 357-5776

Bell Mobilité

AUTEUIL
Entreprise Yaco enrg.
5330, boul. des Laurentides
450 628-9366
DORVAL
J.D. Mobilité
10925, chemin Côte-de-Liesse
514 422-0511
HULL
Action Solutions Radio Inc.
73, rue Jean-Proulx
819 777-0999
JOLIETTE
Boutique du téléphone
127, boul. St-Charles-Borromée N.
450 752-5030
LACHINE
CBCI Telecom inc.
2409, 46e Avenue
514 422-3334
LAFONTAINE
Cosat
2121, boul. Labelle
450 431-5122
LAVAL
Metro Com Canada
800, boul. Chomedey
120 Tour C
450 687-4000
LONGUEUIL
Cellcom
650, place Trans-Canada
450 463-7777
Triacom
2771, boul. Jacques-Cartier E.
450 928-2244
MONTRÉAL
ABCO Telecom inc.
8900, rue Lajeunesse
514 389-8900
CELLUMTL
Complexe Desjardins
514 282-3388
Télécentre Québec
6855, rue St-Jacques O.
514 485-5222
SHERBROOKE
Gobeil et Filles
4505, boul. Industriel
819 563-0406
ST-EUSTACHE
Communications J.D.
66, rue Dubois 107
450 974-7444
TERREBONNE
Her-Comm
1729, chemin Gascon
450 964-7777

Aussi offert chez ces détaillants:
FUTURE SHOP · LA BOÎTE TÉLÉPHONIQUE · Dimonite · Stéréo Plus · SONIQUE · BEST BUY

L'offre prend fin le 30 juin 2006; avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'un engagement min. de 3 ans à n'importe quel forfait voix. Services et options offerts avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture 1X et (ou) 1xEV-DO Mobilité de Bell, là où la technologie le permet. Soirs du lundi au jeudi, de 20 h à 7 h, et week-ends du vendredi 20 h au lundi 7h. Autres frais tels que 9-1-1 (75¢/mois), frais d'accès au réseau (6,95 $/mois) et frais unique d'activation (35 $) s'appliquent. Sujet à changement sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif. Pas disponibles dans tous les magasins. D'autres conditions s'appliquent. (1) Avec une nouvelle activation d'un appareil dans le cadre d'un engagement min. de 3 ans à n'importe quel forfait voix et à un forfait de données BlackBerry d'au moins 55 $/mois. (2) Le forfait Décroche-pouce à 20 $ comprend 50 minutes en tout temps. Les 50 minutes en prime additionnelles s'appliquent pendant la durée initiale de l'engagement. (3) Toute activation dans le cadre d'un nouvel abonnement au service Mobilité ou Sympatico entre le 6 et le 30 juin 2006 donnera automatiquement droit à un bulletin de participation au tirage. Le concours se termine à 23 h 59 (HAE) le 30 juin 2006. Aucun achat n'est nécessaire pour participer. Toutes les activations valides seront inscrites au tirage au sort, le 21 juillet 2006, de sept voitures Chrysler Crossfire Roadster 2007 d'une valeur au détail approximative de 51 900 $ chacune (avant taxes et transport). Certaines conditions s'appliquent. Si pour quelque raison que ce soit, les voitures Crossfire 2007 ne peuvent pas être livrées d'ici le 31 octobre 2006, le commanditaire se réserve le droit de les remplacer par des voitures Crossfire 2006.

ACTUALITÉS

Un homme tué, un policier blessé

Une opération policière tourne mal

HUGO MEUNIER

Un homme de 53 ans a été tué et un policier a été blessé lors d'une fusillade survenue au cours d'une opération policière d'envergure qui a dérapé, hier matin, à Saint-Sulpice, près de Repentigny.

Yves Beauchamp était l'un des suspects visés par une frappe policière contre une organisation criminelle soupçonnée d'avoir fraudé le gouvernement du Québec de 20 millions de dollars. Le groupe se spécialisait dans la fausse facturation dans le domaine de la construction.

Mais ce qui devait être une rafle policière de routine a connu un dénouement tragique.

Vers 6h, une demi-douzaine de membres du groupe d'intervention tactique de la SQ se sont présentés à la résidence d'Yves Beauchamp, sur le chemin du Bord-de-l'eau. Dotée de grandes verrières, la maison donne directement sur le fleuve, un décor bucolique.

Le suspect et son épouse dormaient dans leur chambre à coucher lorsque les policiers ont fait irruption dans la maison.

Tiré du lit par le vacarme, Yves Beauchamp s'est aussitôt emparé d'une arme à feu qui se trouvait à portée de sa main, avant de tirer en direction des policiers. Une balle aurait atteint la mire de la mitraillette d'un agent, avant de ricocher sur son casque et terminer sa course dans son épaule. Le policier a vraisemblablement été sauvé par son équipement.

Puis, les autres agents ont répliqué.

Beauchamp a succombé à ses blessures. Sa mort a été constatée dès son arrivée au centre hospitalier Pierre-Le Gardeur.

Le policier blessé a été traité au même hôpital pour des blessures mineures, et son congé lui a été accordé en après-midi.

Le suspect était connu des policiers pour de petits délits commis au cours des dernières années dans la région de Joliette. Il avait, entre autres, été condamné pour des histoires de recel et de possession de stupéfiants.

L'homme, qui se présentait comme un employé de la construction, fréquentait des gens issus des milieux criminalisés.

Par souci de transparence, l'enquête a été transférée au Service de police de Montréal, qui a été avare de commentaires. Il a donc été impossible de connaître le type d'arme utilisé par le suspect ni les détails de la fusillade.

Baptisé « opération béquille », le coup de filet, mené conjointement par 175 policiers de la SQ et 16 fonctionnaires de Revenu Québec, s'est soldé par l'arrestation de 12 individus. Ces derniers devront répondre ultérieurement à des accusations de fraude.

Réveil agité

Le réveil a été agité pour plusieurs habitants de Saint-Sulpice, une paisible municipalité de 3500 habitants peu habituée aux interventions policières musclées.

Yves Beauchamp était un voisin sans histoire, discret, en apparence nanti et un brin sauvage.

Le garagiste Léopold Roy, un des doyens du village, le connaissait de manière superficielle. « Ce monsieur (Beauchamp) menait un train de vie important et payait son essence avec de grandes liasses d'argent liquide », a raconté cet octogénaire, assis sur un banc de bois devant sa station-service.

C'est d'ailleurs un ami du garagiste qui a vendu sa maison au couple Beauchamp à l'époque. « Ils ont mis environ 100 000$ dessus », a estimé M. Roy.

C'est sans compter les deux Mercedes garées dans le stationnement de la luxueuse maison.

Dans le voisinage, l'annonce du décès d'Yves Beauchamp en a surpris plusieurs, sans toutefois créer de commotion. « C'est habituellement tranquille ici. Pas mal tout le monde se mêle de ses affaires », a expliqué Pierre Dubois.

Même chose pour cet autre voisin, Yvon Dumesnil: « Ici, on regarde en face, vers le fleuve, pas dans la cour du voisin », a-t-il laissé tomber,

Fait surprenant, personne, pas même les voisins immédiats, n'a entendu les coups de feu.

Avec la collaboration de Marcel Laroche.

EN BREF

Claude St-Jean n'est plus

Celui qui s'est fait connaître par son long combat contre l'ataxie de Friedreich a succombé à cette maladie à l'âge de 54 ans. Il se battait depuis l'âge de 15 ans contre cette maladie dégénérative héréditaire. Il a lancé la Fondation Claude St-Jean en 1972. Ses funérailles seront célébrées samedi à l'église Sainte-Angèle, à Saint-Léonard. –La Presse

Cargo immobilisé

Le cargo entré en collision avec un pont à Saint-Louis-de-Gonzague, mardi, était toujours immobilisé, hier. Transports Canada attend l'accord des inspecteurs avant de donner lui donner le feu vert pour poursuivre sa route vers Hamilton, sa destination prévue. La circulation sur le pont, près de Salaberry-de-Valleyfield, restera interdite aux automobilistes pendant une période indéterminée. –La Presse

Tempur transforme votre vie.MC



TempurMD transforme votre vie.MC

" Les produits Tempur et la sensation de confort qu'ils procurent sont indescriptibles. Ils ne peuvent que combler les besoins et les désirs de chacun, et vous aider à devenir une meilleure personne. Ils vous aideront à mieux travailler, à mieux vous détendre, à mieux profiter de la vie et à mieux dormir; vos relations avec autrui en seront améliorées, et vous jouirez d'une plus grande tranquillité d'esprit."

Danielle Pierce

Tempur-pedic est le distributeur de lits réglables le plus renommé en Amérique du Nord.

TEMPUR-PEDIC
MATELAS ET OREILLERS SUÉDOIS ALLÉGEANT LA PRESSION

Faites l'expérience des produits TEMPUR aujourd'hui-:

Boutique Tout Pour le Dos
8780 Boulevard St-Laurent
Montréal, Québec
1 800 268-1582

Nahtajo *Meubles et accessoires*
8025 Boulevard Taschereau
Brossard, Québec
450-445-1216

3404827 3410035

Sortez vos orthèses.



Vous sacrifiez vos goûts pour votre confort ? Pouliot, le spécialiste des pieds depuis plus de 30 ans, peut vous aider. Dernières tendances, importations exclusives... Ses maîtres-chausseurs vous offrent la plus belle et la plus vaste sélection de chaussures pour orthèses sur le marché. Faites-vous du bien, venez chez Pouliot aujourd'hui.

Québec • Rimouski • Gatineau
Montréal : 4596, boulevard St-Laurent • 514 848.0100 • 1 877 967.0100

POULIOT
LABORATOIRE D'ORTHÈSES DU PIED

3410127A

CELLIERS • CAVES À VIN • CARAFES • VERRES • LIVRES • ACCESSOIRES

«OFFREZ À PAPA autre chose qu'une cravate !»

CHÂTEAU LAGUIOLE ET LA CLEF DU VIN
LA PURE TRADITION LAGUIOLE
RÉG. 269,95 $ 219,95 $

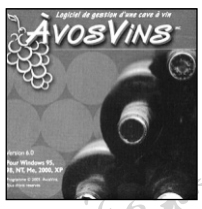




JEU D'ODEURS WINE DISCOVERY
RÉG. 149,95 $ 119,95 $

CLEF
CLEF DU VIN
LES VINS ROUGES VERRONT LEURS TANINS S'ADOUCIR ET LEURS RONDEURS S'EXPRIMER
À PARTIR DE 119,95 $





À VOS VINS
LOGICIEL DE GESTION DE CAVE, POUR PC ET PALM
51,95 $

20% DE RABAIS sur tous les verres de marque Riedel

RIEDEL THE WINE GLASS COMPANY

3408500A

Vin & Passion
celliers et accessoires au service du vin
WWW.VINETPASSION.COM

CENTROPOLIS LAVAL
910, AVE. PIERRE PÉLADEAU, LAVAL
(SORTIE 8 DE L'AUTOROUTE 15 PAR LE BOUL. ST-MARTIN)
450 781-8467

PROMENADES ST-BRUNO
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
(INTERSECTION, ROUTE 116 ET AUT. 30)
450 653-2120

LAGUIOLE · L'ATELIER DU VIN · EuroCave · RIEDEL · Screwpull · CAVAVIN · l'esprit du vin

TANGO ENCORE PLUS BAS

Tarifs Tango aller simple de Montréal. Les voyages doivent prendre fin le 31 août 2006, à moins d'avis contraire. Tarifs à partir de :

HALIFAX	TORONTO HAMILTON	ST. JOHN'S (T.-N.-L.)	MONCTON	WINNIPEG
JUSQU'AU 31 JUILLET 2006		JUSQU'AU 31 JUILLET 2006		
94 $	109 $	144 $	164 $	174 $

EDMONTON CALGARY	ABBOTSFORD	VANCOUVER	VICTORIA	FORT McMURRAY
224 $	234 $	244 $	279 $	299 $

Économisez 10 $ à l'aller et au retour sur ces bas tarifs Tango.
Choisissez l'option Rabais Go et voyagez sans enregistrer vos bagages* ni changer votre itinéraire.
Le **Rabais Go** vous fait économiser !

Offert sur aircanada.com

3410892A

Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Le supplément des frais de carburant est maintenant inclus dans tous nos tarifs. Les billets doivent être achetés au plus tard le 21 juin 2006. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, les frais d'aménagement aéroportuaire et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien ne sont pas inclus. Les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada ou de la société en commandite Jazz Air (faisant affaire sous le nom d'Air Canada Jazz^MC). ^MC Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. *Les bagages enregistrés ne sont pas permis et occasionneront des frais pour excédent de bagages. Les bagages à main ne doivent pas dépasser la limite établie. Pour les détails, rendez-vous sur aircanada.com

« Halte à la réforme ! »

Le doyen de la faculté d'éducation de l'UQAM raille des opposants

HUGO DE GRANDPRÉ

Dans une lettre empreinte d'ironie au ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, le doyen de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal, Marc Turgeon, s'en prend aux journalistes et aux syndicats qui évitent, selon lui, de traiter le débat de la réforme scolaire dans son ensemble.

Cette lettre, dont *La Presse* a obtenu copie et qui est publiée aujourd'hui dans nos pages Forum, invite le ministre à mettre un terme au virage « rétrograde » pris par le Québec depuis 2000.

Au moins, avant, peut-on y lire, « les niaiseux doublaient ou rentraient à la maison, les bollés faisaient des sciences ou du latin, les autres attendaient pour trouver une job dans la fonction publique ».

« La gangrène s'installe à tous les ordres d'enseignement, il est peut-être trop tard pour agir, mais je vous fais confiance », ajoute le doyen après avoir exhorté M. Fournier, toujours à la blague, d'imposer une halte à la réforme.

Joint hier en fin de journée, M. Turgeon a expliqué avoir écrit la missive pour critiquer les détracteurs de la réforme. Trop souvent, dit-il, les médias et les syndicats escamotent le débat en faisant preuve de démagogie ou de sensationnalisme.

« Les médias prennent les côtés explosifs de la réforme mais en font un traitement très épisodique », dit-il.

Quant aux syndicats, M. Turgeon leur reproche leurs sorties occasionnelles dans les journaux. Rappelons que mardi, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), qui siège comme lui à la Table de pilotage de la réforme, a publié un sondage Léger marketing selon lequel la majorité des enseignants du secteur public constatent d'échec de la réforme.

« J'ai l'impression qu'il y a comme une prise en otage de la Table et qu'on ne peut plus faire notre travail », se plaint M. Turgeon. La FSE se trompe de forum en tentant d'y mener une négociation avec le gouvernement.

Cette table de pilotage, chargée de faire le point sur l'application de la réforme, devrait rendre son rapport la semaine prochaine – un rapport qui était attendu il y a plusieurs mois.

Ce n'est pas la première fois que la mésentente entre ses membres apparaît au grand jour. En mai dernier, le ministre les avait rencontrés individuellement pour tenter d'en arriver à un consensus.

Chansons sexistes aux FrancoFolies

Les gouvernements ne séviront pas

LA PRESSSE

Aussi sexistes que leur paraissent certaines chansons du groupe Omnikrom présentées aux FrancoFolies dimanche, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et la Ville de Montréal ne remettent pas d'emblée en question le financement du festival.

« Nous sommes convaincus que l'organisation va tirer ses conclusions d'elle-même »,a dit Natacha Beauchesne, chargée de communications à la Ville de Montréal.

Au cabinet du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, l'attaché de presse, Daniel Desharnais, a fait savoir que Carole Théberge trouvait certaines paroles des musiques hip hop présentées aux FrancoFolies « déplacées, méprisantes et dégradantes ».

La ministre trouve cependant que « la meilleure réponse est celle des citoyens qui doivent rejeter ce type de langage », a ajouté M. Desharnais.

Au bureau de Beverley Oda, ministre du Patrimoine canadien, le directeur des communications Robert Parterson a indiqué qu'Ottawa ne pouvait agir comme censeur, particulièrement quand il s'agit d'oeuvres artistiques. « Je ne sais pas si le choix musical pourrait avoir un effet sur le financement futur des FrancoFolies: les fonctionnaires vont peut-être devoir se pencher sur cette question. »

Au Conseil du statut de la femme, à Québec, la présidente par intérim, Hélène Harvey, a trouvé navrant que des groupes hip hop tombent dans un tel mépris de la femme.

« Les organisateurs de festivals devraient faire preuve de plus de vigilance face à des événements qui rejoignent beaucoup de jeunes. »

Quelles conclusions tireront les FrancoFolies de tout cela? Mardi, en tout cas, Laurent Saulnier, vice-président à la programmation des FrancoFolies, disait adorer et trouver très drôles la prose et la musique d'Omnikrom, qui chante, entre autres, « Pouliche, lèche-moi » et « J'ai taché tes draps, désolé, je visais ton visage ».

Vous pouvez voyager dès maintenant à l'aide des Points TD en prime que vous recevrez grâce à votre nouvelle carte *Visa TD Or Voyages®**



Obtenez 7 500 Points TD en prime sur approbation de votre carte.[1]

À partir du moment où votre carte *Visa* TD Or Voyages est approuvée, vous aurez l'impression que le monde est à votre portée. En fait, dès votre adhésion, vous recevrez 7 500 Points TD en prime (une valeur de plus de 110 $). Étant donné qu'il vous suffit d'échanger un nombre minimal de 5 000 points[2], vous pouvez vous offrir une petite escapade dès maintenant. Ou encore, vous pouvez conserver vos points pour faire un grand voyage, ce qui ne devrait pas tarder, car vous accumulez un Point TD à chaque dollar d'achats[3]. De plus, si vous choisissez d'adhérer dès maintenant et de transférer le solde de votre compte-chèques principal à TD Canada Trust au moyen de TransfertFacile[MC], vous pourrez obtenir gratuitement un iPod nano[4]. Alors, adhérez à la carte dès aujourd'hui et profitez des occasions uniques qui s'offrent à vous.

TD VISA

Pour présenter une demande, composez le 1 866 827-8516† ou passez à une succursale TD Canada Trust, ou rendez-vous à l'adresse tdcanadatrust.com/voyages

– RENSEIGNEZ-VOUS SUR LA FAÇON D'OBTENIR UN IPOD NANO GRATUIT –

3409220A

3409336

1. Les demandes doivent être approuvées avant le 1er août 2006. Les 7 500 Points TD en prime seront attribués dès que le nouveau compte sera approuvé. L'offre s'applique seulement aux nouveaux comptes *Visa* TD Or Voyages. Certaines conditions peuvent s'appliquer. L'offre peut être modifiée, prolongée ou retirée en tout temps, sans préavis. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. 2. Les Points TD peuvent être échangés par tranches de 5 000 points. 3. Les frais, les avances de fonds, les frais d'intérêts ou de service, les services facultatifs, les chèques *Visa* TD, les transferts de solde, les remboursements, les rabais ou les autres crédits semblables ne permettent pas d'accumuler des Points TD. 4. Pour avoir droit à un iPod nano, les clients doivent faire la demande d'une nouvelle carte *Visa* TD Or Voyages et en obtenir l'approbation avant le 4 août 2006. Les clients doivent également fermer le compte-chèques principal qu'ils détiennent à une autre institution financière et en transférer le solde à un compte-chèques admissible, nouveau ou existant, de TD Canada Trust, au moyen de TransfertFacile. Le compte de TD Canada Trust doit aussi comporter au moins un dépôt direct ou deux prélèvements automatiques (nouveaux ou existants). Limite d'une prime par client ou par compte conjoint. Pour avoir droit à la prime, les clients doivent être âgés de 19 ans et plus. Toutes les conditions relatives au compte-chèques posées dans le cadre de l'offre doivent être remplies avant le 30 septembre 2006 pour avoir droit à la prime. TD Canada Trust se réserve le droit de prolonger ou de retirer cette offre en tout temps, sans préavis. D'autres conditions peuvent s'appliquer. Les titulaires actuels d'une carte *Visa* TD Or Voyages ne sont pas admissibles à l'offre. Celle-ci ne peut être utilisée conjointement ni jumelée à toute autre offre *Visa* TD. †Les résidents du Québec ne peuvent pas présenter de demande par téléphone. iPod est une marque de commerce de Apple Computer Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. Apple n'agit pas à titre de commanditaire ni de partenaire dans le cadre de cette offre promotionnelle. *Visa International Service Association/ Utilisée sous licence. MCMarque de commerce de La Société Canada Trust. *Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion.

SUITES DE LA UNE

Moins de loteries vidéo mais plus de profits

LOTO-QUÉBEC
suite de la page A1

« On croit qu'il y a davantage de gens qui jouent aux loteries vidéo. Mais je vous dis ça de façon non scientifique. C'est à partir de commentaires de propriétaires de bar », a expliqué à *La Presse* le directeur des relations de presse de Loto-Québec, Jean-Pierre Roy.

« Les propriétaires de bar nous disent qu'il y a une nouvelle clientèle qui joue à l'occasion. C'est ce qui expliquerait que le chiffre d'affaires ait pu augmenter même s'il y a moins d'appareils sur le marché », a-t-il ajouté. En 2005 et 2006, 491 appareils ont été retirés du marché, une baisse de 3,6 %. Ainsi, 145 bars, brasseries et tavernes ne détiennent plus d'ALV. À l'heure actuelle, Loto-Québec dispose de 13 516 ALV répartis dans 3122 endroits.

L'installation de nouveaux jeux dans les appareils au cours des dernières années aurait « peut-être » attiré de nouveaux joueurs, selon Jean-Pierre Roy. Il ne croit pas que les joueurs dépensent davantage dans les ALV, ni que le jeu pathologique soit en progression.

Des sondages réalisés pour le compte de la société d'État démontrent que près de 10 % des Québécois joueraient aux loteries vidéo. « Mais on se demande s'il y a des gens qui jouent et qui, peut-être, ne le disent pas quand ils répondent au téléphone », a dit Jean-Pierre Roy.

Loto-Québec a pourtant prévu perdre des millions de dollars en diminuant le nombre d'ALV et de bars qui en détiennent. Dans son plan de développement 2004-2007, la société d'État s'est engagée à réduire le nombre d'ALV de 2500, mais à en redistribuer 1770 dans quatre salons de jeux qui doivent ouvrir en 2007.

L'opération devait entraîner une baisse de revenus de 152 millions en 2007. Or, alors que Loto-Québec a réussi ces deux dernières années à retirer des bars les ALV qu'elle voulait voir disparaître pour de bon (730), la société d'État est en voie d'afficher des gains importants, et non des pertes.

« Les propriétaires de bar nous disent qu'il y a une nouvelle clientèle qui joue à l'occasion. C'est ce qui expliquerait que le chiffre d'affaires ait pu augmenter même s'il y a moins d'appareils sur le marché. »

En 2004-2005, le nombre d'ALV a diminué de 286, mais les revenus tirés des ALV avaient également augmenté de 9,6 %. Une partie de cette hausse était toutefois attribuable à la baisse du taux de commissions versées aux détaillants, qui est passé de 26 % à 22 %.

Dans le plan de développement 2004-2007, les salons de jeux doivent rapporter 121 millions en 2007, c'est-à-dire à peu près l'équivalent de ce que rapportent les 1770 appareils qui seront retirés des bars.

Deux des nouveaux salons de jeux seront situés à proximité des hippodromes de Québec et de Trois-Rivières. Un autre sera attenant à l'hippodrome qui doit être construit dans la couronne nord de Montréal. Le quatrième se trouvera à Mont-Tremblant.

Jean-Pierre Roy considère que Loto-Québec a mis en place des mesures pour contrer le jeu compulsif, dont un programme d'auto-exclusion volontaire. Environ 8 % des utilisateurs d'ALV sont des joueurs pathologiques, selon le Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu et l'Institut national de santé publique.

En 1998-1999, 15 314 ALV se trouvaient dans 4175 endroits, un sommet. L'offre de jeu a commencé à diminuer au début des années 2000, mais les profits ont augmenté, d'abord lentement puis de façon plus importante dans les deux dernières années.

Loto-Québec affiche des profits records dans son rapport annuel 2005-2006. Ses revenus ont franchi pour la première fois le cap des 4 milliards, en hausse de 2 %. Ses bénéfices nets ont atteint 1,6 milliard.

Un vent de fraudes

FRAUDES
suite de la page A1

De fausses victimes se faisaient payer des nuits d'hôtel jusque dans les Caraïbes. Des cartes de débit dotées d'un fonds d'urgence de 2000 $ ont été utilisées à toutes sortes d'autres fins, dont l'achat de champagne Dom Perignon et de vidéos porno *Girls Gone Wild*. Dans un cas, la carte a servi à payer les coûts d'un avocat dans une cause de divorce.

Cette litanie de bévues provient d'un rapport du Governement Accountability Office (GAO), l'équivalent du vérificateur général qui relève du Congrès américain. Selon ce rapport, présenté hier, ces actes de fraude passés inaperçus auront coûté entre 600 millions et 1,4 milliard aux contribuables américains.

Les enquêteurs ont examiné un échantillon de 250 dossiers, sélectionnés au hasard. Ils ont détecté un taux de 16 % de paiements mal fondés ou reliés à des demandes potentiellement frauduleuses. Ils croient que les fraudes pourraient dépasser 1,4 milliard, si on passait au crible les réclamations d'assurance — ce que le GAO n'a pas fait.

Adresse: cimetière

Dans de nombreux cas, la FEMA a négligé d'identifier correctement les requérants et de vérifier l'adresse où était censée se trouver leur propriété endommagée, ont constaté les enquêteurs du GAO. Ainsi, des milliers de chèques ont pu être encaissés par des personnes prétendant avoir habité à l'adresse d'une boîte postale. Dans certains cas, des détenus ont prétendu avoir perdu une propriété en donnant l'adresse d'un cimetière.

Le bureau du vérificateur général américain a dressé ce bilan dans les six mois suivant l'arrivée successive de *Katrina* et *Rita*, deux ouragans qui ont dévasté toute la côte de la Louisiane.

Ses enquêteurs sont allés jusqu'à présenter eux-mêmes de fausses demandes d'aide financière. Dans un cas, la FEMA a payé près de 6000 $ à un enquêteur qui a soumis l'adresse d'un lot vide comme lieu de résidence supposément endommagé par la tempête.

Dans son rapport, l'agence gouvernementale présente la copie d'un chèque de 2358 $ reçu après présentation d'une fausse demande. Pourtant, dans ce cas précis, la FEMA avait été mise au courant du fait que le requérant n'habitait pas à cette adresse et un inspecteur de l'Agence des petits commerces avait constaté que la propriété endommagée n'avait jamais existé !

Environ cinq millions ont été versés à des gens qui ont prétendu habiter à l'adresse d'une boîte postale. Des versements ont été faits à plus d'un millier de « victimes » qui utilisaient le numéro d'assurance sociale de prisonniers détenus dans des prisons de la Louisiane, du Mississippi ou n'importe où ailleurs aux États-Unis.

Une personne a reçu 26 versements de la FEMA, totalisant 139 000 $, après avoir utilisé 13 numéros de sécurité sociale et 13 adresses différentes. Huit de ces adresses n'existaient tout simplement pas.

Les enquêteurs ont dénombré plusieurs cas de dédoublement. Une supposée victime a pu vivre dans un hôtel de Hawaii pendant 70 jours tout en recevant de l'assistance financière pour payer un appartement. Une autre a pu séjourner dans un hôtel de Californie, au coût de 8000 $, tout en percevant de l'aide pour défrayer un loyer.

« Le besoin de fournir une aide d'urgence a mené la FEMA à faire des paiements sans valider l'identité et l'adresse de la propriété endommagée et sans d'abord vérifier que les requérants ont effectivement subi des dommages et avaient des besoins reliés à l'ouragan », écrivent les enquêteurs.

« La priorité de la FEMA en période de crise est de livrer l'aide rapidement à ceux qui en ont besoin », a commenté un porte-parole de l'Agence, Aaron Walker, réagissant à ce rapport. Selon lui, l'agence fédérale a déjà apporté plusieurs correctifs pour empêcher que de telles situations ne se reproduisent.

Mais un membre du Congrès démocrate, Bennie Thompson, cité par le *USA Today*, a dit que cette histoire de fraude n'est que la pointe de l'iceberg d'une « maladie beaucoup plus vaste » qui sévit à la FEMA.

Celle-ci avait été continuellement blâmée dans les mois qui ont suivi *Katrina*. Son directeur, Michael Brown, a dû démissionner. Et un rapport du Congrès publié en février dernier a qualifié la réaction au désastre de *Katrina* d'« échec national ». Cette nouvelle brique tombe sur la tête de la FEMA au moment où commence la nouvelle saison des ouragans.

Redoubler au primaire sera plus facile

DAPHNÉE DION-VIENS
LE SOLEIL

QUÉBEC — Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a déposé hier un projet de loi qui ouvre un peu plus grande la porte au redoublement à l'école primaire.

À l'heure actuelle, le redoublement est pratiquement banni de la réforme. Un élève peut toutefois « exceptionnellement » reprendre une année — et une seule — seulement si on considère qu'il a de très bonnes chances de la réussir. Avec ce projet de loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, l'élève pourra redoubler même si la réussite n'est pas assurée.

« Ça donne plus de marge de manoeuvre, explique Marie-Claude Lavigne, attachée de presse du ministre Fournier. À partir du moment où l'élève pourra encore acquérir de nouvelles connaissances, il pourra redoubler. »

Cette modification permettra aussi d'éviter que des interprétations trop rigides du régime pédagogique ne se reproduisent. L'hiver dernier, les directeurs d'école de la commission scolaire de la Capitale voulaient faire passer directement de la cinquième année à la première secondaire les élèves qui avaient déjà redoublé, sous prétexte qu'ils n'avaient aucune chance de réussir leur primaire. Le Ministère avait fini par admettre que le régime pédagogique, tel que rédigé, suggérait de recourir à une telle mesure.



L'été de retour à Montréal



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE©

Après avoir été plutôt discret ces derniers jours, le soleil a régné en roi et maître dans le ciel de Montréal, hier. Caroline Houle et Geneviève Légaré ont même tenté de se soustraire à sa chaleur, grâce à la fontaine de l'esplanade de la Place des Arts, où la foule venue assister aux FrancoFolies était nombreuse. L'été pourrait bien être là pour rester, cette fois. Le mercure s'approchera même des 30 °C ce week-end.

EN PRIMEUR CE SOIR...

ARTS SPECTACLES

Tous les jours dans LA PRESSE

Le festival de la

tente

du 15 au 18 juin 2006



Visitez plus de

50 tentes

grandeur nature !!



15 manufacturiers de tentes regroupés



3410877

3411012

- Plus de 125 modèles différents.
- Économisez jusqu'à 40 % sur certains modèles.
- Plusieurs spéciaux sur équipements de camping.

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval

(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

Sublimes, avec un entretien minime.

Vous pouvez toujours compter sur Papa, alors, pour la fête des Pères, offrez-lui un cadeau sur lequel il pourra compter : un chapeau Tilley, garanti à vie contre l'usure.



« Merci Tilley de me garder chic et au frais ! »
BILL KALMAR,
St. Catharines, Ontario

Ce chapeau Tilley est un T5 (en toile de voile coton) kaki en taille 7 ⅜. Combien de modèles, tissus, couleurs et tailles de chapeaux Tilley pouvez-vous choisir ? Plus de 2 000 ! Nous donnons toute notre mesure pour *vous* donner fière allure !

Tilley Endurables

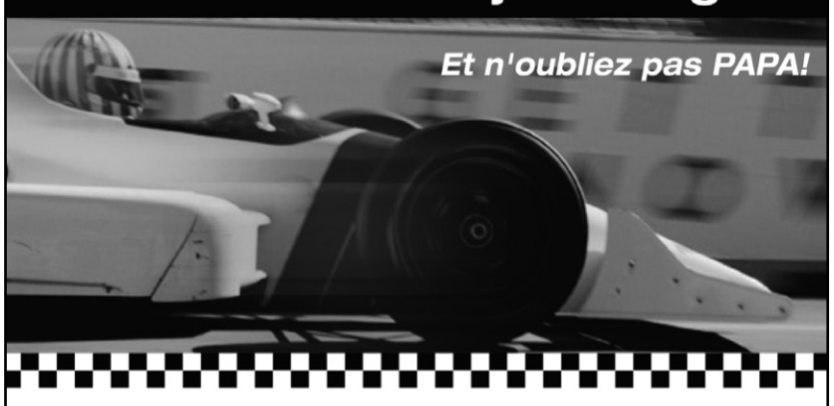
Tilley. Les meilleurs chapeaux et vêtements de voyage au monde

Montréal : 1050 av. Laurier Ouest
(deux rues à l'ouest de l'avenue du Parc) (514) 272-7791
Pour obtenir l'adresse d'un détaillant ou un catalogue : 1 800 465-4249

3399899A

SIGMA

Savourez le Grand Prix de Montréal avec un objectif Sigma.



18-200 mm F3.5-6.3 DC Zoom Numérique

- Conçu spécialement pour les appareils réflex numériques
- Lentille de haute qualité qui assure une performance supérieure
- Léger et compact
- Disponible pour Nikon, Canon et Pentax



$519.95*

EN PRIME!



*Sac de transport Optex VA54 avec achat !

EN PRIME!

70-300 mm F4-5.6 DG Macro

- Zoom téléobjectif versatile avec une fonction macro 1:2
- Léger et compact
- Disponible pour Nikon, Canon, Konica Minolta, et Pentax



$199.95*

Prix en vigueur jusqu'au 30 juin, 2006.

3411539

Caméras Simon inc.

75 ans de bon service

Lun. - ven.-: 9 h à 18 h
Sam.-: 9 h à 17 h

11, rue Saint-Antoine Ouest (514) 861-5401 • 1 800 3-SIMONS
www.camerassimon.com

Place D'armes · accord D · MasterCard · Interac Paiement direct · VISA · Chèque

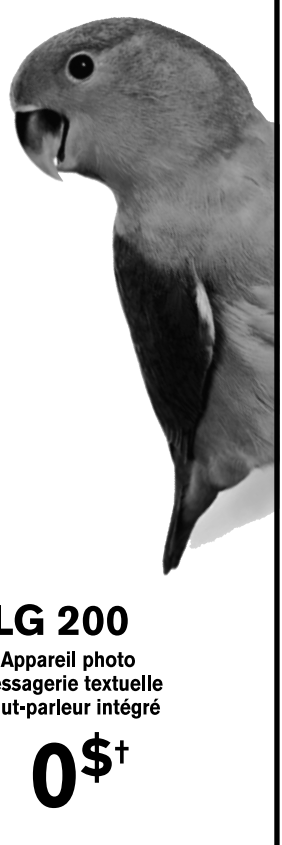
Papa, réponds donc !



LG 200

- Appareil photo
- Messagerie textuelle
- Haut-parleur intégré

0$†



EN PRIME! Pour ta sécurité Bluetooth MC Motorola MC



Valeur de 129$(1)

HS500

L'illustration peut différer

Motorola V710

- Lecteur MP3
- Télé sans fil
- Messagerie vidéo
- Appareil photo

29$†



réponds !





EN PRIME! Pour ta sécurité Bluetooth MC Motorola MC



Valeur de 129$(1)

HS500

L'illustration peut différer

LG 8100

- Musique sans fil
- Télé sans fil
- Messagerie textuelle, vidéo et photo intégrée

49$†

TELUS mobilité MC

3411652A

Dumoulin

pour ce qu'il y a de mieux



1 877 dumoulin ■ www.dumoulin.com

Disponible dans les succursales du Montréal métropolitain seulement.

Ces offres sont exclusives à Dumoulin et offertes par cette dernière. Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales. **Certains produits sont en quantités limitées et ne sont pas disponibles dans toutes nos succursales.** Les illustrations peuvent différer. Sujet à changement sans préavis. Détails en magasin. †Avec nouvel abonnement et contrat de 3 ans. (1)À l'achat d'un cellulaire Motorola V710 ou LG 8100 avec abonnement de 3 ans. Détails en magasin. D'autres offres sont disponibles.

0000000A

SUITE DE LA UNE



PHOTO JEAN GOUPIL, LA PRESSE ©

MM. Charest et Béchard annonceront aujourd'hui la mise en place d'une nouvelle « redevance » que devront payer les compagnies qui vendent des hydrocarbures.

Québec met le cap sur le protocole de Kyoto

VERTS

suite de la page A1

En fait, le Québec fera plusieurs gestes dans le cadre de cette politique sur les changements climatiques, avec l'objectif de faire « les trois quart du chemin » vers les objectifs fixés par le protocole de Kyoto.

Et surtout, MM. Charest et Béchard annonceront aujourd'hui la mise en place d'une nouvelle « redevance » que devront payer les compagnies qui vendent des hydrocarbures, une mesure qui générera pas moins de 200 millions par année dans le Fonds vert, des recettes dont la moitié ira au financement du transport en commun. Ces grossistes seront taxés en fonction du volume des ventes et du niveau de carbone des hydrocarbures vendus, selon des règles qu'édictera la Régie de l'énergie.

Cette décision n'est pas sans rappeler l'annonce du dernier budget Audet, qui imposait des droits importants sur l'eau, une redevance en pratique imposée à Hydro-Québec pour financer le Fonds des générations, destiné à réduire la dette collective des Québécois.

Le gouvernement soutiendra aujourd'hui que ce nouveau fardeau imposé aux entreprises – l'équivalent d'environ 0,7 cent le litre – ne sera pas refilé aux consommateurs. Les raffineurs, mis dans le coup par Québec, ne vont pas le contredire aujourd'hui. « Les pétrolières ne changeront pas les collants détaillant le poids des taxes apposés sur les pompes », prédit-on.

Mais dans les officines gouvernementales, on convient qu'il n'y aura pas moyen de vérifier si les raffineurs ont vraiment accepté de rogner une marge de profit qui a beaucoup augmenté dans les dernières années.

La moitié des recettes de cette « redevance », environ 100 millions, sera aiguillée vers le financement du transport en commun. Québec paiera la facture pour « l'amélioration des services », par exemple l'augmentation des fréquences pour un réseau d'autobus ou l'ajout de nouvelles liaisons. Le ministre des Transports, Michel Després, fournira dans quelques jours, les détails de sa politique de financement des transports collectifs, des mesures financées essentiellement par cette redevance.

Normes resserrées

MM. Béchard et Charest annonceront une série de 24 mesures pour réduire la consommation de pétrole. Plusieurs, comme des modifications au Code du bâtiment pour rendre les habitations moins énergivores ou le resserrement des normes d'émissions pour les automobiles, ne coûteront rien au gouvernement.

Pour la construction, la norme Novoclimat, une balise volontaire actuellement, sera désormais imposée. Elle permet de réduire la consommation d'énergie de 20 % environ. Pour l'automobile, Québec s'inspirera de la norme adoptée par la Californie, sans la rejoindre toutefois. Il s'engagera à des normes plus sévères pour les véhicules, comme l'ont fait déjà plusieurs États américains, New York et l'Oregon notamment.

À terme, le parc automobile devrait réduire de 25 % ses émissions. On annoncera aussi l'imposition de limiteurs de vitesse à 105 kilomètres heures sur les poids lourds, une recommandation faite par la Commission des transports de l'Assemblée nationale, la semaine dernière. Des fonds seront prévus pour des projets pilotes de transport intermodal.

On estime que le transport cause 40 % des émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation des transports collectifs est considérée par Québec comme le moyen privilégié de lutte aux changements climatiques.

Quelques groupes environnementalistes ont été mis au parfum au cours des dernières heures des intentions de Québec et, sous réserve de lire dans le détail les intentions gouvernementales, ils y étaient favorables, a-t-on appris.

Vers Kyoto

Avec cette politique, Québec estime qu'il fera « les trois quarts du chemin vers l'objectif de Kyoto ». D'ici six ans, le Québec devrait avoir réduit d'environ 8,5 % ses émissions – ce qui le ramènerait à 1,5 % en deçà du niveau de 1990, de confier des sources à Québec.

Le Canada visait à réduire de 6 % ses émissions de gaz d'ici 2012, par rapport aux niveaux de 1990. Or, en 2004, on estimait que le niveau d'émissions au pays avait grimpé de 7 %.

La « redevance réglementaire » sera imposée directement aux pétrolières comme aux compagnies de gaz. La vente de mazout plus polluant sera taxée davantage. Comparativement, le gaz naturel et le propane seront moins frappés.

Comme gouvernement provincial, Québec ne pouvait pas imposer de taxe à la rampe de raffinage – une taxe indirecte. De plus, à l'instigation du ministre des Finances, Michel Audet notamment, Québec avait écarté le projet, politiquement suicidaire, d'augmenter la taxe sur l'essence à la pompe (on examinait d'augmenter de un cent le litre les droits qui sont déjà de 15,2 cents.



Vivez l'essence de l'expérience Ferrari

Le Festival Ferrari arrive à Mont-Tremblant du 16 au 18 juin 2006.

La série Ferrari Challenge : pour coureurs gentilshommes, une série exclusive et unique dans la nouvelle voiture 430 Challenge conçue spécialement pour ce championnat.

Joignez les festivités et devenez un **Tifosi**. Faites l'expérience des rugissements distinctifs de ces purs sangs italiens. Soyez les seuls témoins au Canada de la **FXX Supercar**, 800 ch. Voyez et entendez les modernes **Formules 1 de Ferrari** en démonstration sur la piste.

Le week-end du Festival Ferrari de Mont Tremblant inclut :

- La série Ferrari Challenge, une course de coupés F430 spécialement conçus pour cet événement;
- Les démonstrations et tests de la FXX Supercar, 800 ch pour circuit de course seulement;
- La démonstration des modernes Formules 1 à moteur polycylindriques de Ferrari sur la piste;
- Paddock ouvert à tous.

Vivez l'essence de l'expérience Ferrari à Mont-tremblant Du 16 au 18 juin 2006

Ferrari Challenge

www.ferrarirallychallenge.com

FERRARI NORTH AMERICA, 250 SYLVAN AVENUE, ENGLEWOOD CLIFFS, NEW JERSEY, 07632, ÉTATS-UNIS, 1 866 551-2828

MOTOROLA PIRELLI BOSE PIAGGIO AERO Sabelt

3411771



AUDIENCE EN EXTRADITION DES MEMBRES DU « GANG DE BEDFORD »

La Couronne contre-attaque

ANDRÉ CÉDILOT

Attaqué de toutes parts par les avocats de la défense, le ministère public a répliqué, hier, en déposant une brique de conversations interceptées clandestinement durant l'enquête sur le « gang de Bedford », soupçonné d'avoir exporté et distribué des tonnes de marijuana aux États-Unis.

Après une lecture attentive des documents judiciaires (leur dépôt a été admis et le juge James Brunton a permis qu'ils soient rendus publics), le moins que l'on puisse dire est que Werner Kyling et ses acolytes en instance d'extradition se comportent comme s'ils avaient des choses à cacher. Ils parlent peu, parfois en code, et plus souvent qu'autrement, ils utilisent des sous-entendus.

La moitié environ des 46 conversations mises en preuve par la poursuite concerne Kyling, Il est désigné par la police comme le patron de l'organisation, avec son neveu Jerry Couture et un certain Jamie Boomhower, également de la région de Bedford. Toutes ces écoutes – téléphoniques ou autres – remontent à 2004 et 2005. L'avocat principal de la défense, Thomas Walsh, n'en a pas contesté la teneur. Il a plutôt tenté de démontrer qu'elles ont été autorisées sur des motifs bien fragiles. Le juge Brunton n'a pas encore tranché à ce sujet.

C'est ainsi, le 9 décembre 2004, dans ce qui apparaît comme une réunion de famille à sa résidence de Saint-Armand, que Kyling raconte avoir déjà aidé à passer en fraude à la frontière américaine ce qu'on lui a dit être « une poudre qui allait dans du manger de bébé, mais qui n'était pas légale aux États-Unis ». Les boîtes étaient cachées dans un camion rempli de copeaux de bois. Il affirme avoir reçu 400$ ou 500$ pour ce travail. « Ben, c'était gros dans le temps pour nous autres, là t'sais », a commenté sa femme.

« Une autre fois, c'était un voyage de foin... à quatre heures du matin », rappelle Kyling. « I remember, on a loadé drette icitte à côté de la maison », d'enchaîner sa femme. « Yeah, pis l'autre, lui, a eu peur parce que des fois ils (en parlant des douaniers américains) passent des rods dans le foin. Ben il l'a faite pareil, et ça a passé », a précisé Kyling en riant. « C'est quoi au juste que tu transportais? » lui demande sa fille. « Non, on sait jamais. Ça peut être de la cocaïne, on sait pas... »

Une semaine auparavant, Kyling avait confié à sa femme avoir perdu beaucoup d'argent au cours des dernières années. « Regarde, j'ai perdu 30 000$, 35 000$ avec the Jamie deal, et j'ai perdu un autre 30 000$ dans une transaction de drogue, so... Il y a trois ans, j'étais supposé avoir des maudits beaux plants et finalement je n'ai rien eu, c'est toujours la même maudite histoire... »

À en croire les documents déposés devant le tribunal, Kyling était particulièrement actif au temps des récoltes de marijuana. Il surveillait les champs de pot avec son hélicoptère. Trois des accusés, Martin Castilloux, Brian Bordo et Gilles Couture, étaient fâchés qu'il ait survolé un certain endroit avec son bruyant appareil. C'est ainsi, le 15 septembre 2004, qu'il dit avoir aperçu du haut des airs des policiers qui écumaient des champs de pot dans la région de Granby.

Entamée lundi, l'audience en extradition en sera à sa quatrième journée aujourd'hui. Outre l'écoute électronique, l'enquête comprend des opérations de filature et le recoupement d'informations à partir d'arrestations et de saisies de pot faites aux États-Unis. Depuis 1991, une bonne dizaine de trafiquants liés au « gang de Bedford » sont passés

BERNARD TROTTIER SPORTS

De 40% à 70% de rabais

sur toutes les collections de vêtements 2005

Venez visiter notre nouveau magasin de Pointe-Claire
187-B, boul. Hymus (coin boul. St-Jean)

Grand Solde de la fête de Pères

4 jours seulement

GRATUIT



À l'achat de 3 douzaines ou quinzaines de balles de golf à prix régulier, recevez **GRATUITEMENT** une douzaine ou quinzaine de balles* de golf additionnelle.

* Doit être à prix équivalent ou moindre du prix de la douzaine ou quinzaine la moins chère

20% de rabais sur collections de v tements de golf 2006 suivantes

Ashworth abacus OAKLEY Callaway GOLF DOCKERS TOUR



10% de rabais

sur les bois de départ, les bois d'allée, les bois hybrides et les ensembles de fers vendus en magasin.



20% de rabais

sur les ensembles complets (10,11,12 bâtons), les demi-ensembles (7 bâtons), les fers droits (putters) et les cocheurs de sable (wedges) vendus en magasin.

TaylorMade Callaway GOLF cobra Titleist

Ben Hogan JAZZ GOLF Tommy Armour GOLF

ecco NANCYLOPEZGOLF ODYSSEY GOLF OGIO

FootJoy MAXFLI Cleveland GOLF SUN MOUNTAIN

TourEdge fairway GOLF



20% de rabais

sur les sacs de golf, les souliers de golf, les gants et accessoires de golf vendus en magasin.

On a le golf dans la peau

BERNARD TROTTIER SPORTS

Les photos sont à titre indicatif seulement. Cette promotion se termine le 18 juin 2006.
Ces rabais ne peuvent être jumelés à aucune autre promotion.

GREENFIELD PARK
3680, boul. Taschereau

nouveau

POINTE-CLAIRE (Place Terrarium)
187-B, boul. Hymus

LAVAL (Centropolis)
2929, Boul. St-Martin Ouest

3407106A

MONDE

Les nouvelles internationales
en continu sur **cyberpresse.ca/monde**

LE TOUR DU GLOBE

PALESTINE/ ISRAËL
Violences et embarras

Un membre du Hamas a été tué à Gaza et des militants du Fatah du président Mahmoud Abbas ont pris d'assaut le Parlement à Ramallah, dans une nouvelle flambée de violences qui augure mal pour le dialogue interpalestinien censé mener à une « entente nationale ». L'armée israélienne a admis entre-temps la possibilité qu'un type de munition non explosé qu'elle utilisait dans le passé pourrait être la cause du drame de la plage de Gaza. Human Rights Watch a mis en doute la thèse de l'armée et les Palestiniens appelaient à une commission d'enquête internationale.

d'après AFP

INDONÉSIE
Islamiste libéré

L'islamiste Abou Bakar Bachir, impliqué dans les attentats de Bali en 2002, est sorti hier de prison après avoir purgé une peine jugée trop courte par les États-Unis et l'Australie. Le religieux âgé de 68 ans, chef présumé du réseau Jamaah Islamiyah (JI), a passé moins de 26 mois en prison après avoir été jugé coupable d'avoir pris part à la « conspiration » qui a conduit aux attaques de Bali (202 morts le 12 octobre 2002).

d'après AFP

SOMALIE
Victoire des islamistes

Les milices des tribunaux islamiques ont pris hier, lors d'offensives éclairs, les villes de Jowhar et Mahhadei Uen, fiefs de l'alliance de chefs de guerre défaits à Mogadiscio, et ils ont promis d'instaurer au plus vite la charia. Les États-Unis se sont déclarés aussitôt prêts à coopérer avec toutes les parties pour rétablir la paix en Somalie. La première réunion à New York d'un Groupe de contact sur la Somalie, créé par Washington, a lieu à New York aujourd'hui.

d'après AFP

ÉTATS-UNIS
Guantanamo

Le Pentagone a suspendu jusqu'à nouvel ordre les audiences préliminaires prévues à Guantanamo devant les tribunaux militaires d'exception créés pour juger les « combattants ennemis ». En même temps, il a rejeté les appels à une enquête indépendante sur le triple suicide survenu le week-end dernier sur la base états-unienne à Cuba transformée en prison secrète, estimant être capable de mener sa propre enquête.

d'après AFP

DANEMARK
Premier ministre accusé

Le premier ministre Anders Fogh Rasmussen porte la responsabilité principale de la crise des caricatures de Mahomet qui a terni l'image du Danemark dans le monde musulman, selon les auteurs d'un livre-enquête paraissant aujourd'hui. Rasmussen a refusé toute enquête sur cette crise, la plus grave de l'après-guerre. Quelque 4000 documents ont été analysés pour le livre, co-écrit par le rédacteur en chef du journal *Politiken*, proche de l'opposition, Toeger Seidenfaden, et un historien, Rune Engelbreth Larsen.

d'après AFP

TCHÉTCHÉNIE
Un régime de peur



PHOTO SAID TSARNAYEV, REUTERS

À Grozny, des jeunes ont défilé à la gloire de Ramzan Kadyrov, leader tchétchène plus populaire, mais toujours aussi craint.

Le jeune leader tchétchène Ramzan Kadyrov, encore haï hier pour ses milices puissantes, a gagné en popularité en s'attelant à la reconstruction de cette république ravagée par la guerre mais son régime repose toujours sur la peur. Pour ses 100 premiers jours à la tête du gouvernement, près de 10 000 jeunes sympathisants ont défilé hier dans le centre de Grozny. « Ramzan, nous sommes avec toi ! » et « Ramzan, garde le cap ! » pouvait-on lire sur leurs pancartes. Si la manifestation, organisée par les « Fans de Ramzan Kadyrov », n'avait rien de spontané et était même commanditée par l'intéressé lui-même, le premier ministre pro-russe, âgé de 29 ans, semble bénéficier d'un réel état de grâce, de l'avis même de ses détracteurs.

d'après AFP



PHOTO CEERWAN AZIZ, REUTERS ©

Le gouvernement irakien a entrepris de « nettoyer » Bagdad hier, mais la ville était toujours en proie à la violence. Sur cette photo, saisissante, un homme tente de secourir l'une des victimes d'une attaque à la voiture piégée sur une route de la capitale.

En Irak, l'ennemi n'a plus de visage

Au moment où le gouvernement irakien met en place un nouveau « plan de sécurité » à Bagdad, une correspondante française de passage à Montréal raconte le quotidien des Irakiens soumis à la loi de la terreur.



AGNÈS GRUDA

Quand elle voit une voiture rouler dans sa direction dans une rue de Bagdad, Anne-Sophie Le Mauff ne peut s'empêcher de scruter le visage du conducteur.

S'il est assez vieux, elle est soulagée. Les kamikazes sont plutôt de jeunes hommes dans la vingtaine. Elle jette aussi un coup d'oeil sur les mains posées sur le volant : celles des kamikazes y sont souvent attachées pour les empêcher de dévier de leur trajectoire.

« En Irak on ne vit plus, on survit », confie la journaliste française qui vient de vivre deux ans dans ce pays à feu et à sang.

Il y a un an, la jeune femme avait dû quitter l'Irak, sous la pression de la France, échaudée par le rapt de la journaliste Florence Abenas. Mais Anne-Sophie Le Mauff a choisi de retourner en enfer, envers et contre tous.

La terreur quotidienne

De passage à Montréal cette semaine, elle évite, pour des raisons de sécurité, de donner des détails sur sa vie là-bas. À peine consent-elle à dire qu'elle a vécu tantôt dans les hôtels où campent les derniers médias occidentaux, tantôt parmi les Irakiens, parfois à Bagdad, parfois ailleurs.

En revanche, elle est intarissable quand il s'agit de raconter la vie quotidienne des Irakiens — et cette terreur qui s'abat sur eux comme une chape de plomb.

Le danger est partout : récemment, il y a eu une série d'explosions dans les boulangeries, note-t-elle.

Il n'est pas rare que plusieurs membres d'une même famille soient enlevés à tour de rôle pour des rançons de quelques milliers de dollars. « Ça dure jusqu'à ce que la famille quitte la ville », dit Anne-Sophie Le Mauff.

Souvent, les victimes ne savent rien de leurs kidnappeurs. Les seules milices identifiables par un uniforme — tout noir — sont celles de l'armée du Mahdi, du leader chiite Moqtada Al-Sadr. Mais des milices sunnites peuvent s'habiller en noir pour faire attribuer une attaque aux gens de Sadr. « En Irak, l'ennemi n'a pas de visage, il n'a pas de nom », constate Anne-Sophie Le Mauff.

Mais au-delà du simple banditisme, ce sont les tensions entre la majorité chiite et les sunnites, au pouvoir sous Saddam Hussein, qui embrasent le pays.

Depuis l'attentat, le 22 février, contre la grande mosquée chiite de Samara, les Irakiens parlent de plus en plus ouvertement de guerre civile.

« Autrefois, les gens me demandaient si je croyais que c'était la guerre civile. Aujourd'hui, ils le constatent. »

Bagdad la rouge

À Bagdad, il y a deux secteurs. La zone verte, où sont installés le gouvernement irakien, les Américains et leurs protégés. Et la « zone rouge », qui comprend tout le reste de la capitale.

« Si vous vous aventurez dans un quartier où l'on ne vous connaît pas, vous êtes mort. »

Personne n'a le contrôle de cette ville rouge où des escadrons de la mort frappent en toute impunité. Un jour, un éboueur retire une bombe placée devant une maison. Le lendemain, il est assassiné...

« Si vous vous aventurez dans un quartier où l'on ne vous connaît pas, vous êtes mort », tranche la journaliste.

Selon elle, chaque famille possède au moins une kalachnikov. Avec la vaste opération de « nettoyage » lancée hier, ces gens appréhendent les perquisitions. « Ils ont peur des policiers, dont certains sont associés aux rebelles. Et ils ont peur des pillages », confie Mme Le Mauff.

Pourtant, selon elle, ce grand ménage était inévitable. « Il faut nettoyer Bagdad de toute cette impunité », dit-elle.

En attendant, la population irakienne vit dans un état perpétuel de tension nerveuse. Dans les écoles, les enfants paniquent dès qu'ils entendent un bruit d'hélicoptère. Leurs professeurs ne sont pas plus calmes : il y a eu de nombreux cas d'enlèvements de personnel. Des enseignants ont été assassinés. Pourquoi ? « Les gens disent : ah, c'est un chiite. » Et voilà pour l'explication.

Un pays sous valiums

« Il n'y a plus de vie sociale en Irak, les gens se terrent chez eux et ils prennent des valiums », raconte Mme Le Mauff. La méfiance règne : les gens donnent une fausse adresse quand on leur demande où ils habitent.

Elle-même avait une amie, journaliste à la télé irakienne, chiite mariée à un sunnite. Récemment, cette collègue a été attaquée en pleine rue par des hommes en noir. Elle a réussi à s'échapper et s'est réfugiée en Syrie. L'a-t-on attaquée parce qu'elle ne portait pas le voile ? Parce qu'elle collaborait à la télévision irakienne ? Mystère.

Rêver de partir

Les Irakiens ne croient plus que la situation va s'améliorer et rêvent tous de partir, selon la journaliste. « Certains collaborent avec les Américains, mais ils le font pour l'argent, ils n'ont plus d'espoir », dit-elle.

Les Irakiens gagnent un salaire moyen de 200 $ par mois. Pour plusieurs, c'est mieux que sous Saddam Hussein. Mais les prix de certaines denrées, comme la viande, ont grimpé en flèche. La vie est chère. Alors, on accepte de travailler pour les Américains qui paient jusqu'à 1500 $ de salaire mensuel. En prime : la peur de se faire assassiner comme collaborateur.

Anne-Sophie Le Mauff s'est liée d'amitié avec un ancien militaire de l'armée de Saddam Hussein. « Tous ses amis ont été assassinés. Il boit son whisky en disant : On est foutus. »

Un jour, la journaliste a vu une voiture foncer vers des militaires américains. Tous les passants se sont figés, dans l'attente d'une explosion. Un militaire a marmonné « Oh ! My God », paralysé lui aussi. La voiture a passé son chemin et il ne s'est rien passé. Elle avait simplement manqué de freins.

« Il y a eu un silence, puis tout le monde a éclaté de rire », se rappelle Anne-Sophie Le Mauff. L'humour noir, c'est le dernier refuge des habitants d'un pays qui s'enfonce dans l'horreur.

Au Congo-Kinshasa, l'hostilité croît envers les étrangers

JOONEED KHAN

Les puissances étrangères qui préparent les élections en République démocratique du Congo (RDC, Kinshasa) donnent l'impression de soutenir Joseph Kabila, le président sortant, et de fausser ainsi le choix démocratique que les Congolais sont appelés à faire le 30 juillet, constaterait un rapport « restreint » de l'Union européenne.

Le quotidien kinois *Le Phare* dit avoir obtenu une copie du Rapport politique sur la RDC, en date du 5 mai 2006, et signé par Carlo de Filippi, chef de la délégation de la Commission européenne à Kinshasa.

Un ex-conseiller de l'ancien dictateur Mobutu Sese en a rendu publics de larges extraits « sans que l'UE oppose un quelconque démenti », indique le quotidien, qui ajoute que « des personnalités de premier plan (en RDC) en ont fait leurs choux gras ».

Selon les extraits publiés par *Le Phare* lundi dans une longue analyse, de Filippi reproche à la communauté internationale sa complaisance prolongée face « aux manoeuvres dilatoires, à la corruption et à la mauvaise gouvernance » de Kabila et de son équipe durant toute la transition, qui devait se terminer le 30 juin 2006 au plus tard.

Mardi, Aldo Ajello, représentant de l'UE pour les Grands Lacs africains, indiquait que cette transition se poursuivrait jusqu'à fin 2006. Ainsi le premier tour de la présidentielle et les législatives (à un seul tour) sont maintenant fixées au 30 juillet.

Ajello a précisé, devant les représentants des médias à Bruxelles, qu'un éventuel deuxième tour de la présidentielle, et les provinciales, se dérouleraient le 15 octobre. Les résultats finals seraient annoncés le 30 novembre.

« Complot international »

Selon le quotidien *La Libre Belgique*, ce calendrier complet, qui comprend des élections municipales et locales, « circule sous le manteau à Kinshasa » et n'a pas encore été rendu public par la Commission électorale indépendante (CEI) congolaise.

Ces agissements blessent la fierté nationale et alimente l'indignation des Congolais, dont les seules élections démocratiques, celles de Patrice Lumumba en 1960, furent noyées dans le sang et la corruption des 40 années de dictature de Mobutu.

« Rapport scandaleux », titre *Le Phare*, qui parle de « complot international » dans un « climat affairiste » où des intérêts « néocolonialistes » ont signé de gros contrats avec Kabila, et dans des conditions de guerre imposées par le Rwanda et l'Ouganda voisins.

L'un des plus graves problèmes concerne la demande du principal parti national du pays, l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social), pour de nouvelles concertations entre les forces politiques sur la tenue des élections.

L'UDPS a boycotté le référendum de l'an dernier sur la Constitution, et les médias pro-Kabila l'accusent de s'être « auto-exclue » du processus électoral. Mais une partie du clergé et d'autres partis d'opposition soutiennent sa demande et ses militants sont de plus en plus nombreux à manifester, à Kinshasa et ailleurs, malgré une violente répression.

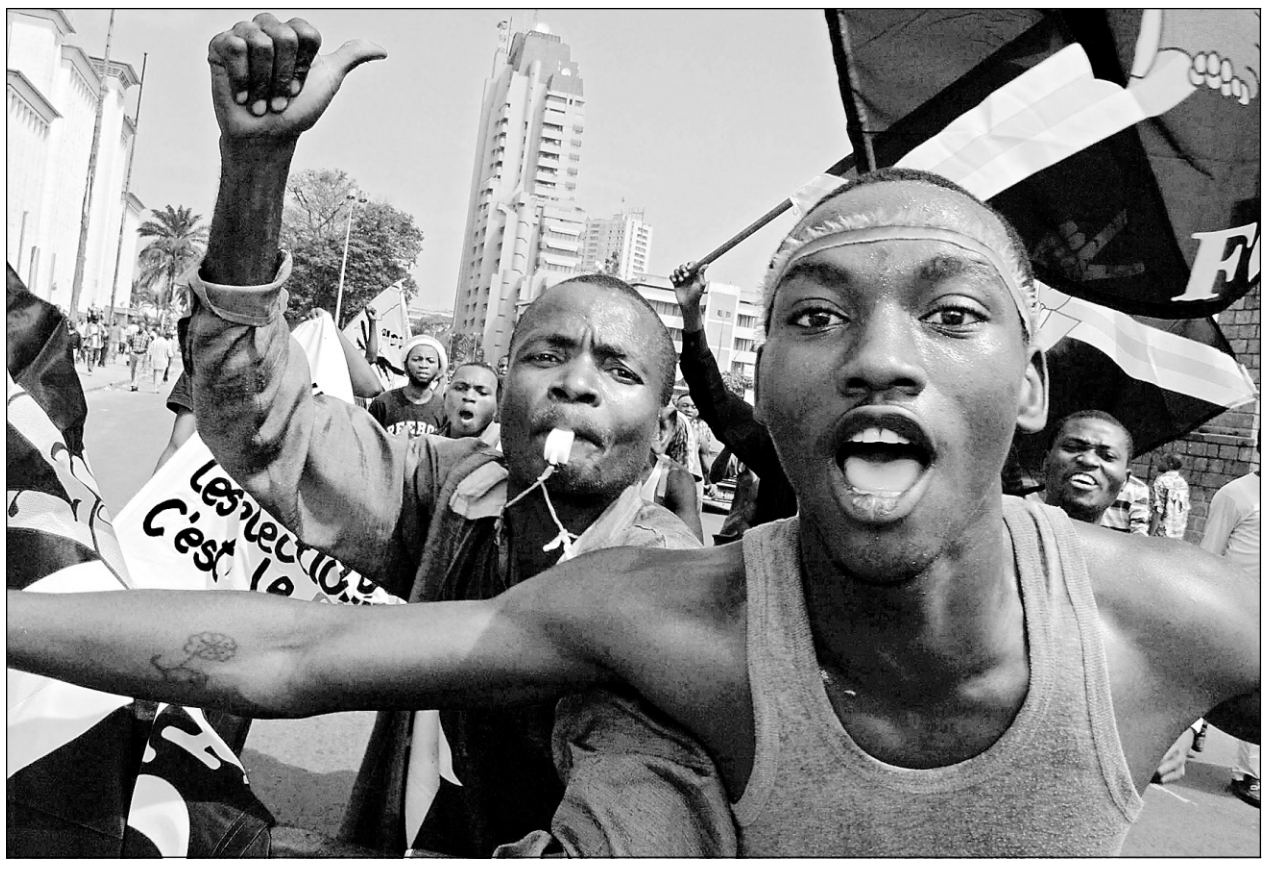


PHOTO LIONEL HEALING, AFP

Des militants du parti UDPS ont défilé lundi dans les rues de Kinshasa, alors que l'Union européenne approuvait le déploiement de 2000 militaires en République démocratique du Congo (RDC) pour les élections prévues le 30 juillet prochain.

La colère monte

Lors d'une manif lundi à Kinshasa, les militants de l'UDPS brutalement dispersés avaient incendié des pneus dans les rues, envahies par l'odeur de gaz lacrymogènes, tandis que des foules en colère hurlaient des menaces contre les étrangers.

« Les Belges et les Européens doivent faire attention. Ce pays n'est plus leur colonie », a lancé un manifestant. « Vous aimez Kabila et vous nous préparez une autre dictature », a accusé un autre.

« L'hostilité monte contre la «communauté internationale », a confié un fonctionnaire de l'ONU à *Reuters*. « Ils nous voient comme ceux qui ont déjà décidé du résultat du vote. Et c'est inquiétant », a-t-il ajouté.

Une délégation du Conseil de sécurité de l'ONU a appelé lundi au respect du 30 juillet pour le début des élections et écarté toute nouvelle concertation politique.

Selon de Filippi, l'UE proposerait à l'UDPS d'aller aux élections provinciales. Évoquant l'Irak, le quotidien *Le Potentiel* demande : « Qu'adviendra-t-il (après ces élections) si les partis mobilisent des foules » ?

Avec *Le Phare*, *La Libre Belgique*, *Le Potentiel*, *Reuters* et documents divers

Vols de la CIA: le gouvernement canadien se fie aux médias et à Internet

MARC THIBODEAU

Ottawa s'est contenté de scruter le contenu des médias et de l'Internet pour chercher à identifier des avions privés ayant pu être utilisés par la CIA pour transporter discrètement de présumés terroristes à travers le territoire canadien, suggèrent de nouveaux documents obtenus par *La Presse* grâce à la Loi d'accès à l'information.

C'est en considérant la liste ainsi colligée que l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a déterminé que 20 appareils suspects avaient fait, au total, 74 escales au pays depuis quatre ans.

L'ASFC et Nav Canada ont ensuite conclu que les procédures normales de contrôle aérien avaient été suivies dans chaque cas, ce qui a amené le gouvernement à déclarer au début de l'année qu'il n'y avait « aucune trace d'activité illégale » de la CIA au Canada.

Les modalités de l'enquête — gardées confidentielles jusqu'à maintenant par Ottawa — sont précisées dans un mémorandum classé « secret » remis en décembre à l'ex-ministre de la Sécurité publique, Anne McLellan.

Le gouvernement a été accusé par le passé par des partis d'opposition et des organisations de défense des droits de l'homme, dont Amnistie internationale, de mener une enquête superficielle plutôt qu'une vérification approfondie visant à déterminer le rôle exact des appareils ciblés.

Tant le Nouveau Parti démocratique que le Bloc québécois ont demandé à plusieurs reprises à Ottawa de demander des clarifications aux autorités américaines, mais le gouvernement a toujours rejeté cette possibilité.

Des sections dissimulées

Le document confidentiel adressé à M^me^ McLellan traite de la possibilité d'approcher les États-Unis au sujet des vols de la CIA. Les sections afférentes ont cependant été entièrement dissimulées dans le document remis à *La Presse*.

Le responsable de la loi d'accès à l'information au ministère, Duncan Roberts, fait notamment référence, pour justifier sa décision, à des clauses permettant au gouvernement de bloquer la communication de renseignements pouvant « porter préjudice à la conduite des affaires internationales, à la défense du Canada ou d'États alliés... ou à la détection, la prévention ou la répression d'activités hostiles ou subversives ».

Les documents canadiens sont divulgués alors que sortent, en Europe, deux rapports suggérant que plusieurs pays européens ont participé, activement ou passivement, au programme de transfert de prisonniers des États-Unis.

Les organisations de défense des droits de l'homme accusent la CIA d'utiliser des vols privés pour transporter, hors de tout processus judiciaire, de présumés terroristes vers des centres de détention où ils sont susceptibles d'être torturés. Plusieurs compagnies aériennes privées ont été identifiées par les médias comme des sociétés-écran des services de renseignements américains.

Rapport d'Amnistie internationale

Amnistie internationale a présenté hier un rapport qui passe en revue le niveau de responsabilité de sept pays européens relativement à des cas de transfert de prisonniers touchant leur territoire. Le Conseil de l'Europe, qui enquête aussi sur les vols de la CIA, avait mis 14 pays européens en cause la semaine dernière dans un rapport intérimaire.

Le porte-parole de la section canadienne d'Amnistie internationale, John Tackaberry, souligne que les enquêtes en cours en Europe indiquent que les autorités cherchent à « aller au fond des choses », contrairement à Ottawa.

« Il est difficile de ne pas conclure que le gouvernement canadien cherche à balayer ce dossier sous le tapis », dit-il.

mercedes-benz.ca/classem



625 $* PAR MOIS
AVEC ACOMPTE DE 8 000 $
À
6,9 %*
BASÉ SUR UN BAIL DE 39 MOIS

PAS DE PREMIÈRE MENSUALITÉ
NI
DE DÉPÔT DE GARANTIE
JUSQU'AU 30 JUIN**

Étonnamment sécuritaire.

Un design classé cinq étoiles allié à une cote de cinq étoiles aux essais de collision.

► **LA TOUTE NOUVELLE CLASSE M** a une allure absolument étonnante. Et sa cote de 5 étoiles aux essais de collision de la *National Highway Traffic Safety Administration* témoigne de notre souci constant de la sécurité. Ajoutez à cela la traction intégrale 4MATIC^MC^ à la fine pointe de la technologie, la transmission automatique 7G-TRONIC, 8 coussins gonflables de série et un design typiquement allemand, et vous obtenez inévitablement un VUS sécuritaire, attrayant et confortable. En fait, la Classe M est tout ce que vous êtes en droit d'attendre d'un VUS signé Mercedes-Benz. Et jusqu'au 30 juin, elle est offerte sans première mensualité ni dépôt de garantie.

Mercedes-Benz

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, Boul. Décarie, Montréal
(514) 735-3581

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, Boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval
(450) 681-2500

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, Boul. Taschereau, Greenfield Park
(450) 672-2720

3409435A

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2006. *Offre de location-bail basée sur une ML350 neuve, disponible uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit. 625 $ par mois pendant 39 mois. Acompte ou reprise équivalente de 8 000 $ plus taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 55 750 $. **Première mensualité (jusqu'à 1 000 $, taxes comprises) et dépôt de garantie non exigés. †Mercedes-Benz paiera 1 % de la TPS sur la mensualité (juin) et sur l'acompte. Taux de location annuel de 6,9 %. Obligation totale : 24 375 $. Kilométrage limité à 18 000 km/an (0,25 $/km supplémentaire). Frais de transport et de préparation (jusqu'à 1 795 $; le concessionnaire peut facturer moins), d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement, ainsi que taxes et frais RRPMR en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. ML500 montrée. L'offre prend fin le 30 juin 2006.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Pour une chanson



mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Le *gangsta rap,* un sous-genre du hip hop né dans les ghettos noirs américains, est devenu en 20 ans le créneau le plus lucratif de ce type de musique. Sa philosophie — pour ainsi dire— est fondée sur le culte de la violence, de la femme-objet, de la drogue et de l'argent. Comme toute forme de culture américaine, il a été exporté, puis imité. De sorte que des rappeurs québécois, tels ceux du collectif Black Taboo, accouchent dorénavant de pièces célébrant en des termes explicites la pratique d'une sexualité à sens unique, violente, dominatrice et dégradante.

Des rappeurs ont des fantasmes à base de domination et de mépris sexistes ? Il faut prendre une grande respiration...

Assez peu connu du monde adulte, le phénomène est soudainement entré dans l'actualité avec la publication, dans nos pages Forum de mardi dernier, d'une dénonciation de la sexologue Jocelyne Robert.

De fait, en prenant connaissance de cette... poésie (*J'm'appelle pas Gilles Vigneault*, prévient Black Taboo dans *God Bless The Topless* !), la tentation est forte de se scandaliser au point d'en appeler à la censure et au Code criminel.

C'est à ce moment qu'il faut prendre une grande respiration : des recours de cette sorte ne feraient qu'aggraver l'affaire.

////////////////////////

À la fin des années 50, lorsqu'elle diffusait les prestations d'Elvis Presley, la télévision américaine s'appliquait à ne le cadrer que de la ceinture en montant afin de ne pas rendre compte de ses contorsions pelviennes — le sommet, à l'époque, de l'« hypersexualisation » et de la révolte adolescente...

Un demi-siècle plus tard, les choses ont fondamentalement peu changé.

Seulement, il en faut beaucoup plus pour scandaliser. Et la rébellion emballée sous vide, prête à servir, est devenue le plus rentable article de consommation à être manufacturé par la grande industrie. « Il y a une demande pour le produit ! » explique précisément Richard, de Black Taboo (interviewé par Paul Arcand au 98,5 FM). Couplé avec le conformisme sidéral qui est une composante essentielle de l'adolescence, cet état de fait amène forcément les excès que l'on voit.

Cela étant, il est probable qu'on n'échappera pas à la prévisible analyse voulant que cette prose soit le miroir du sexisme rampant de la société occidentale et capitaliste, où le pouvoir mâle continue à asservir la femme, etc.

C'est faux. L'exact contraire est vrai.

Il reste encore du chemin à parcourir, comme il convient de le dire. Mais il n'existe pas de sociétés autres qu'occidentales et capitalistes où le statut de la femme — non seulement légal mais régissant la vie de tous les jours — soit aussi intouchable.

Des rappeurs de chez nous ont des fantasmes à base de domination et de mépris sexistes précisément parce que, chez nous, les femmes sont respectées. Parce que l'écrasante majorité des hommes les considèrent comme leurs égales. Il faut se souvenir de la mécanique. Si la tendance lourde de la société occidentale et capitaliste était de faire de la femme une esclave sexuelle et un objet de haine, la révolte adolescente consisterait à ne chanter que des hymnes féministes et des madrigaux courtois !

Les tounes violentes et sexistes du répertoire *gangsta rap* sont en effet dégoûtantes. Et les protestations de Richard, voulant que Black Taboo fasse dans la satire dénonciatrice de la culture américaine (bien entendu !), n'y changeront rien.

Ce qu'il faut faire, c'est de serrer les dents. Attendre que ça passe. Faire confiance aux jeunes... mais les suivre de près tout de même, en leur montrant et démontrant que tout ça n'a rien à voir avec l'amour et avec la vie.

Plaignez-vous !



akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

Il y aura bientôt du nouveau dans les cinémas près de chez vous. À compter de septembre, le niveau sonore des bandes annonces et des publicités présentées au Québec sera plafonné à 85 et 82 décibels respectivement. Une excellente nouvelle pour les cinéphiles exaspérés par les promos des stations de radio et les extraits de navets intergalactiques.

Ce sont les plaintes des clients qui ont convaincu le milieu des salles de cinéma de s'autodiscipliner.

Comme il s'agit de niveaux maximum moyens, les studios pourront continuer à faire sursauter les spectateurs avec des explosions de 100 décibels ou plus. C'est tout de même un grand progrès compte tenu du vacarme qui règne actuellement dans certaines salles. Quatre-vingt-cinq décibels, c'est le maximum permis en milieu de travail pour un quart de huit heures par le gouvernement fédéral. Québec tolère cinq décibels de plus, mais dans un cas comme dans l'autre, les employeurs négligents sont rarement punis.

L'industrie du cinéma s'est plutôt donnée des normes volontaires. Heureusement, les exploitants de salles semblent bien déterminés à les faire respecter. Si les spectateurs se plaignent que le son d'une bande annonce ou d'une pub est trop fort, celle-ci pourra être retirée du programme. Ce sont d'ailleurs les plaintes des clients qui ont convaincu le milieu de s'autodiscipliner.

L'idée mériterait d'être reprise dans d'autres secteurs. La France, par exemple, limite le niveau moyen permis dans les discothèques et les salles de spectacles à 105 décibels. Bien que cette réglementation ne soit pas toujours appliquée, elle a au moins le mérite d'envoyer des messages clairs. D'abord, que le bruit est dangereux pour l'ouïe et risque à la longue de causer des problèmes irréversibles comme la surdité et les acouphènes. Et aussi que le volume excessif n'est pas une fatalité que le public doit obligatoirement subir pour pouvoir assister à certaines manifestations culturelles.

Il serait donc souhaitable que le milieu du cinéma élargisse sa réflexion aux films eux-mêmes. Plusieurs amateurs ont déjà déserté les salles ou renoncé à y voir certaines oeuvres par crainte de se faire casser les oreilles. Malheureusement, ils ne semblent pas encore assez nombreux pour inquiéter l'industrie, qui considère plutôt que les niveaux sonores actuels répondent aux goûts de la clientèle.

Pourtant, de plus en plus de cinéphiles trouvent certains films trop bruyants. Et ce n'est pas parce qu'ils n'ont jamais vu autre chose que des oeuvres intimistes, ou parce qu'ils sont vieux. C'est tout simplement parce que les effets spéciaux sont réellement plus forts qu'avant. D'ailleurs, les amateurs de science-fiction, de drames de guerre ou de films d'action qui s'en plaignent ne pensent pas nécessairement à l'avenir de leurs tympans. Dans bien des cas, ils trouvent seulement que le bruit qu'on leur inflige est inconfortable, voire insupportable. Comment peuvent-ils faire valoir leur point de vue ? En commençant par se plaindre aux principaux intéressés. Parfois, ça finit par donner des résultats.



serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

BLACK TABOO

Des parents surpris !

Je refuse de faire l'autruche ! Immédiatement après avoir lu l'article de madame Jocelyne Robert dans *La Presse* de mardi, j'ai inspecté la librairie musicale de mes enfants (un de 12 ans et une de 17 ans), curieuse de voir quelles découvertes je pourrais y faire. Qu'elle ne fut ma surprise lorsque j'y ai découvert non seulement le disque de Black taboo mais aussi d'autres groupes similaires. Parmi ceux-ci, Omnikrom que je connaissais déjà de nom (ils ont joué dimanche aux Francofolies !) ainsi que Jingafly dont j'ai retenu quelques paroles dignes de mention : « Pour les hotties, je fill in ta plotte, je te pogne par le but, ton cerveau il bloque, je te drive comme un truck salope. » Ce dernier groupe (qui semble le plus agressif de tous ceux mentionnés) adopte des tactiques de publicité empruntées aux « pushers » qui écoulent leur stock dans les cours d'école du primaire jusqu'aux universités. La haine semble enracinée profondément dans la psyché de ces jeunes adultes. Peu importe qu'il s'agisse d'humour ou non, la vulgarité et la haine ne sont jamais acceptables.

Suzanne Rivest
Chateauguay



Je n'entend personne rire

Bravo à tous les postes de télé qui ont donné la parole à cet imbécile de Black Taboo à heure de grande écoute. Voilà une occasion en or pour lui de faire la promotion de sa connerie. Pour sa défense, il se dit humoriste... Eh bien je n'entend personne rire. Pendant que les invitées débattaient sur le sujet à LCN, le « clown » en question s'amusait à brandir son cd et dvd à l'écran. De la promotion gratuite comme ça, ça n'a pas de prix. Aucun plan de marketing n'aurait eu autant d'effet. Les médias n'ont malheureusement pas compris que la meilleure chose à faire avec une telle merde, c'est de l'ignorer.

Nancy Beaudoin

Et les parents ?

Je pense d'emblée qu'il est inacceptable que des ados et pré-ados écoutent ce genre de musique. Il n'ont définitivement pas le bagage permettant une mise en contexte de ce genre d'art. Par contre, je dois vous avouer que, dans la société dans laquelle nous vivons, les stimulis aberrants ne manquent pas. Je prends en exemple un film où il y aurait meurtre, viol ou injure quelconque. Je ne crois pas que ce film aurait suscité autant d'indignation. Pourquoi la musique est-elle prise aussi au sérieux ? Après tout, c'est un genre d'oeuvre comme la peinture, la sculpture, le cinéma et les jeux vidéo qui sont parfois très provocants. Je crois qu'il est très malsain de ne pas faire la différence entre une oeuvre d'art provocante et l'irresponsabilité parentale. Les parents semblent, aujourd'hui, être extrêmement mal outillés pour faire face aux stimulis, possiblement malsains, mais qui ont absolument droit d'exister. Il est impossible d'empêcher un type d'art. Par contre, les parents qui ont une autorité sur ces enfants possèdent plusieurs outils leurs permettant de préparer leurs enfants aux innombrables aléas que la vie leur réserve. L'art n'est pas en cause et encore comme toujours apporte et permet une réflexion qui aide à mettre en exergue des enjeux de société. De grâce il faut être prudent, il ne faut pas tirer sur le messager.

Pierre-Luc Nicol

Politiques médiatiques

J'aimerais connaître les politiques médiatiques quant à la visibilité que l'on accorde à des groupes ou des chanteurs qui produisent des chansons à caractère haineux, raciste, sexiste, misogyne, comme par exemple Black Taboo. Ce mardi, dans *La Presse*, une lettre de la sexologue Jocelyne Robert m'a interpellée, et je me questionne : comment se fait-il qu'une fillette de 12 ans environ puisse connaître un tel groupe ? Comment y a-t-elle été exposée ?

Olivia Pelka

De l'ironie ou du premier degré

Mardi le 13 juin, Jocelyne Robert dénonçait dans *La Presse* les propos haineux du groupe de hip hop québécois, Black Taboo. Je salue l'initiative de la sexologue et lui en donne raison. Faut-il cependant s'étonner de ce mépris qui plaît à notre société ? J'ai l'impression parfois que les propos haineux sont devenus monnaie courante dans toutes les sphères de la scène publique (politique, médias, musique, etc.) Jamais la liberté d'expression n'aura été autant confondue avec la liberté de diffamation. Comment expliquer le fait qu'on ait laissé autant de place aux propos disgracieux, au manque de respect ? Cela est sans doute attribuable à l'hyperfamiliarisation du langage, popularisée par la démocratisation des médias, dans toutes les sphères de la société. Or, la familiarité engendre plus souvent qu'autrement le mépris. Cela est impardonnable. Ainsi, il n'est pas étonnant de voir aujourd'hui un certain nombre d'individus médiocres, en quête de popularité et de succès rapide, pousser à fond la logique démagogique de cette hyperfamiliarisation.En tolérant ce mépris, je crains parfois qu'on en vienne à perdre le sens de l'ironie. En effet, des groupes comme Black Taboo prétendent dénoncer la violence sexuelle que prône le hip hop américain, en reproduisant ironiquement les mêmes propos. Reste à savoir si l'on saisit bien le sens de l'ironie. Black Taboo, est-il conscient de sa propre ironie ou préfère-t-il laisser l'ambiguïté ? Pis encore, est-ce de l'ironie ou du premier degré que produit Black Taboo ? Serge Robert, qui doit son succès à la vulgarité et aux immondices, n'a-t-il pas constaté que l'ironie de ses chansons trash, n'est pas saisie d'une grande partie de son public ? Ce qui l'amène à « chanter pour des morons ». Je crains que cette hyper familiarisation fasse perdre davantage le sens de l'ironie.

Julien Bourbeau Longueuil

FORUM

Québec-Plus, Québec-Lite



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Décidément, la mode est aux manifestes. Le dernier-né de la fournée n'est pas le plus inspirant, c'est le moins qu'on puisse dire. Il émane d'un groupe qui répond au nom incongru de « Collectif Québec-Plus Démocratie ».

Québec-Plus ? Bizarre concept, qui sonne comme une nouvelle marque de produit alimentaire. Ces éminents citoyens incarneraient-il un Québec enrichi et vitaminé, en comparaison duquel le Québec que l'on connaît ne serait qu'une sorte de Québec-Light ?

////////////////////////////

Le texte est signé par un groupe hétéroclite de personnes, de Jean Allaire à Jean-Pierre Charbonneau en passant par Julius Grey, Lorraine Pagé, une couple de députés péquistes et quelques individus militant chez les Verts, à Québec Solidaire ou dans des organisations dont le nom est aussi imposant que leur membership est confidentiel — l' « Observatoire québécois de la démocratie », l' « Association pour la revendication des droits », « D'abord solidaire », etc.

Le groupe ne pèche pas par excès de modestie. Il propose « la démarche à suivre pour résoudre la question nationale ». Résoudre ? Rien de moins, quoique les signataires concèdent que « l'avenir politique du Québec est une question fondamentale à la fois complexe, controversée et donc émotive ». Fort de cette grande trouvaille, le groupe en appelle à « un processus démocratique capable de nous amener à en débattre de la manière la plus rigoureuse, rationnelle et respectueuse (sic) possible. »

Le commun des mortels penserait évidemment que la meilleure formule — la seule vraiment démocratique — serait de tenir un référendum, précédé d'élections et de libres débats dans les médias, dans les familles et dans les milieux de travail comme cela se fait depuis 40 ans.

Mais non. Dans un texte sentencieux et farci de banalités, Québec-Plus voudrait plutôt remettre l'affaire entre les mains d'« assemblées citoyennes » aux niveaux « local, régional et national »... d'où émergerait, ô miracle, un vaste consensus, le très fédéraliste Julius Grey main dans la main avec le très souverainiste Daniel Turp.

« Les solutions aux problèmes, dit le manifeste, émergeront dans de nouveaux espaces publics de participation et de délibérations... » Bref, on exclut du débat les deux grands partis politiques québécois qui représentent l'immense majorité de la population, et on laisse le monde bavarder, sous la direction d'un organisme « non-partisan ou trans-partisan » et d'animateurs parfaitement neutres. (On se demande où l'on ira les chercher, ceux-là. Il n'y a que dans les garderies qu'on peut trouver des personnes qui n'ont pas d'opinion sur la question nationale ! Mais évidemment, Québec-Plus se voit sans doute comme le groupe rêvé pour organiser cette vaste consultation... laquelle, détail piquant, serait financée par les contribuables.)

////////////////////////////

Toutes les expériences inspirées par ce genre de populisme utopique ont tourné en queue de poisson.

Voir le cirque ambulant qui a mené à l'accord bancal de Charlottetown. Voir la pathétique consultation de « citoyens ordinaires » menée par Keith Spicer à la même époque. Voir les tournées régionales sur la souveraineté du gouvernement Parizeau.

Québec-Plus, aveuglé par sa foi dans la démocratie directe, voit dans les forums de Porto Allegre une expérience « particulièrement réussie », alors que 90 % de la population n'y participait aucunement. Idem pour les récents états généraux sur la réforme du mode de scrutin : combien de gens y ont-ils participé, en dehors des partisans de la représentation proportionnelle et de quelques politologues ? Est-il vraiment démocratique que l'utilisation d'une partie du budget de l'arrondissement du Plateau ait été décidé par une « assemblée citoyenne » de 20 personnes, plutôt que par les élus mandatés par l'ensemble de la population ?

Comparons ces audiences rachitiques avec les taux de participation populaire aux deux référendums québécois : plus de 90 %.

La démocratie directe est un leurre. C'est une formule qui trouve sa source dans les vieilles utopies maoïstes et les techniques de manipulation des foules, et qui a été remise au goût du jour par les groupes incapables de se faire élire aux élections (d'où l'intérêt que suscite la formule dans des partis marginaux comme Québec solidaire et l'ADQ).

Québec-Plus veut savoir ce que pense Monsieur-tout-le-Monde sur la question nationale ? Voici une suggestion : qu'ils lisent donc les journaux, qui publient régulièrement des sondages sur les aspirations de la population. Ce sont des indicateurs plus sûrs que des assemblées où ne se rendent que ceux qui ont une cause à défendre. En plus, ces sondages ne coûtent rien aux contribuables !

Dieu que les choses allaient bien !

Halte à la réforme? N'oublions pas qu'autrefois, les élèves faibles doublaient ou rentraient à la maison

MARC TURGEON



L'auteur est doyen à la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM et membre de la Table de pilotage du renouveau pédagogique. Le texte qui suit est extrait d'une lettre envoyée au ministre de l'Éducation, Jean- Marc Fournier, le 17 mai dernier.

Monsieur le Ministre,

Je lis dans le joumal qu'on vous prête l'intention de vouloir sauver la réforme de l'éducation au Québec. Quelle mauvaise idée ! Il ne se passe pas une semaine sans que les médias nous livrent quelques morceaux choisis mettant en lumière la décadence et la dérive de notre système scolaire depuis les funestes états généraux. Cela aurait normalement dû suffire à vous faire entendre raison. Voici donc quelques arguments supplémentaires qui devraient vous inciter à laisser tomber et à mettre vos énergies ailleurs.

Il y a plusieurs aspects de la réforme sur lesquels je ne vais pas m'attarder, mais qui indiquent bien le virage rétrograde pris par le Québec : une politique d'intégration scolaire, une politique de formation continue, le soutien aux écoles en milieux défavorisés et le virage interculturel en sont de bons exemples. La réforme a mené à la mise sur pied des conseils d'établissement et à la reconnaissance légale du droit des parents de se prononcer sur le projet éducatif de l'école. Pire que tout, si vous voulez mon avis, c'est l'augmentation du temps d'enseignement en histoire et en français et la déconfessionnalisation. Halte à la réforme !

La réforme a entraîné le renouveau pédagogique. Il y a trois bidules absurdes là-dedans. D'abord, les compétences. Quand je vais voir mon dentiste ou mon mécanicien, je ne veux pas savoir s'il est compétent, je veux savoir s'il a des connaissances. On ne va tout de même pas proposer une éducation dans laquelle le savoir doit être lié à l'acquisition de savoir-faire. Dans mon temps, on apprenait la date du massacre des missionnaires par les maudits sauvages et on ne se cassait pas la tête avec l'explication du massacre. On apprenait par coeur les tables de calcul, mais on n'a jamais tenu un outil dans nos mains pour fabriquer une maquette. Dieu que les choses allaient bien ! Les niaiseux doublaient ou rentraient à la maison, les bollés faisaient des sciences ou du latin, les autres attendaient leur tour pour trouver une job dans la fonction publique et faisaient leur possible pour réussir l'examen du Ministère et tout oublier le lendemain.

Dans mon temps, on apprenait la date du massacre des missionnaires par les maudits sauvages et on ne se cassait pas la tête avec l'explication du massacre. On apprenait par coeur les tables de calcul, mais on n'a jamais tenu un outil dans nos mains pour fabriquer une maquette.

(...)

Le deuxième bidule, c'est le socioconstructivisme. Oh boy ! J'ai dans ma bibliothèque des dizaines d'ouvrages publiés par d'éminents académiciens chez des éditeurs prestigieux. Presque tous ces livres débutent par une préface dans laquelle l'auteur remercie tous les étudiants, les collègues et les amis qui, à l'occasion de collaborations professionnelles, de cours, de colloques ou d'échanges informels, ont critiqué les idées de l'auteur et l'ont aidé dans leur élaboration finale. Quels idiots ! Ils pensent que les connaissances se construisent dans le cadre d'échanges intelligents et structurés. Alors moi, vous comprenez, les projets, le travail en équipe, l'exploration raisonnée qui permet de situer les connaissances et de se les approprier dans un contexte vivant... Très peu pour moi.

(...)

Le troisième machin que nous impose le renouveau, c'est l'évaluation des compétences. Si je comprends bien les documents parfois trop obscurs que le Ministère rend publics, il ne s'agirait plus d'additionner des notes cumulées au fil de l'année à la suite de devoirs et à d'examens, mais de donner une note (40 %, 60 %, 80 %) ou une cote (1, 2, 3... a, b, c...) qui permette de juger de la progression de l'élève dans l'utilisation qu'il fait de connaissances pour accomplir une tâche. Il paraît même que vos fonctionnaires essaient de développer des outils pour aider les enseignants dans le jugement sur la compétence manifestée par l'élève (compétence entendue comme un savoir allié à un savoir-faire si je suis bien).

(...)

Les détracteurs de la réforme de ce monde auxquels certains médias ouvrent grandes leurs pages et leurs ondes ont la bonne attitude : ils ne disent que ce qui leur permet de mettre en cause la réforme, ils dispensent parcimonieusement le droit de réplique, ne reviennent jamais sur un sujet pour l'approfondir ou corriger une erreur d'information et se réservent toujours le dernier mot. Un vrai ministre de l'Éducation devrait prêcher par l'exemple et faire de même. Bloquez la réforme, fermez-nous la trappe et joignez-vous au concert des médias qui nous annoncent la grande noirceur si on n'y retourne pas au plus sacrant.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Pas dans ma cour?

Je suis propriétaire résident du secteur Milton-Parc, à l'extrême ouest du Plateau, et j'ai de nombreuses réticences quant à l'agrandissement du stade Molson. Lors des audiences publiques tenues sur ce projet, j'ai personnellement demandé à Larry Smith de prendre la responsabilité de la nuisance, des incivilités, du bruit et de la saleté générés par ses partisans en formant un comité de suivi, doté d'un budget. Il m'a répondu que ce n'était pas à lui de nettoyer le quartier ! Je ne fais pas partie d'un regroupement de type « pas dans ma cour » mais, par contre, quand on salit ma cour, on se doit de la nettoyer ! Quand on pense que le projet d'agrandissement, qui générerait plus de 2,5 millions de dollars de revenus par année, devrait être financé à plus de 85 % par les deniers publics (Larry Smith entend investir de sa poche seulement 4 millions et demande 23 millions de financement des trois paliers de gouvernements !) alors que l'Hôpital Royal Victoria, à cent mètres de là, est en manque criant de fonds, c'est aberrant que nous ayons même à discuter de ce projet.

Jean Trudel
Montréal

Y penser avant

Décidément, ces derniers temps, on en voit de toutes les couleurs avec les lettres de vos lecteurs. Certains se plaignent de devoir dorénavant composer dix chiffres pour un appel local (que c'est donc terrible !), d'autres se plaignent du bruit des filtreurs de piscines à Boucherville et aujourd'hui mardi le 13 juin, une autre se plaint du bruit autour du Stade Percival-Molson. Même en épluchant des oignons, je n'arrive pas à verser de larmes envers cette personne qui se plaint du stade des Alouettes. La dernière fois que j'ai vérifié, les Alouettes ne jouent que 9 matchs par année à Montréal. On est loin d'une exagération de ce côté, d'autant plus que ce « vieux » stade existe depuis fort longtemps. Ça me fait penser aux gens qui s'achètent une maison en bordure d'une voie ferrée et qui se plaignent ensuite du bruit ! Il aurait fallu y penser avant. Qu'on se le dise, habiter en ville comporte son lot d'inconvénients, dont la dense circulation et le bruit qui y est associé. Il faudrait s'en rappeler.

Didier Chrétien
Laval

CYBERPRESSE

Quel développement?

Il est faux de prétendre que les groupes communautaires de Saint-Henri et d'ailleurs freinent le développement. Ils s'opposent plutôt à un certain type de développement qui exclut en grande partie la population ayant de faibles et modestes revenus et prônent plutôt un développement durable, incluant des volets économiques, sociaux et environnementaux.

Telle est l'opinion que défend aujourd'hui Jacques Forget, au nom de Solidarité Saint-Henri, dans un texte que vous pouvez lire et commenter sur **Cyberpresse.ca/opinions**.

M. Forget conclut ainsi : « Que ce soit par rapport au Casino, au Mont Orford ou encore à Imperial Tobacco, les citoyens et les groupes communautaires désirent profondément intervenir lorsqu'ils sont concernés et que des projets chamboulent leur milieu de vie au lieu de laisser le développement seulement dans les mains d'une élite politique et économique. »



POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

MONDE

William Sampson ne pourra poursuivre ses bourreaux saoudiens à Londres



MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE
LONDRES

William Sampson, ce Canadien qui avait été condamné à tort pour meurtre et torturé en Arabie Saoudite, ne peut pas encore crier victoire. Dans une décision rendue hier, au terme d'une longue aventure judiciaire, le plus haut tribunal britannique lui a refusé le droit de poursuivre ses tortionnaires saoudiens.

Trois de ses compagnons d'infortune sont aussi touchés par cette décision. Leurs avocats tentaient d'invalider une loi britannique datant de 1978, la State Immunity Act, qui garantit l'immunité judiciaire aux gouvernements étrangers. Citant la Convention de l'ONU contre la torture, ils arguent que cette mesure est incompatible avec la loi internationale.

Il y aura une suite

Assailli par de nombreux journalistes à sa sortie de la Chambre des Lords, l'équivalent de la Cour suprême en Grande-Bretagne, William Sampson était amer de cette défaite. Les quatre anciens prisonniers ont toutefois promis de remettre ça devant la Cour européenne des droits humains, à Strasbourg.

« C'est loin d'être terminé ! » a lancé l'ancien consultant en marketing qui possède aussi la nationalité britannique.

Il a blâmé le gouvernement britannique qui a ouvertement appuyé la partie saoudienne durant ce feuilleton judiciaire. « Je suis dégoûté de nos politiciens. Ils désirent maintenir une mauvaise loi qui protège les États étrangers et empêche les citoyens britanniques d'obtenir réparation en cas de torture. »

« Je suis dégoûté de nos politiciens. Ils désirent maintenir une mauvaise loi qui protège les États étrangers et empêche les citoyens britanniques d'obtenir réparation en cas de torture. »

« Tous les gouvernements impliqués dans cette affaire, y compris celui du Canada et de la Grande-Bretagne, ont été moralement hypocrites avec nous, a poursuivi l'homme de 47 ans. Ils préfèrent frayer avec des tortionnaires à des cocktails que d'aider leurs citoyens à obtenir justice. »

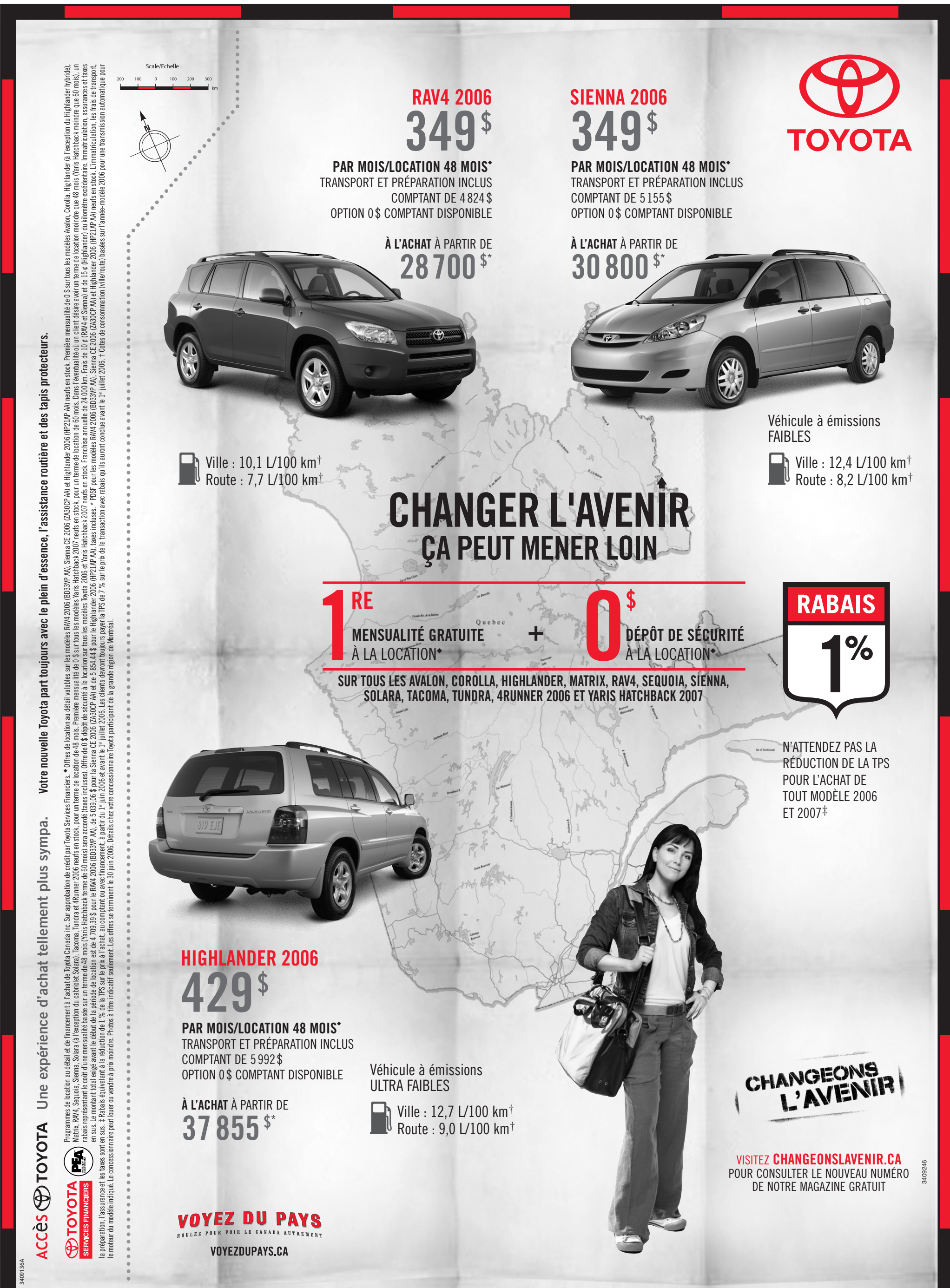
Dans la souffrance jour et nuit

En décembre 2000, William Sampson et plusieurs Britanniques sont arrêtés à Riyad par les autorités saoudiennes après une série d'attentats sanglants. Dans un simulacre de procès, ils sont reconnus coupables d'avoir orchestré des règlements de comptes meurtriers pour contrôler le trafic d'alcool en Arabie Saoudite. Le Canadien est condamné à mort par décapitation.

Depuis sa libération, William Sampson soutient avoir été torturé, battu et enchaîné aux barreaux de sa cellule pendant de longues nuits. Il a d'ailleurs eu des problèmes cardiaques pendant son incarcération. Les séquelles de ces mauvais traitements étaient flagrantes hier chez M. Sampson. Il marchait à l'aide d'une béquille à cause d'une opération récente à la cheville droite.

« Je vis dans la souffrance jour et nuit, a-t-il dit en entrevue à *La Presse*. J'ai subi quatre opérations cardiovasculaires jusqu'à maintenant. Les articulations dans mes jambes sont en piteux état. » Sa vie professionnelle a aussi beaucoup souffert de son martyre en Arabie Saoudite. À part quelques contrats à la pige pour des organismes humanitaires, sa carrière en marketing n'a pas redémarré. « Oui, j'ai écrit un livre sur mon expérience — *Confidences d'un homme innocent* aux éditions Les Intouchables —, mais je n'ai pas de sécurité financière pour l'avenir. »

Par contre, sa vie à Penrith, une jolie petite ville dans le nord de l'Angleterre, le console. « J'ai un cercle d'amis qui me soutient là-bas. Je m'y sens bien », dit-il, en souriant pour la première fois de la matinée.



ANDRÉ LALONDE SPORTS®

MÉGA VENTE DE VÉLOS

4 JOURS SEULEMENT !!!

JUSQU'À 60% DE RABAIS SUR TOUS LES VÉLOS EN MAGASIN !

RABAIS 330$

VÉLO DE MONTAGNE 05
BONELLI TRAIL 5.0

RÉG. : 549,99$

219$



RABAIS 300$

VÉLO HYBRIDE 05
BONELLI ULTIMA 3.0
HOMME et FEMME

RÉG. : 479,99$

179$



BONELLI · GIANT · SCOTT · LOUIS GARNEAU · MONGOOSE

30% de rabais sur TOUS les casques de vélos Louis Garneau en magasin

ANDRÉ LALONDE SPORTS®

www.andrelalondesports.com

BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7250, BOUL. TASCHEREAU
450.923.2429

JOLIETTE
17, GAUTHIER SUD
450.759.1615

LAVAL
3900, AUTOROUTE 440 O.
450.682.5222

REPENTIGNY
256, NOTRE-DAME
450.582.1123

SAINT-LÉONARD
6755, Boul. MÉTROPOLITAIN E.
514.329.1881

Prix en vigueur sur marchandise sélectionnée seulement et jusqu'à épuisement des quantités ou jusqu'au18 juin 2006. Tous les modèles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement offerts dans tous nos magasins. Les produits en promotion sont disponibles en quantité limitée et varient d'un magasin à l'autre. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent différer des produits annoncés.Les rabais sur nos produits annoncés sont applicables sur notre prix courant, sauf indications contraires.

3411586A

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR
Services financiers Chrysler

L'ÉVÉNEMENT

Dodge Caravan

IL N'Y A JAMAIS EU DE MEILLEUR MOMENT POUR SE PROCURER UNE NOUVELLE DODGE CARAVAN.

ACHETEZ À

17 995 $*

QUANTITÉ TRÈS LIMITÉE. SEULEMENT 1 500 AU PAYS. FAITES VITE. PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI.

VOICI LA DODGE CARAVAN 2006 AVEC ENSEMBLE VALEUR PLUS

« LA DODGE CARAVAN: TOUJOURS LA RÉFÉRENCE »
– L'ANNUEL DE L'AUTOMOBILE 2006



Dodge Caravan
La mini-fourgonnette la plus vendue au pays.

• Moteur V6 • Transmission automatique • Climatiseur • Habitacle pour 7 passagers • Lecteur CD • ENERGUIDE **Consommation d'essence‡ : Autoroute : 8,2 L / 100 km (34 mpg)**

★★★★★
Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collisions frontales°

BÉNÉFICIEZ DU 1 % DE RABAIS SUR LA TPS DÈS AUJOURD'HUI**!

Ne s'applique pas aux offres de location, aux Dodge Viper et Sprinter 2006. Chez votre concessionnaire participant seulement.

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP$_{MD}$ • DODGE OU DODGE.CA



* Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour la Dodge Caravan 2006 avec ensemble 28T (Ensemble Valeur Plus). Quantité limitée. Seulement 1500 au pays. Jusqu'à épuisement des stocks. Le concessionnaire ne peut pas commander le modèle 28T. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Chez les concessionnaires participants seulement. Transport (1 200 $), taxes sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offre exclusive et d'une durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques et qui s'applique à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles 2006 neufs en stock sélectionnés. Cette offre peut changer sans préavis. Voyez votre concessionnaire participant pour plus de détails. Le véhicule peut différer de celui qui est montré. **À l'achat d'un véhicule entre le 16 mai 2006 et le 30 juin 2006. Le consommateur doit prendre possession du véhicule avant le 1er juillet 2006. Le rabais correspond à 1 % du prix négocié du véhicule avant les taxes et la déduction de tout échange, et sera soustrait du prix du véhicule incluant les taxes. Chez les concessionnaires participants. ‡ Basé sur les cotes du *Guide de consommation de carburant 2006*, publié par Ressources naturelles Canada. Consommation d'essence : Dodge Caravan : Ville : 12,2 L / 100 km (23 mpg). Votre consommation d'essence peut varier. ° Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) lors de tests de collisions frontales pour la Dodge Caravan 2006. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge du Québec

3411339

CHRYSLER
Jeep MD
DODGE
CINQ ÉTOILES

3407122A